



HAL
open science

Étude d'une famille en pays Montfortois : François Louis Gravier et Anne Henriette Camille Lainé

Jean-Luc Leturmy

► **To cite this version:**

Jean-Luc Leturmy. Étude d'une famille en pays Montfortois : François Louis Gravier et Anne Henriette Camille Lainé. Histoire. 2020. dumas-03106393

HAL Id: dumas-03106393

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03106393v1>

Submitted on 11 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Etude d'une famille en pays Montfortois :
François Louis Gravier et Anne Henriette Camille Lainé



Jean-Luc LETURMY
sous la direction de Stéphane COSSON
Université de Nîmes
DU Généalogie et histoire des familles Année 2019/2020
Promotion « les défricheurs d'éternité »

Table des matières

Liste des figures	6
Liste des tableaux	7
Liste des annexes	7
INTRODUCTION	8
Remerciements.....	8
Le choix du couple	8
L'objectif du mémoire	8
La numérotation des individus	10
Méthodologie de recherches	11
PARTIE I : MONTFORT L'AMAURY	12
Sa situation géographique.....	13
Les armes de Montfort l'Amaury.....	14
Sa population et la vie quotidienne	14
Son histoire.....	15
Le moyen âge.....	15
L'époque moderne.....	15
L'époque contemporaine	17
Son patrimoine	17
PARTIE II : JACQUES GRAVIER et MARTINE DUVAL n° Sosa 128 et 129	22
PARTIE III : PIERRE GRAVIER ET MARIE LEGAT n° Sosa 64 et 65	24
Présentation des conjoints	24
La fratrie de Marie Legat	24
Le mariage	25
La vie de famille	25
Le deuxième mariage de Marie Legat.....	26
PARTIE IV JACQUES GRAVIER ET CATHERINE LAIR n° Sosa 32 et 33	27
Présentation des conjoints	27
Le mariage	27
La vie de famille	27
Jacques Gravier et Marie Robillard ou Billard sa 2^{ème} épouse.....	29
PARTIE V JACQUES GRAVIER ET FRANCOISE OLLIVIER n° Sosa 16 et 17	30
1 JACQUES GRAVIER et Catherine Tournay sa première épouse	30
L'Inventaire après le décès de Catherine Tournay.....	31
2 JACQUES GRAVIER et Marguerite Dablin sa 2^{ème} épouse	33
3 JACQUES GRAVIER et FRANCOISE OLLIVIER sa 3^{ème} épouse	34

Les sœurs de Françoise Ollivier.....	34
Le mariage de Jacques Gravier et Catherine Ollivier	35
Le tisserand.....	37
Tableau chronologique de l'activité de tisserand de la famille Gravier	38
PARTIE VI CHARLES GRAVIER ET MARIE LOUISE LAHAYE n° Sosa 8 et 9	39
1 CHARLES GRAVIER et MARIE LOUISE LAHAYE	39
Présentation des conjoints	39
Les frères et sœurs de Marie Louise Lahaye	39
Le mariage de Charles Gravier et Marie Louise Lahaye	40
L'achat du logement de la rue de la Brosse.....	40
Pierre Gravier soldat de l'empereur	42
Le partage des biens de Charles Gravier et François Gravier	44
Les biens fonciers de Charles Gravier et François Gravier	46
2 CHARLES GRAVIER et Marie Rose Carteaux	48
PARTIE VII FRANCOIS GRAVIER ET MARIE MARCELLE LESPRILLIER ou LESPRIER ou LESPRITLIE n°	
Sosa 4 et 5	49
1 FRANCOIS GRAVIER et MARIE MARCELLE LESPRILLIER	49
Présentation des conjoints	49
Présentation de la famille de Marie Marcelle Lesprillier	49
Evolution du patronyme Lesprillier.....	51
Le mariage de François Gravier et Marie Marcelle Lesprillier	52
La vie de famille	52
L'inventaire après décès de Marie Marcelle Lesprillier.....	53
2 FRANCOIS GRAVIER et MARIE Françoise Jarissard sa 2^{ème} épouse	60
Les actes notariés passés par François Gravier.....	63
PARTIES VIII : FRANCOIS LOUIS GRAVIER ET ANNE HENRIETTE CAMILLE LAINE n° Sosa 2 et 3	65
1 FRANCOIS LOUIS GRAVIER et ANNE HENRIETTE CAMILLE LAINE	65
Présentation des conjoints	65
Présentation des parents de Anne Henriette Camille Lainé.....	65
Le parcours militaire de Jacques Auguste Lainé	66
Le mariage de François Louis Gravier et Anne Henriette Camille Laine.....	68
La carrière militaire de François Louis Gravier	69
La vie de famille	70
2 FRANCOIS LOUIS GRAVIER et Eloise Pauline Pantemont sa 2^{ème} épouse	71
Le deuxième mariage de François Louis Gravier	71
Les biens fonciers de François Louis Gravier	72

La vie de famille	73
Eloise Pauline Pantemont.....	73
La transmission des biens après les décès de François Louis Gravier et Eloise Pantemont.....	73
La carrière militaire de Louis Paul Gravier.....	74
Le mariage de Louis Paul Gravier.....	75
PARTI IX : LA DESCENDANCE DE FRANCOIS LOUIS GRAVIER ET ANNE HENRIETTE CAMILLE LAINE ...	76
1 MARIE LOUISE GRAVIER ET JULES VICTOR CHARON	76
Présentation des conjoints	76
Les parents de Jules Victor Charon	76
Louise Ernestine Charon sœur de Jules Victor Charon	77
Le mariage de Jules Victor Charon et Marie Louise Gravier.....	78
La vie de famille	83
Les biens fonciers.....	84
2 Jean Nicolas Lhermitte et Marie Anne Gravier	85
PARTI X : LA DESCENDANCE DE JULES VICTOR CHARON ET MARIE LOUISE GRAVIER	87
1 LUCIEN ALEXANDRE CHARON ET HENRIETTE ALIX CHANTARY.....	87
Présentation des conjoints	87
Jean Chantary et Constance Mélanie Leger parents de Henriette Alix Chantary.....	87
Interrogatoires, et condamnation de Jean Chantary pour homicide sur son épouse	88
Annette Mélanie Chantary fille de Jean Chantary et Constance Mélanie Leger	94
Le mariage de Lucien Alexandre Charon et Henriette Alix Chantary.....	95
La vie de famille	95
Les biens fonciers.....	95
Liquidation et partage de la communauté Charon Chantary	96
2 Louis Gustave Souhaité et Julie Marguerite Charon	97
PARTI XI : LA DESCENDANCE DE LUCIEN ALEXANDRE CHARON ET HENRIETTE CHANTARY.....	98
GERMAINE LOUISE EMILIEENNE CHARON ET JOSEPH LINCK	98
Présentation des conjoints	98
Le mariage	98
Les biens fonciers.....	99
La carrière militaire de Joseph Linck	100
La vie de famille	102
CONCLUSION	102
ANNEXES	103

Liste des figures

Figure 1 : Arbre ascendant à partir de François Louis Gravier sosa n°2	9
Figure 2 : Arbre descendant à partir de François Louis Gravier sosa n°2 et Anne Henriette Camille Lainé sosa n°3	10
Figure 3 : Montfort l'Amaury monographie de l'instituteur en 1899	12
Figure 4 : Situation géographique de Montfort l'Amaury	13
Figure 5 : Carte figurative du territoire de Montfort l'Amaury en 1899 comparée à celle des communes voisines	13
Figure 6 : Armes de la commune de Montfort l'Amaury	14
Figure 7 : Le marché situé place Biancourt vers 1900	14
Figure 8 : La rue de Paris à Montfort l'Amaury vers 1900	15
Figure 9 : Emplacement des tours de Montfort l'Amaury en 1798	16
Figure 10 : La tour dite d'Anne de Bretagne	17
Figure 11 : La tour dite d'Anne de Bretagne et un pan du donjon	18
Figure 12 : L'église Saint Pierre	18
Figure 13 : Gargouilles de l'église Saint Pierre	19
Figure 14 : Vitrail de l'église Saint Pierre, représentant Charlemagne et Saint Louis	19
Figure 15 : Le cloître du cimetière	19
Figure 16 : L'entrée du cimetière	19
Figure 17 : La Porte Bardoul	20
Figure 18 : Les remparts rue des Poulies	20
Figure 19 : La tour carrée	20
Figure 20 : Plaque commémorative sur le Belvédère	20
Figure 21 : Montfort l'Amaury en 1594 bibliothèque nationale	21
Figure 22 : Descendance de Jacques Gravier et Martine Duval	22
Figure 23 : Acte de mariage de Jacques Gravier et Martine Duval	22
Figure 24 : Montfort l'Amaury dans la topographia Galliae en 1658	23
Figure 25 : Descendance de Pierre Gravier et Marie Legat	24
Figure 26 : Acte de mariage de Pierre Gravier et Marie Legat	25
Figure 27 : Signature de Nicolas Gravier	25
Figure 28 : Descendance de Jacques Gravier et Catherine Lair	27
Figure 29 : Signature de Jean Gravier	28
Figure 30 : Descendance de Jacques Gravier et Françoise Ollivier	30
Figure 31 : Extrait du plan cadastral de Montfort	32
Figure 32 : Mariage de Jacques Gravier et Catherine Ollivier	35
Figure 33 : Descendance de Jacques Charles Gravier et Marie Louise Lahaye	39
Figure 34 : Maison située rue de la Brosse, achetée par Charles Gravier en 1806	41
Figure 35 : Contrôles de troupe du 75ème régiment d'infanterie de ligne	42
Figure 36 : Voltigeur et carabinier de ligne d'après Hyppolite Bellangé	42
Figure 37 : Déclaration de décès de Pierre Gravier	43
Figure 38 : Extrait du plan cadastral de Montfort l'Amaury section A	46
Figure 39 : Etat des sections des propriétés bâties et non bâties de Montfort l'Amaury section A	46
Figure 40 : Etat des sections des propriétés bâties et non bâties de Montfort l'Amaury section A	47
Figure 41 : Etat des sections des propriétés bâties et non bâties de Montfort l'Amaury section A	47
Figure 42 : Descendance de François Gravier et Marie Marcelle Lesprillier	49
Figure 43 : Montfort l'Amaury Etang de la Plaine, Les Laveuses	52

Figure 44 : Extrait de l'inventaire après décès de Marie Marcelle Lesprillier devant Me Robert à Montfort l'Amaury le 9 mars 1822.....	53
Figure 45: Forêt de Fougères : sabotiers et sabotières au travail	58
Figure 46 : Extrait de l'inventaire après décès de Marie Marcelle Lesprillier devant Me Robert à Montfort l'Amaury le 9 mars 1822	59
Figure 47 : Signature de François Gravier	62
Figure 48 : Recensement de l'année 1856 à Montfort l'Amaury	62
Figure 49: Montfort l'Amaury, vue générale prise de la tour d'Anne de Bretagne.....	64
Figure 50 : Descendance de François Louis Gravier.....	65
Figure 51 : Liste des conscrits de 1807 arrondissement de Versailles, canton de Montfort	66
Figure 52 : Contrôles de troupe du 15 ^{ème} régiment d'infanterie de ligne an 12 à 1815	66
Figure 53 : Demande d'obtention de la médaille de St Hélène.....	67
Figure 54 : Grenadier à pied officier et soldat.....	67
Figure 55 : Signatures lors du contrat de mariage le 19/4/1838.....	69
Figure 56 : Contrôles de troupe du 16 ^{ème} régiment d'infanterie de ligne 1832 à 1835	69
Figure 57 : Recensement de l'année 1841 à Montfort l'Amaury	71
Figure 58 : Extrait du plan cadastral de Montfort l'Amaury section A	72
Figure 59 : Registre matricule de Louis Paul Gravier	75
Figure 60 : Ascendance et descendance de Jules Victor Charon et Marie Louise Gravier.....	76
Figure 61 : Montfort l'Amaury vue du Val	77
Figure 62 : Extrait du contrat de mariage de Jules Victor Charon et Marie Louise Gravier	78
Figure 63 : Extrait du contrat de mariage de Jules Victor Charon et Marie Louise Gravier	80
Figure 64 : Signatures lors du contrat de mariage de Jules Victor Charon et Marie Louise Gravier	82
Figure 65 : descendance de Jean Nicolas Lhermitte et Marie Anne Alexandrine Gravier	85
Figure 66 : Pierre tombale de la famille L'Hermitte Gravier à Montfort l'Amaury	86
Figure 67 : Ascendance et descendance de Lucien Alexandre Charon et Henriette Alix Chantary.....	87
Figure 68 : Plan comprenant l'ensemble de la propriété Chantary et ses environs.....	91
Figure 69 : Cour d'assise de Versailles : audience du 11 avril 1876.....	93
Figure 70 : Faire-part de décès de Henriette Alix Chantary	96
Figure 71 : Ascendance de Joseph Linck et Germaine Louise Emilienne Charon.....	98
Figure 72 : Extrait du cadastre de Montfort l'Amaury	99
Figure 73 : Registre matricule de Joseph Linck.....	101

Liste des tableaux

Tableau 1 : Tableau chronologique de l'activité de tisserand de la famille Gravier.....	38
Tableau 2 : Actes notariés passés par François Gravier.....	63

Liste des annexes

ANNEXE 1 : Situation géographique des communes ou les recherches ont été effectuées.....	103
ANNEXE 2 : Sources.....	104

INTRODUCTION

Remerciements

Aux professeurs de l'université de Nîmes qui nous ont fait découvrir des matières passionnantes.

A mes camarades de promotion avec qui nous avons pu échanger pendant cette année de formation.

A ma famille qui m'a soutenu et encouragé pendant les révisions et la rédaction du mémoire.

Aux archives départementales de Yvelines qui m'ont orienté dans mes recherches.

A l'office du tourisme de Montfort l'Amaury, qui m'a renseigné sur l'histoire de la ville.

Le choix du couple

Le postulat de départ est de choisir un couple de sa propre généalogie ou un couple choisi au hasard, marié entre 1833 et 1842.

J'ai déjà effectué une partie de mes recherches généalogiques dans les départements de la Sarthe et de la Mayenne, ainsi que du Gers et de la Haute Garonne.

J'aurais pu choisir un couple sur lequel j'ai déjà travaillé. Mais résidant actuellement dans les Yvelines, à proximité des Archives départementale, j'ai décidé d'effectuer mes recherches dans ce département. L'idée de faire la généalogie d'un couple inconnu m'a tout de suite intéressé.

Il ne restait plus qu'à choisir un village ou une ville ; mon choix s'est rapidement porté sur Montfort l'Amaury, ville que j'apprécie pour son histoire riche et son patrimoine.

J'ai choisi François Louis Gravier et Anne Henriette Camille Lainé qui se sont mariés le 24/4/1838 à Montfort l'Amaury.

L'objectif du mémoire

L'objectif du mémoire est d'effectuer deux arbres généalogiques :

- Un arbre ascendant (*figure n° 1*) à partir du couple François Louis Gravier et Anne Henriette Camille Lainé, ou il faudra remonter le plus possible dans le temps. Il ne s'agit pas de remonter toutes les branches, mais de choisir à chaque fois soit le père ou la mère. J'ai pris l'option de remonter uniquement par la branche masculine afin d'étudier le patronyme Gravier.



Figure 1 : Arbre ascendant à partir de François Louis Gravier sosa n°2

- Un arbre descendant (*figure n° 2*) à partir du couple François Louis Gravier et Anne Henriette Camille Lainé en descendant le plus loin possible jusqu' à nos jours. A chaque génération il faut choisir un enfant, et donner tous les renseignements qui lui sont associés tel que les noms du conjoint, des parents du conjoint, de la fratrie, la profession, les biens et la carrière militaire éventuelle.

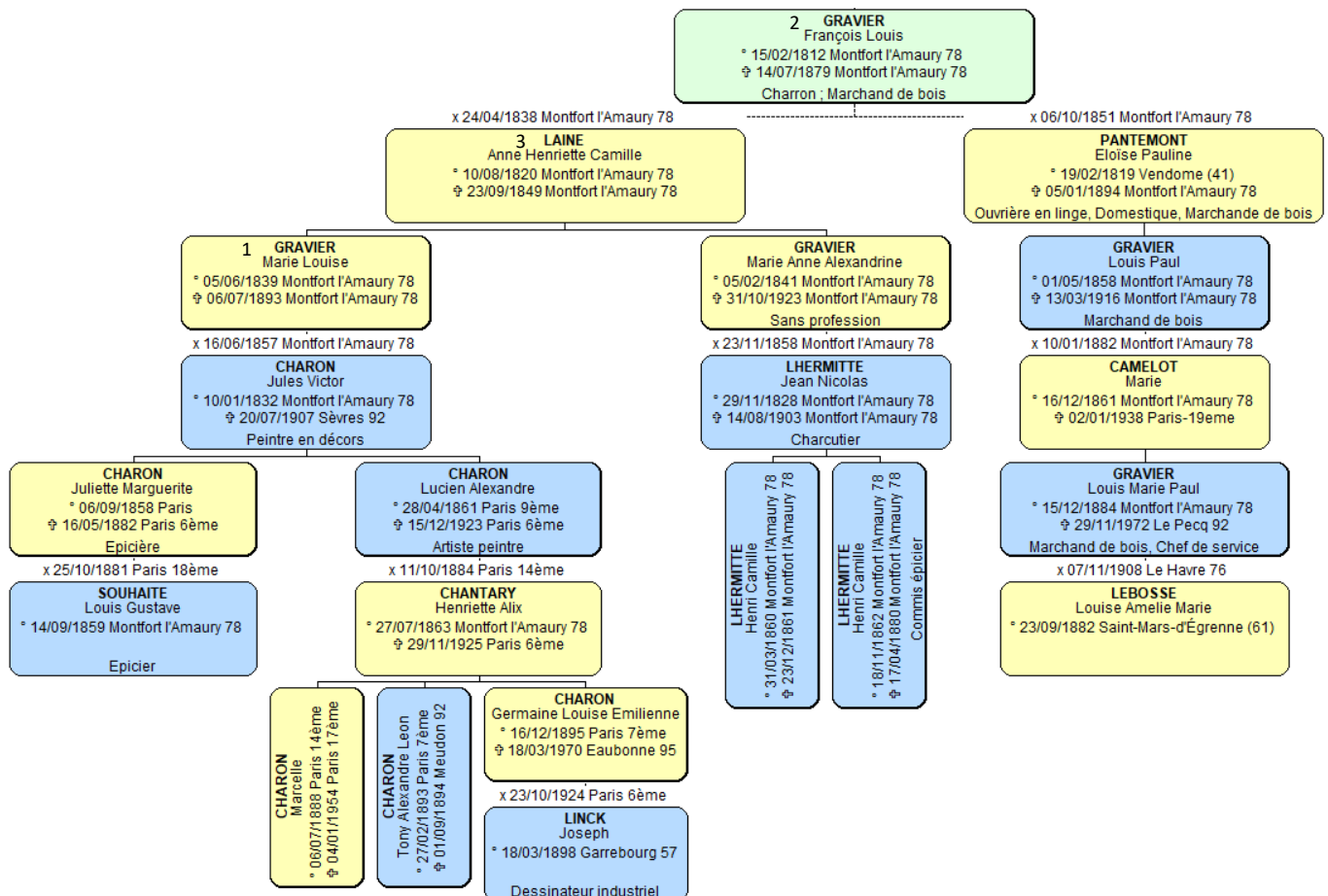


Figure 2 : Arbre descendant à partir de François Louis Gravier sosa n°2

La numérotation des individus

La numérotation utilisée est la numérotation Sosa Stradonitz : Sosa

Le n° 1 a été attribué à Marie Louise Gravier, fille du couple choisit, François Louis Gravier (sosa n°2) et Anne Henriette Camille Lainé (sosa n°3). Pour la généalogie ascendante, à chaque génération on multiplie par 2 pour avoir le numéro du père et par 2 +1 pour avoir le numéro de la mère.

Les parents de François Louis Gravier (sosa n°2) auront les numéros 4 et 5.

Je n'ai pas donné de numérotation pour la généalogie descendante.

Méthodologie de recherches

Dans un premier temps il s'agit de retrouver avec les registres d'état civil et les registres paroissiaux le squelette de l'arbre généalogique, avec un maximum de dates de naissance, de mariage et de décès.

Dans chaque acte j'ai noté tous les éléments intéressants, notamment :

- Le nom des parents s'ils apparaissent,
- La profession de chacun,
- Quels sont ceux qui savent signer ?
- Les noms des parrain, marraine, tuteur éventuel ou témoins,
- Le lieu d'habitation de chaque personne, cela peut être un lieudit du village concerné, ou un autre village, ce qui donne une autre piste de recherche,
- L'âge de chacun s'il est noté,
- La présence d'un notaire ou d'une personnalité dans un acte.

Ensuite, il faut mettre un peu de vie et trouver des actes notariés permettant de retracer des éléments de vie des familles.

La difficulté à ce stade est de trouver le notaire. La recherche dans l'enregistrement ou le contrôle des actes permet de voir si un acte a été passé un peu avant la date du mariage.

J'ai trouvé plusieurs contrats de mariage qui permettent de donner les biens de chacun pour la communauté.

Les inventaires après décès sont aussi très intéressants, car on y trouve la totalité des objets et meubles qui composent un foyer.

Le parcours militaire des hommes peut être retracé grâce au contrôle des troupes et aux registres matricules.

Les recensements effectués tous les 5 ans à partir de 1836, permettent d'avoir une « photographie » de chaque famille à une date donnée.

J'ai eu aussi l'opportunité de chercher dans les archives judiciaires et d'étudier une affaire criminelle.

Les couples sont étudiés **dans l'ordre chronologique**, de l'époque la plus lointaine à nos jours. (Parties II à XI).

PARTIE I : MONTFORT L'AMAURY

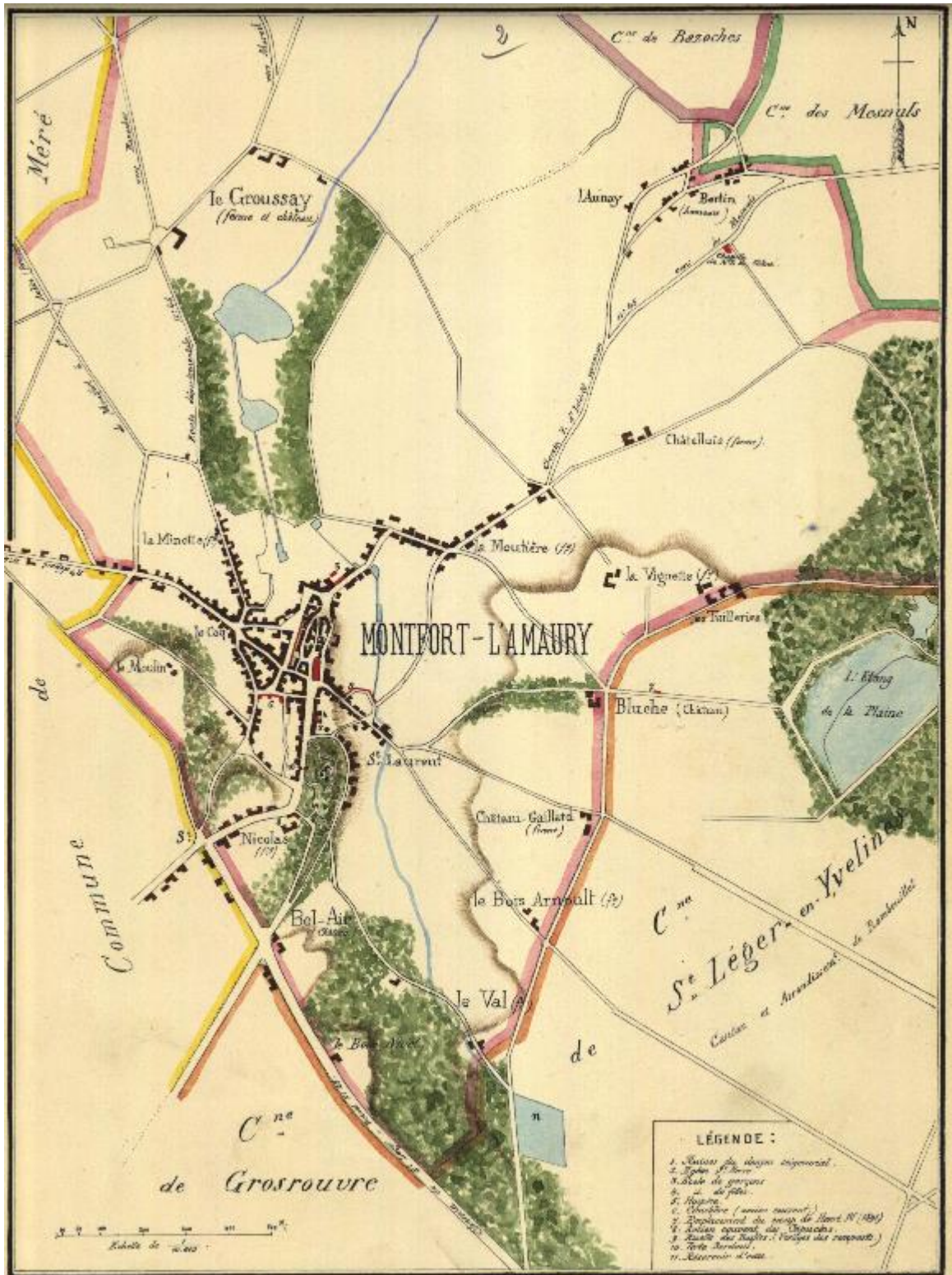


Figure 3 : Montfort l'Amaury monographie de l'instituteur en 1899 (AD Yvelines 1T MONO 9)

Sa situation géographique

Montfort l'Amaury est situé dans le département des Yvelines, anciennement département de la Seine et Oise. La ville est située à 45 km à l'ouest de Paris et à 26 km à l'ouest de Versailles, et est limitrophe du massif forestier de Rambouillet.

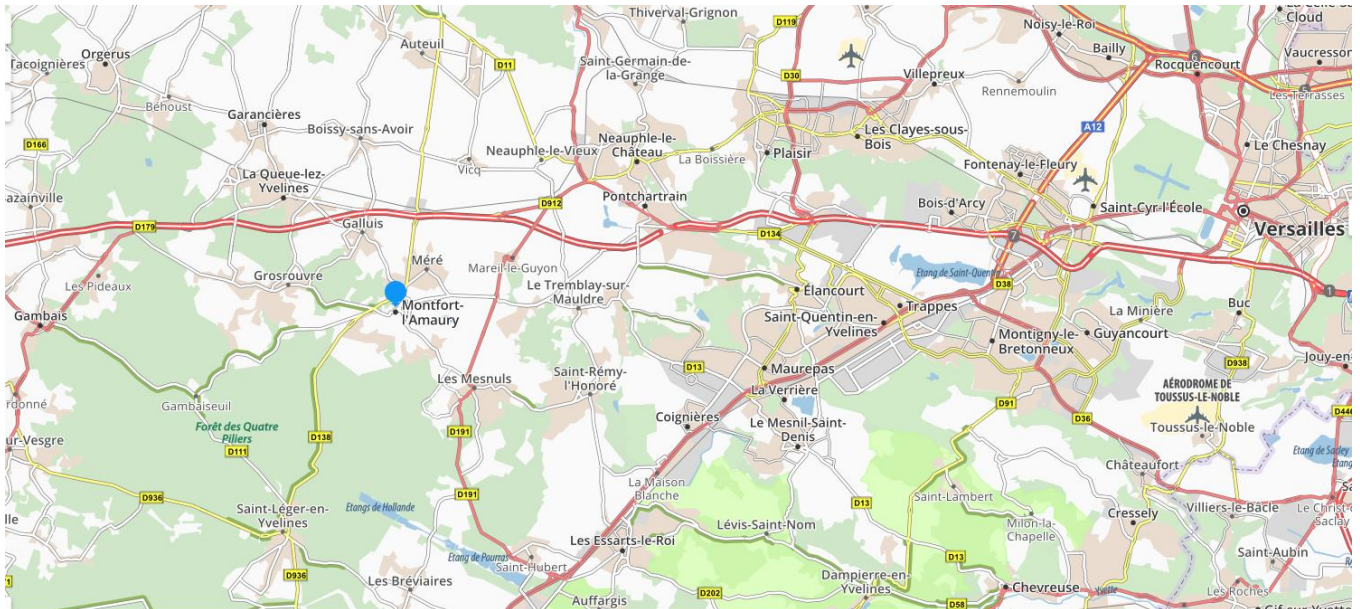


Figure 4 : Situation géographique de Montfort l'Amaury

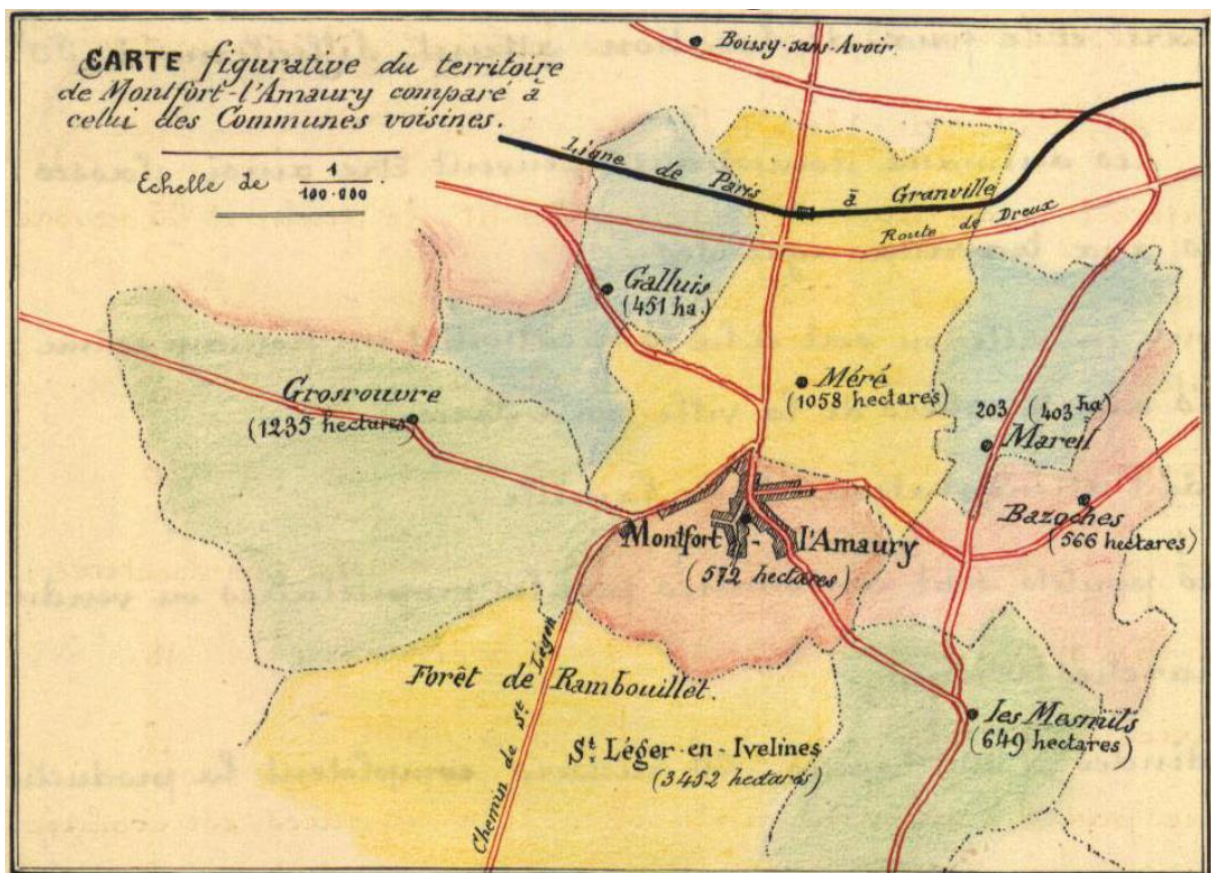


Figure 5 : Carte figurative du territoire de Montfort l'Amaury en 1899 comparée à celle des communes voisines (AD Yvelines 1T MONO 9)

Le territoire de Montfort l'Amaury est de 572 hectares, il est entouré par 5 autres communes : Méré au nord, Bazoches et les Mesnuls à l'est, St Leger au sud et Grosrouvres à l'ouest.

Les armes de Montfort l'Amaury



Figure 6 : Armes de la commune de Montfort l'Amaury

Les armes de la commune de Montfort l'Amaury se blasonnent ainsi : « de gueules au lion à la queue fourchée d'argent, au chef d'hermine ».

Sa population et la vie quotidienne



Figure 7 : Le marché situé place Biancourt vers 1900

En 1817, la commune recense 1798 habitants (AD Yvelines 1MI 812 état nominatif des habitants)

Aujourd'hui, sa population en compte 2940 (sources INSEE 2017)



Figure 8 : La rue de Paris à Montfort l'Amaury vers 1900

Son histoire

Le moyen âge

Au moyen âge Montfort l'Amaury est une puissance féodale dont dépend plus de 90 fiefs.

Montfort l'Amaury est le fief de la famille des Montfort depuis le début du XI^e siècle.

Le plus célèbre Simon IV de Montfort est tué au siège de Toulouse en 1218 au cours de la croisade contre les Albigeois.

« En 1224, Amaury VI de Montfort cède ses droits sur l'Occitanie au roi de France Louis VIII ; en échange, la seigneurie de Montfort l'Amaury est érigée en comté. »

A partir de 1365, le comté de Montfort devient une dépendance de la Bretagne.

Il y a un bailli (1) à Montfort de 1300 à 1789. »

L'époque moderne

« Anne de Bretagne, duchesse de Bretagne et comtesse de Montfort, fut une bienfaitrice pour la ville, car elle y fit construire la tour qui porte son nom. Le comté de Montfort reviendra définitivement à la France en 1547.

Lorsque les guerres de Religion éclatent (1562-1598), le roi, Charles IX, propose à la ville de s'administrer elle-même en échange de la reconstruction des remparts à ses frais.

« En 1591, c'est à Montfort l'Amaury qu'Henri IV, roi de Navarre, négocia son abjuration au protestantisme avant d'être accepté en tant que roi. »

(<https://fr.wikipedia.org/wiki/Montfort-l'Amaury>)

Un corps municipal élu permet à la ville d'avoir sa propre administration de 1613 à 1780.

(1) Le bailli est, dans l'ancien régime un officier de judicature représentant de l'autorité du roi ou du prince dans le bailliage, chargé de faire appliquer la justice et de contrôler l'administration en son nom.

« L'installation de la cour de France à Versailles, au XVII^e siècle donne un souffle nouveau à la ville. Pendant, une partie de ses fonctions judiciaires, Montfort l'Amaury devient le lieu de résidence des hobereaux et développe une activité maraîchère autour de la cerise. C'est à partir de cette période que la ville se dote de ses hôtels particuliers »

(<https://www.montfortlamaury.fr/culture-tourisme/patrimoine-historique/>)

« En 1765, une pétition à Louis XV demande le pavage des rues. Elle est accordée »

Au cours d'une partie de chasse, dans la forêt de Montfort, le dauphin Louis, fils de Louis XV tua accidentellement un de ses écuyers. « Consterné par cet accident affreux, le roi Louis XV avait accordé à sa jeune veuve une pension perpétuelle réversible sur ses descendants, pension qui sera payée jusqu'à la troisième république. »

(*Montfort l'Amaury : « de l'an mil à nos jours » par Marie Huguette Hadrot*)

La commune change de nom pendant la révolution pour s'appeler « Montfort le Brutus », et elle fut chef-lieu de district de 1790 à 1795.

Le 8 juillet 1791, 127 hommes du district de Montfort rejoignent l'armée du Rhin.

En 1792, 465 hommes du district de Montfort sont envoyés combattre en Vendée.

En 1793 le comité de salut public envoie une commission à Montfort l'Amaury afin d'épurer le conseil municipal, le maire est arrêté et « remplacé par un serrurier recommandé pour sa fermeté et son patriotisme » (*Monographie de A Rigault instituteur, 1899 AD Yvelines 1T/MONO 9 17*)

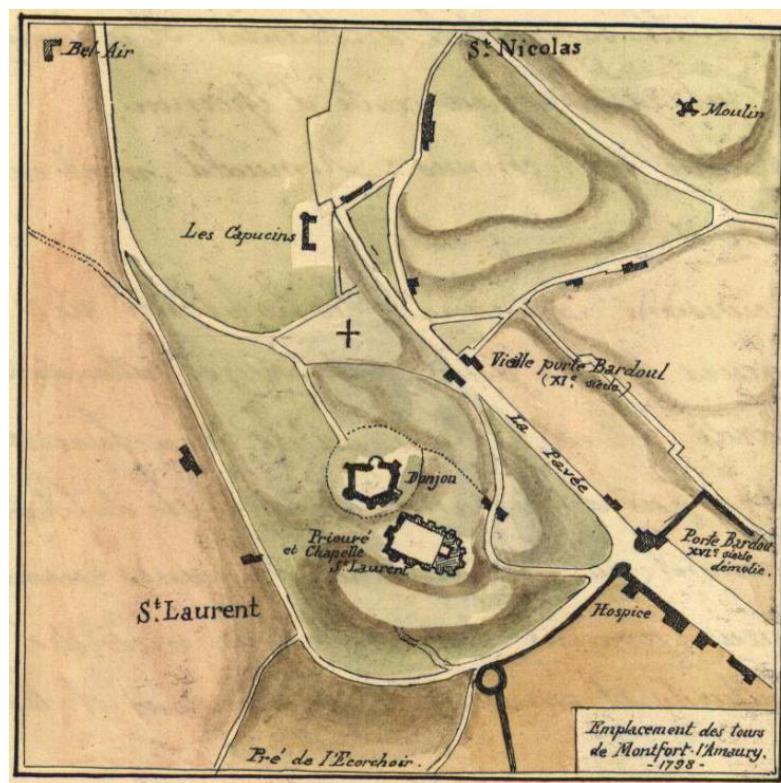


Figure 9 : Emplacement des tours de Montfort l'Amaury en 1798 (AD Yvelines 1T MONO 9)

L'époque contemporaine

En 1818 la porte de Paris est détruite.

A partir de ce moment, Montfort est principalement la résidence des officiers en retraite. Au XIX^e siècle, la ville attire de nombreuses personnalités venues y trouver le calme et l'inspiration, comme le célèbre écrivain Victor Hugo, qui y séjourna en 1826.

En 1849 les travaux de l'église sont achevés pour un montant de 100 000 francs.

En 1856 la ligne Paris Granville est inaugurée, la gare est construite sur la commune de Méré, à 3 km de Montfort l'Amaury.

En 1863 les rues de la ville sont désormais éclairées.

La ville est occupée par les allemands en 1870.

En 1899 Montfort l'Amaury est chef-lieu de canton et fait partie de l'arrondissement de Rambouillet et du département de Seine et Oise.

Son patrimoine

La commune compte plusieurs monuments historiques remarquables :

- La Tour dite d'Anne de Bretagne



Figure 10 : La tour dite d'Anne de Bretagne

Elle est située à l'emplacement de l'ancien château médiéval de Montfort l'Amaury, qui fut construit au XI^e siècle et détruit en 1419 suite à l'invasion anglaise. C'est Anne de Bretagne qui favorisa la construction de la tour qui porte son nom. Aujourd'hui seule la tour et deux pans de l'ancien donjon subsistent.



Figure 11 : La tour dite d'Anne de Bretagne et un pan du donjon

- L'église Saint-Pierre.

L'église saint Pierre a été reconstruite par Anne de Bretagne en 1491. L'église est classée grâce à sa collection de vitraux, composée d'un ensemble de 37 verrières. La façade extérieure, est ornée de nombreuses gargouilles.

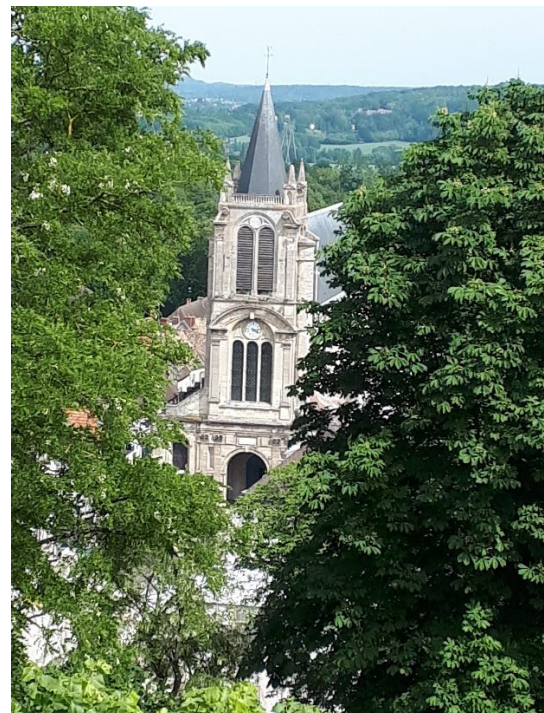


Figure 12 : L'église Saint Pierre



Figure 13 : Gargouilles de l'église Saint Pierre



Figure 14 : Vitrail de l'église Saint Pierre, représentant Charlemagne et Saint Louis

- Le cloître du cimetière

Le cimetière situé auparavant près de l'église St Pierre, a été déplacé au XVI^{ème} siècle au lieu-dit de la Brosse. Il est entouré de galeries, semblables à celle d'un cloître. Ce dernier ainsi que la porte d'entrée (en gothique flamboyant) du cimetière sont classés.



Figure 15 : Le cloître du cimetière

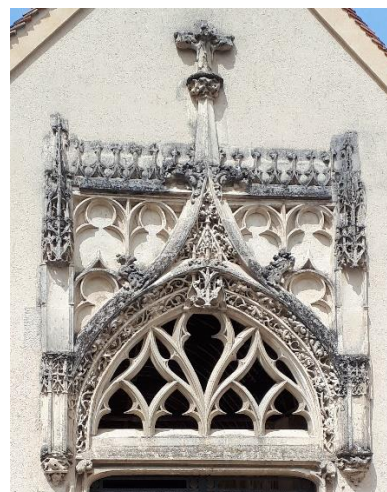


Figure 16 : L'entrée du cimetière

- Les remparts

Les remparts des XI^e et XII^e siècles dont la partie la mieux conservée de la ville se trouve rue des Poulies et à la porte Bardoul.



Figure 17 : La Porte Bardoul



Figure 18 : Les remparts rue des Poulies

- La tour carrée

La tour carrée a servi de prison à partir du XIII^e siècle.



Figure 19 : La tour carrée

- Le Belvédère



Figure 20 : Plaque commémorative sur le Belvédère

Le Belvédère, est une demeure du XX^e siècle qui se trouve au pied des ruines du donjon et qui surplombe le sud de la ville. Cette maison est devenue le musée Maurice Ravel qui y vécut de 1921 à 1937, où il composa notamment le fameux Boléro.

On peut découvrir de nombreuses maisons à colombages dans les petites rues de la ville ainsi que des maisons où ont vécu d'autres personnages célèbres : l'écrivain Victor Hugo, le dramaturge Jean Anouilh, le poète St Valry, le cinéaste Georges Clouzot, le poète Jose Maria de Herédia, ou la journaliste et romancière Germaine de Beaumont.



Figure 21 : Montfort l'Amaury en 1594 bibliothèque nationale

Sur ce dessin, on distingue, l'église Saint Pierre, les remparts, la porte de Paris (située en bas du dessin), sur les hauteurs (à droite du dessin) le château et la chapelle Saint Laurent qui fut détruite après la révolution, la porte Bardoul qui donne accès à la place de l'église.

« En 1793 la chapelle St Laurent est réquisitionnée pour servir de prison à des Angevins révoltés contre la levée en masse. Très maltraités, ils meurent dans des conditions atroces ». (Montfort l'Amaury : « de l'an mil à nos jours » par Marie Huguette Hadrot)

PARTIE II : JACQUES GRAVIER et MARTINE DUVAL n° Sosa 128 et 129

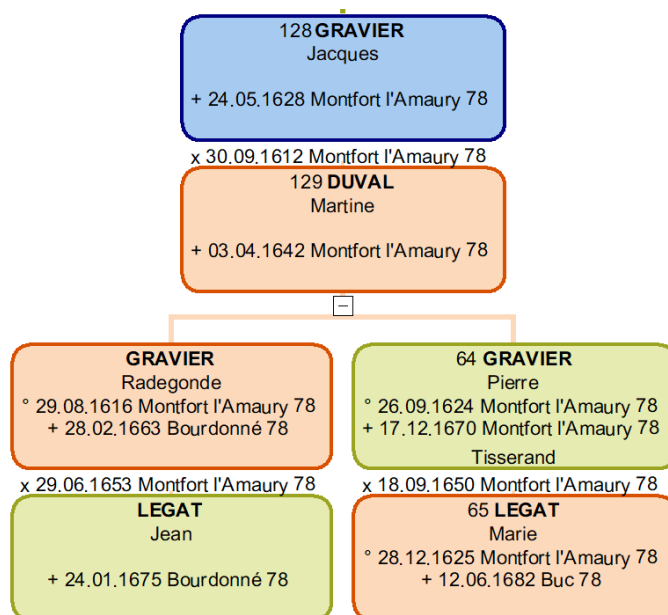


Figure 22 : Descendance de Jacques Gravier et Martine Duval

Jacques Gravier épouse Martine Duval le 30/9/1612 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 48)

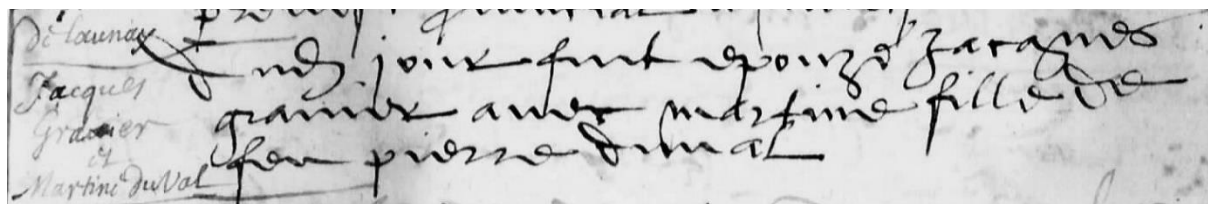


Figure 23 : Acte de mariage de Jacques Gravier et Martine Duval

« Dudit jour furent épouéz Jacques
Gravier avec Martine, fille de
feu Pierre Duval »

Au moins 7 enfants vont naître de cette union :

- Jeanne née le 27/9/1614 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 48)
- Radegonde née le 29/8/1616 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 48)
Radegonde épouse le 29/6/1653 Jean Legat à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 48)
Radegonde décède le 28/2/1663 à Bourdonné. (AD Yvelines 1 MI EC 48)
- Pierre né le 29/12/1618 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 48)
- Jacques né le 8/6/1620 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 48)
- Pierre né le 26/9/1624 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 48)
(Numéro sosa 64)

- Barbe née le 24/3/1627 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 48)
- Charles né le 13/12/1628 et décédé le 25/8/1639 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 48)

Jacques Gravier décède le 24/5/1628 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 48)

Nota : L'acte de décès de Jacques Gravier porte juste la mention : « a été inhumé Jacques Gravier » on peut donc se demander s'il s'agit du bon Jacques Gravier. La réponse se trouve dans les deux derniers actes de baptême des enfants de Jacques Gravier et Martine Duval. Lors du baptême de Barbe le 24/3/1627 Jacques est vivant, alors qu'à celui de Charles le 13/12/1628 Jacques est décédé. C'est donc bien le bon Jacques Gravier.

Martine Duval assume désormais seule la charge de ses 7 enfants.

Martine Duval « veuve de feu Jacques gravier » décède le 3/4/1642 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 48)

Aucune autre information n'a été trouvée sur ce couple, notamment concernant le métier, les archives notariales sont non communicables dans cette période.

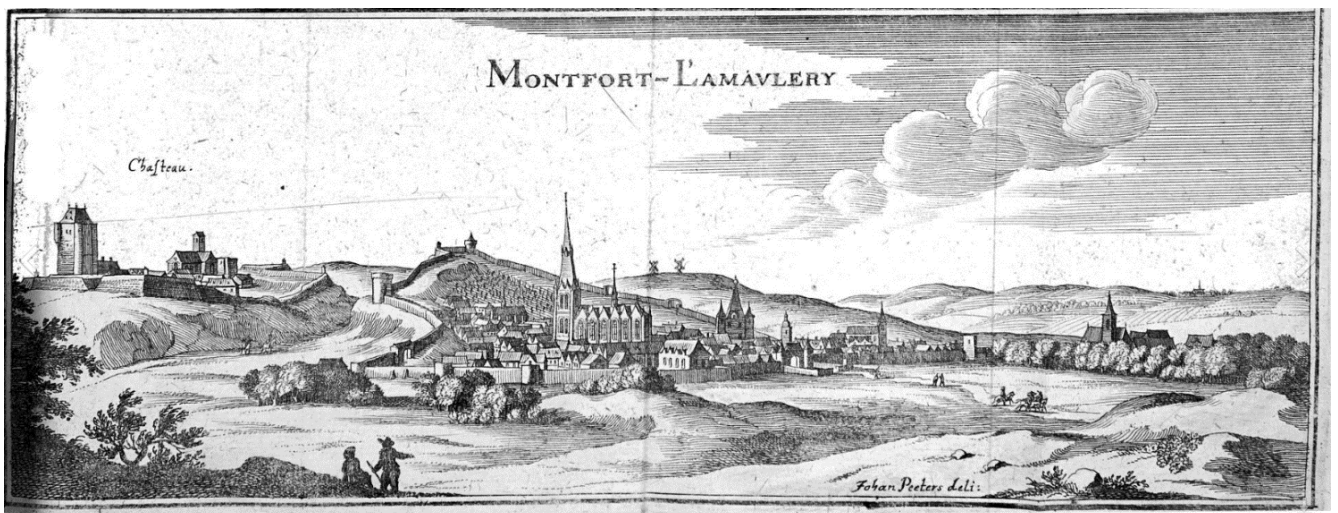


Figure 24 : Montfort l'Amaury dans la topographia Galliae en 1658

PARTIE III : PIERRE GRAVIER ET MARIE LEGAT n° Sosa 64 et 65

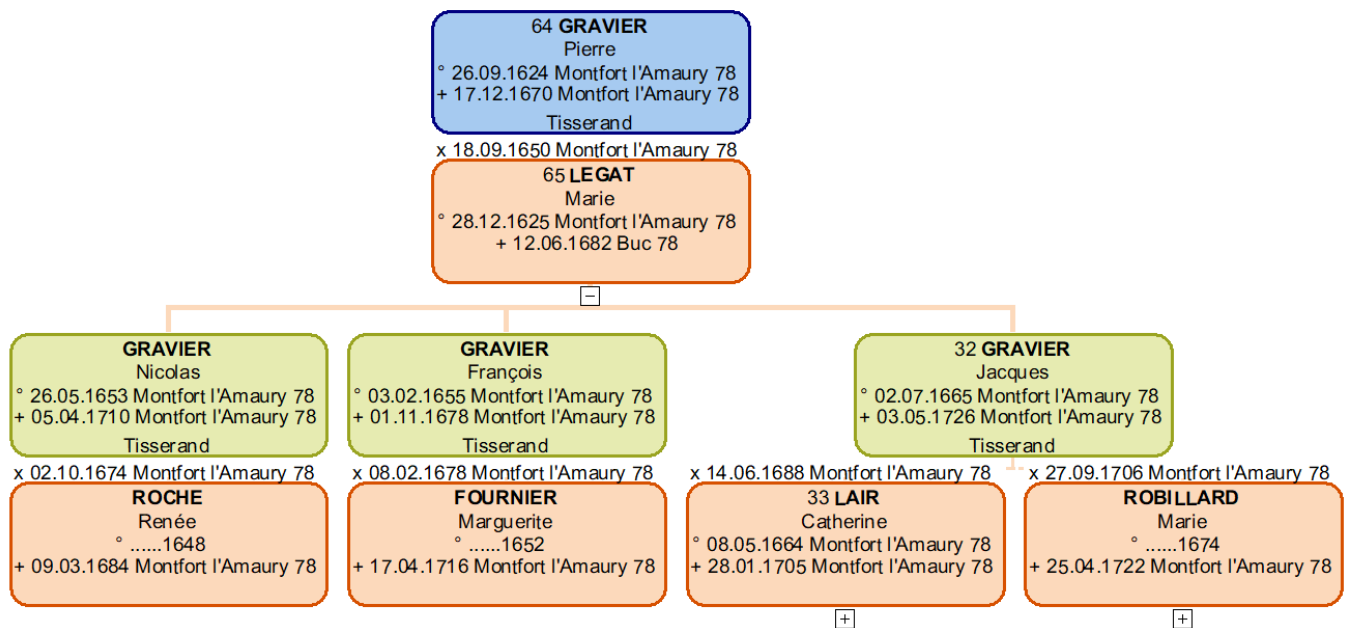


Figure 25 : Descendance de Pierre Gravier et Marie Legat

Présentation des conjoints

Pierre Gravier naît le 26/9/1624 à Montfort l'Amaury.

« Le jeudy vingt-six iesme jour desdit moy et an a été baptizé Pierre, fils de Jacques Gravier et de Martine Duval ses père et mère, son parrain Jacques Robin et sa marraine Jehanne Lepaige »

Marie Legat naît le 25/12/1625 à Montfort l'Amaury.

« Le samedi vingt-cinq ème jour desdit moys et an, a baptisé Marie fille de Nicolas Legat et de Jacqueline Gubiaule ses père et mère, son parrain Pierre Legat fermier et sa marraine Marie fille de François Pelé ont déclaré ne savoir signer » (AD Yvelines 1 MI EC 48)

La fratrie de Marie Legat

Marie a deux frères connus :

- Jean Legat qui épouse le 29/6/1653 Radegonde Gravier, sœur de Pierre Gravier, à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 48)
Il épouse en secondes noces le 27/8/1663 Mathurine Libot à Bourdonné et décède le 24/1/1675 à Bourdonné. (AD Yvelines 145E dépôt 3)
- François Legat qui est présent au mariage de son neveu Jacques Gravier en 1688.

Le mariage

Pierre Gravier épouse Marie Legat le 18/9/1650 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 49)

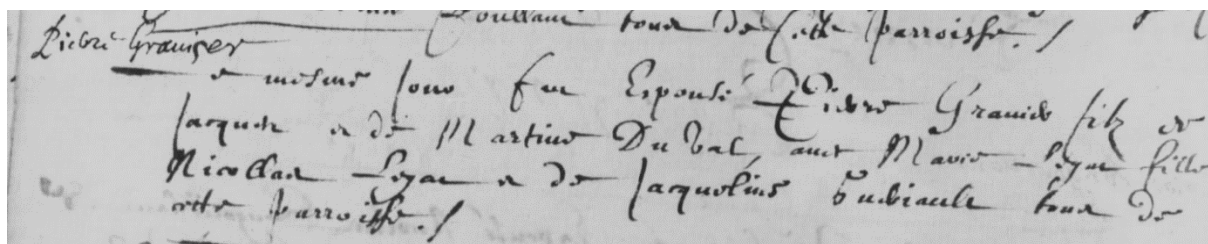


Figure 26 : Acte de mariage de Pierre Gravier et Marie Legat

« Le mesme jour fut espousé Pierre Gravier, filz de Jacques et de Martine Duval avec Marie Legat, fille de Nicollas Legat et de Jacqueline Gubiale, tous de cette paroisse »

La vie de famille

Au moins douze enfants vont naître de cette union. Trois seulement arriveront à l'âge adulte, à cause de la mortalité infantile importante à cette époque.

- Pierre né le 12/7/1651 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 49)
- Nicolas né le 26/5/1653 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 49)
Nicolas épouse Renée Roche le 2/10/1674 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 49)
Nicolas épouse Marie Villepeau le 3/2/1687 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 50)

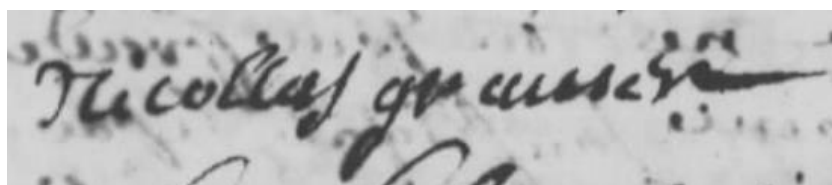


Figure 27 : Signature de Nicolas Gravier

Nicolas Gravier sait signer comme on le voit au mariage de son frère Jacques Gravier le 27/9/1706 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 50)

Nicolas épouse Marie Pallasant le 7/1/1708 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 50)

Il exerce le métier de tisserand, jusqu'à son décès le 5/4/1710 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 50)

- François né le 3/2/1655 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 49)
François épouse Marguerite Fournier le 8/2/1678 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 49)

François est également tisserand.

François décède le 1/11/1678 à Montfort l'Amaury à l'âge de 24 ans. (AD Yvelines 1 MI EC 49)

- Pierre né le 4/11/1656 et décédé le 19/9/1658 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 49)
- Joseph né le 28/3/1658 et décédé le 28/9/1670 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 49)
- Jean né le 11/9/1659 et décédé le 11/11/1662 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 49)
- Claude né le 15/12/1660 et décédé le 4/8/1661 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 49)
- Pierre né le 5/3/1664 et décédé le 8/10/1670 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 49)
- Jacques né le 2/7/1665 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 49)
(Numéro sosa 32)
- Robert né et décédé le 24/12/1666 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 49)
- Robert né le 6/8/1668 et décédé le 22/9/1668 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 49)
- Marie née le 6/8/1668 et décédée le 6/3/1672 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 49)

Pierre Gravier est tisserand, il demeure à Montfort de 1650 à 1670.

Ses trois fils, Nicolas, François et Jacques, probablement formés par leur père prennent la relève.

Il est probable que leur activité de tisserand ait été leur activité principale, puisqu'aucun autre métier n'est mentionné dans les actes paroissiaux.

Pierre Gravier décède le 17/2/1670 à Montfort l'Amaury à l'âge de 45 ans. (AD Yvelines 1 MI EC 49)

Le deuxième mariage de Marie Legat

Marie Legat épouse en secondes noces Charles Gouet le 21/11/1673 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 49)

Marie Légat décède le 12/6/1682 à Buc, ses fils Nicolas et Jacques Gravier son présents. (AD Yvelines 1 MI EC 7)

Les actes notariés étant non communicables à cette période, aucun autre renseignement n'a été trouvé.

PARTIE IV JACQUES GRAVIER ET CATHERINE LAIR n° Sosa 32 et 33

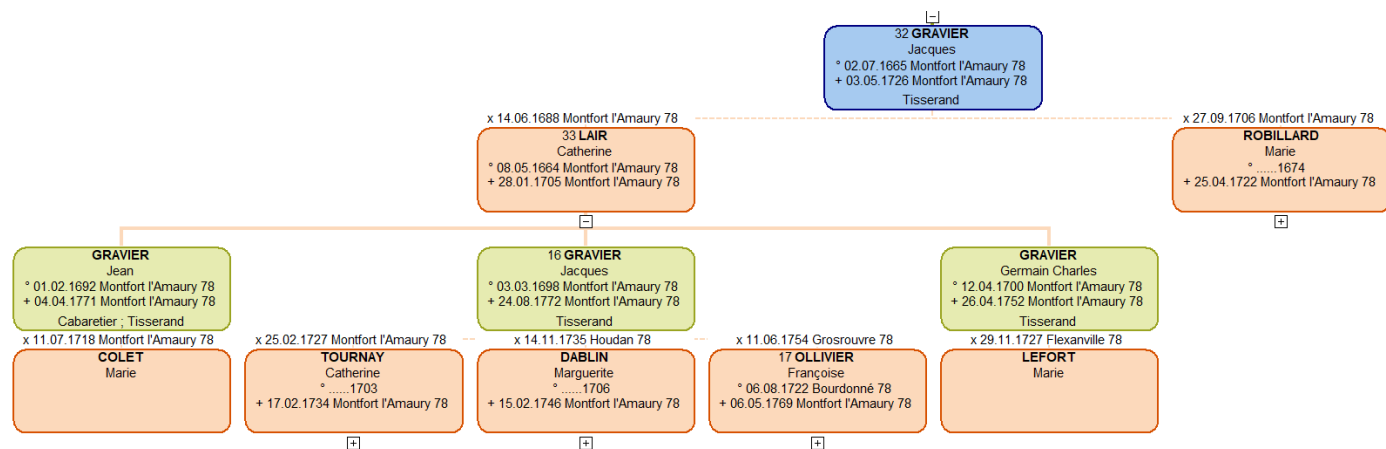


Figure 28 : Descendance de Jacques Gravier et Catherine Lair

Présentation des conjoints

Jacques Gravier est né le 2/7/1665 à Montfort l'Amaury de Pierre Gravier, tisserand et de Marie Legat, ses parrain et marraine sont Pierre Huvé de la paroisse du Breuil et Marie Paris. (AD Yvelines 1 MI EC 49)

Catherine Lair est née le 8/5/1664 à Montfort l'Amaury de Roger Lair et Catherine Fouquet, ses parrain et marraine sont Nicolas fils de feu Nicolas Drouet marchand et Catherine, fille de défunt Pierre Bourdon maitre chirurgien de cette ville. (AD Yvelines 1 MI EC 49)

Le mariage

Jacques Gravier épouse Catherine Lair le 14/6/1688 à Montfort l'Amaury.

Le mariage a lieu en présence de Mr Jean Duchemin conseiller du roy et lieutenant grenetier en l'élection de Montfort, Mr Alexandre Lepelletier conseiller et eslu en ladite élection, François Legat oncle du marié et Nicolas Fouquet demeurant à Jouars oncle de la mariée. (AD Yvelines 1 MI EC 50)

Le 15/6/1688, devant Me Chevallier notaire à Montfort l'Amaury, Elisabeth Lair, René Lair et Catherine Lair nouvellement marié à Jacques Gravier, effectuent un partage des biens issus de la succession de leurs parents, en présence de Nicolas Gravier tisserand. (AD Yvelines 3 E 28 266)

La vie de famille

Au moins huit enfants vont naître de cette union dont cinq arriveront à l'âge adulte :

- Pierre né le 31/1/1690 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 50)
Pierre décède le 10/1/1730 à Montfort l'Amaury,
Sont présents ses frères Jean, Jacques et Germain Gravier. (AD Yvelines 1 MI EC 51)
- Jean Baptiste (1) né 1/2/1692 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 50)

(1) Le prénom Jean Baptiste n'apparaît qu'une fois sur son acte de naissance, pour tous les autres actes son prénom est Jean.

Jean épouse Marie Colet le 11/7/1718 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 51)

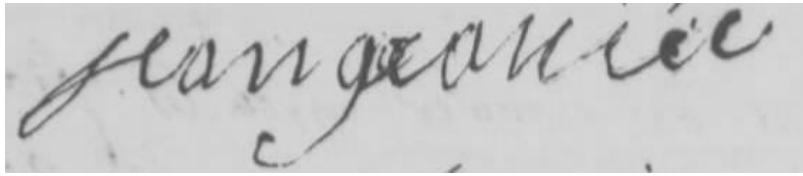


Figure 29 : Signature de Jean Gravier

Jean Gravier signe lors du mariage de son frère Germain Gravier le 4/2/1732 à Montfort l'Amaury (AD Yvelines 1 MI EC 51)

Jean est cabaretier en 1735 à Montfort l'Amaury, il exerce ensuite en 1738 la profession de tisserand.

Jean épouse en secondes noces Angélique Drufin le 30/6/1738 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 52)

Jean décède le 4/4/1771 à Montfort l'Amaury à l'âge d'environ 80 ans
Sont présents à son décès, son frère Jacques, tisserand et ses 2 fils Jacques et Antoine, qui signent à la fin l'acte de décès. (AD Yvelines 1 MI EC 53)

- Jacques né le 26/12/1693 et décédé le 13/1/1694 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 50)
- Roger né le 26/12/1693 et décédé le 25/2/1695 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 50)
- Marie Catherine né le 31/3/1696 et décédé le 15/10/1701 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 50)
- Jacques né le 3/3/1698 à Montfort l'Amaury (AD Yvelines 1 MI EC 50) (n° sosa 16)
- Germain Charles né le 12/4/1700 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 50)
Germain épouse Marie Lefort le 27/11/1727 à Flexanville. (AD Yvelines 5MI 517 bis)
Germain épouse en secondes noces Jeanne Tautain le 4/2/1732 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 51)
Germain exerce la profession de tisserand en 1735.
Germain épouse en troisièmes noces Marie Jeanne Chollet le 24/1/1736 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 51)
Germain décède le 26/4/1752 à Montfort l'Amaury, sont présents ses frères Jean et Jacques Gravier. (AD Yvelines 1 MI EC 51)
- Jacques François né le 26/5/1704 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 50)
François décède le 31/8/1725 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 51)

Catherine Lair décède le 28/1/1705 à Montfort l'Amaury à l'âge de 40 ans. (AD Yvelines 1 MI EC 50)

Jacques Gravier et Marie Robillard ou Billard sa 2^{ème} épouse

Jacques Gravier passe un contrat de mariage avec Marie Billard le 26/9/1706 devant Me Guibourg à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 3 E 28 247)

Extrait du contrat de mariage : « Furent présents Jacques Gravier tisserand demeurant à Montfort d'une part et Marie Billard, fille de défunt Estienne Billard et de Barbe Amant à présent sa veuve ses père et mère de la paroisse de Gif et servante domestique chez Jacques Gilbert hostellier à Montfort de Marguerite sa mère, a dit avoir le consentement pour faire et passer ce qui ensuit d'une part , lesquelles parties en leur présence et de l'avis de leurs parents scavoir de la part dudit futur époux, de Nicolas Gravier son frère, et Jacques Bachelot canevasier demeurant aux Mesnuls son cousin germain et de la part de la dite Billard de Jacques Gilbert son maitre. »

« Le futur époux a reconnu que la future épouse luy a apporté et d'elle, a reçu la somme de quatre-vingt livres »

« En présence de sieur Louis Depictres, chirurgien et juré audit Montfort, Me Henry Gervaise commissaire »

GERVAISE DEPICTRES NICOLLAS GRAVIER GILBERT BAFLON

Jacques Gravier épouse en secondes noces Marie Robillard le 27/9/1706 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 50)

Au moins cinq enfants vont naître de cette union :

- Marie Elisabeth née le 21/11/1707 et décédée le 24/8/1708 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 50)
- Marie Madeleine née le 13/2/1709 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 50)
- Marguerite née le 13/2/1712 et décédée le 21/12/1712 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 50)
- Elisabeth Joseph née le 27/11/1714 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 50)
Elisabeth épouse Jean François Chrétien le 6/7/1751 à Chevreuse. (AD Yvelines 5MI 1854)
Elisabeth décède le 20/7/1752 à Chevreuse. (AD Yvelines 5MI 1854)
- Jacques né le 3/6/1716 et décédé le 13/6/1717 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 50)

Jacques Gravier demeure à Montfort l'Amaury de 1688 à 1726, il y exerce la profession de tisserand. Ses trois fils Jean, Jacques et Germain sont tisserands.

Marie Billard décède le 25/4/1722 à Montfort l'Amaury à l'âge de 48 ans, en présence de son beau-fils Jean Gravier. (AD Yvelines 1 MI EC 51)

Jacques Gravier décède le 3/5/1726 à Montfort l'Amaury à l'âge de 60 ans, ses trois fils Jean, Jacques et Germain Gravier sont présents. (AD Yvelines 1 MI EC 51)

PARTIE V JACQUES GRAVIER ET FRANCOISE OLLIVIER n° Sosa 16 et 17

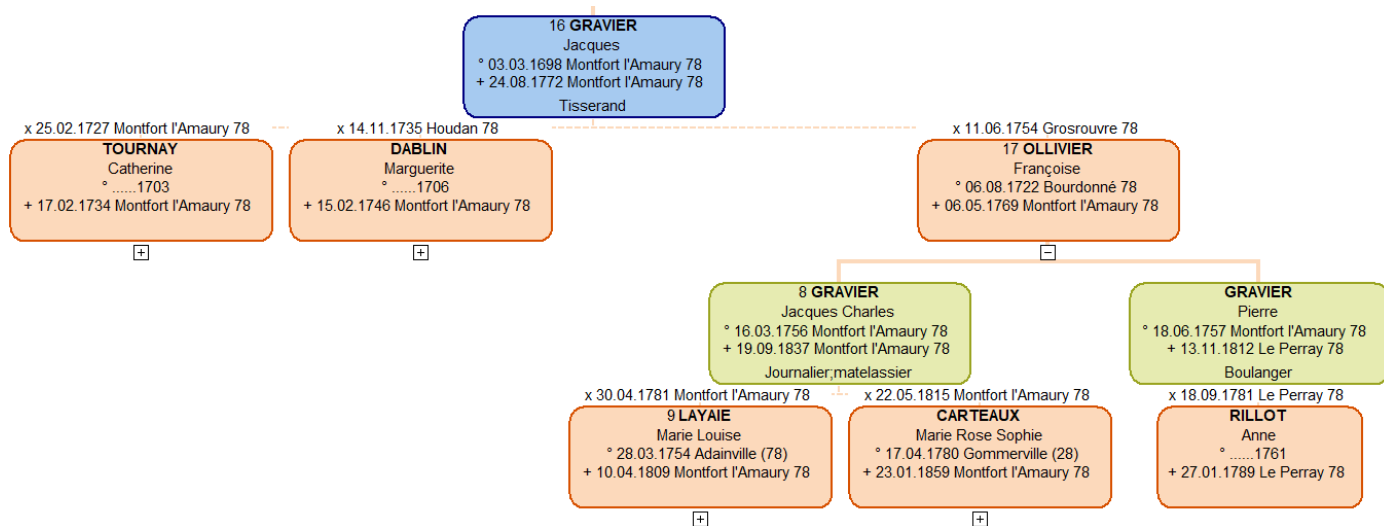


Figure 30 : Descendance de Jacques Gravier et Françoise Ollivier

1 JACQUES GRAVIER et Catherine Tournay sa première épouse

Jacques Gravier est né le 3/3/1698 à Montfort l'Amaury de Jacques Gravier, tisserand et de Catherine Lair, ses parrain et marraine sont Jacques Gilbert et Françoise Mercier. (AD Yvelines 1 MI EC 50)

Jacques Gravier épouse Catherine Tournay le 25/2/1727 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1120351)

Quatre enfants vont naître de cette union :

- Jacques François né le 29/11/1727 et décédé le 8/9/1728 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 51)
- Marie Marguerite née le 17/4/1730 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1100350)
Marie Marguerite épouse le 15/1/1760 Jean Roussignol à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 52)
- Nicolas né le 26/2/1732 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 51)
Nicolas est tisserand et il épouse le 4/2/1756 Louise Maillé à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 51)
Il épouse en secondes noces le 24/11/1778 Madeleine Berger à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 53)
Il décède le 18/1/1788 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 54)
- Germain né le 15/1/1734 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 51)

Catherine Tournay décède le 17/2/1734 à Montfort l'Amaury à l'âge de 31 ans, Jean Gravier son beau-frère est présent. (AD Yvelines 1 MI EC 51)

L'Inventaire après le décès de Catherine Tournay

L'an mille sept cent trente-cinq le vendredy quatre novembre avant midy à la requeste de Jacques Gravier tixerant demeurant en cette ville faubourg du Val en son nom et encore comme tuteur des enfants mineurs de luy et de défunte Catherine Tournay et la par acte du receu par Mr Lebailly de Montfort le vingt-six octobre dernier et encore en la présence du consentement de Sieur André Sciard bourgeois de Montfort subrogé tuteur des mineurs a été par nous Jacques Simon Groteste (1) notaire royal audit Montfort soussigné procédé à l'inventaire et description des meubles et effets de leur communauté avons représenté par ledit Gravier la maison qu'il occupe prisee et estimée par Nicolas Frazze huissier royal demeurant à Montfort après le serment par luy fait en nos mains ainsy qu'il en fut.

<i>Premièrement au foyer s'est trouvé une pelle une pincette une crémaillère</i>	
<i>trente sols cy</i>	<i>1livre 10 sols 0 deniers</i>
<i>Item huit livres d'étain commun en plusieurs ustensilles estimé dix-huit sols la livres le tout montant à sept livres quatre sols cy</i>	<i>7 - 4 - 0</i>
<i>Item une bassinoir de cuivre rouge estimé six livres cy</i>	<i>6 - 0 - 0</i>
<i>Item une poëlle un poëllon et une ceullière à pot estimé quarante sols cy</i>	<i>2 - 0 - 0</i>
<i>Item une marmite de fonte avec son couvercle estimé trente sols cy</i>	<i>1 - 10 - 0</i>
<i>Item une vehe une table un escabeau un petit coffre estimé dix livres cy</i>	<i>10 - 0 - 0</i>
<i>Item trois bahuts deux fermants à clef estimé huit livres cy</i>	<i>8 - 0 - 0</i>
<i>Item un sac et une jupe de toile blanche de coton et une jupe de crépon estimé huit livres cy</i>	<i>8 - 0 - 0</i>
<i>Item quatre draps contenant vingt aulnes à quinze sols laune le tout revenant à quinze livres cy</i>	<i>15 - 0 - 0</i>
<i>Item trois nappes et un morceau de toile estimé quatre livres cy</i>	<i>4 - 0 - 0</i>
<i>Item quatre serviette estimé trois livres cy</i>	<i>3 - 0 - 0</i>
<i>Item deux lits de plumes garnis de deux traversins deux couvertures et deux orilliers avec le bois de lit estimée quarante-cinq livres cy</i>	<i>45 - 0 - 0</i>
<i>Dans la boutique</i>	
<i>Item deux métiers de tixerant garnis de leur ustensilles estimés soixante livres cy</i>	<i>60 - 0 - 0</i>
<i>Item trois pièces de cidre estimé 10 écus cy</i>	<i>30 - 0 - 0</i>
<i>Item huit futailles à quinze sols</i>	<i>6 - 0 - 0</i>
<i>Item deux vaches estimés à cinquante livres cy</i>	<i>50 - 0 - 0</i>
<i>Item une cavalle estimé avec selles et brides cinquante livres cy</i>	<i>50 - 0 - 0</i>

(1) Jacques Simon Groteste est notaire au baillage de Montfort l'Amaury de 1729 à 1749. Il est le parrain du 1er enfant de Jacques Gravier le 27/11/1727 à Montfort l'Amaury.

Item cinq cent et demi de foin estimé dix livres le tout revenant à cinquante-cinq livres cy

55 - 0 - 0

Dettes passives

Déclare ledit Gravier qu'il a un compte à faire avec le Sieur Robert et les Demoiselles Groteste pour les loyers de la maison et des prez qu'il tient d'eux.

Qui sont tous les meubles et effets à nous représenté lesquels du consentement dudit subrogé tuteur sont resté en la garde et possession dudit Jacques Gravier pour iceux représenté quant et à qu'il appartiendra ce qui fut fait et passé audit lieu du Val en la maison dudit Gravier en présence de Jacques Hebert bourgeois de Montfort de Pierre Fleurant cordonnier audit lieu y demeurant témoins et ont signé excepté ledit Sieur Jacques Gravier qui a déclaré ne savoir signer de ce interpellée.

FLEURAND FAURE SCIARD

HEBERT GROTESTE (AD Yvelines 3 E 28 274)

Cet inventaire nous donne les informations suivantes :

André Sciard bourgeois est subrogé tuteur des enfants mineurs de Jacques Gravier, un acte a été passé devant Me Lebailly le 26/10/1735 à Montfort.

Jacques Gravier est locataire d'une maison et de prés au lieu du Val à Montfort l'Amaury, ses bailleurs sont Le Sieur Robert (1) et les demoiselles Groteste.

Il possède un cheptel vif composé de deux vaches et d'un cheval. Il a également dans le cadre de son activité de tisserand deux métiers à tisser.

Jacques Gravier, vit avec sa famille au hameau du Val, situé en périphérie de la ville de Montfort.



Figure 31 : Extrait du plan cadastral de Montfort (AD Yvelines 3P2 228 année 1818)

(1) Philippe Robert est procureur du roi au bailliage de Montfort l'Amaury, il épouse le 1/5/1717 Charlotte Madeleine Groteste

2 JACQUES GRAVIER et Marguerite Dablin sa 2^{ème} épouse

Jacques passe un contrat de mariage avec Marguerite Dablin le 6/11/1735 devant Me Groteste à Montfort.

Transcription du contrat de mariage :

Furent présents Jacques Gravier tixerant , homme veuf de Catherine Tournay demeurant au Val paroisse de Montfort pour luy et en son nom encore assisté de Jean Gravier cabaretier et Germain Gravier tixerant tous deux ses frères demeurant audit Montfort ; et Marguerite Dablin , fille majeure de défunt Jean Dablin et de défunte Marie Guillé demeurante à Houdan pour elle et en son nom d'autre part.

Lesquels Jacques Gravier et Marguerite Dablin ont promis mutuellement se prendre et épouser par foy et loy de mariage et yceluy faire solenniser en face de notre mère Sainte Eglise, quant une des partyes en sera par l'autre requise.

Seront les futurs époux communs en biens suivant la coutume de Montfort par laquelle ils veulent que leur communauté soit régie et gouvernée.

Ne seront cependant tenu des dettes l'un de l'autre créées avant leur mariage, mais si aucunes y à elles seront payé et acquitté par celuy des deux qui les avait contracté.

Le futur époux en pris avec ses biens et droits consistant en la somme de cent quatre-vingt une livre faisant moitié de l'inventaire fait à sa requeste des biens et effets de la communauté d'entreluy et la dite Tournet passée devant le notaire soussigné le quatre du présent mois.

La future épouse apporte au futur époux la somme de deux cent quarante-sept livres scavoir quatre-vingt-dix livres en argent et le surplus en effets et hardes le tout provenant de ses gains et épargne que le futur reconnaît avoir en sa possession dont quittance.

Le futur époux a doué et doue la future épouse de la somme de quatre-vingt livre de douaire préfixé une fois payé et sans retour dont elle demeurera saisie dès l'instant du décès dudit futur sans qu'elle soit tenue d'en faire demande en justice.

Sera promis à la future épouse et aux enfants qui naitront dudit mariage d'accepter ou de renoncer à ladite communauté et en renonçant de reprendre tout ce que ladite future et ce qui luy adviendra et échura tant par succession donation qu'autrement et si c'est la future son douaire cy-dessus tout exempté de toutes dettes et hypothèques encore que ladite future y eu parlé y eu été condamné ou autrement peiné obligé renoncé .Fait et passé à Montfort en l'étude l'an mille sept cent trente cinq le six novembre après midy en présence de sieur Jacques Hebert bourgeois de Montfort , de Pierre Fleurant cordonnier audit

lieu y demeurant témoins et ont signés enregistrés ledit futur et ladite future qui ont dit ne savoir signer de ce interpellé

JEAN GRAVIER

FLEURANT

HEBERT

GROTESTE

(AD Yvelines 3 E 28 274)

Dans ce contrat de mariage Jacques Gravier apporte 181 livres provenant de la moitié de la communauté qu'il a eu avec sa première épouse Catherine Tournay ; Marguerite Dablin apporte 247 livres.

Les deux frères de Jacques sont présents, Germain est tisserand, Jean est cabaretier et sait signer.

Jacques Gravier de Montfort épouse le 14/11/1735 Marguerite Dablin à Houdan. (AD Yvelines 5 MI 1655)

Trois enfants vont naître de cette union :

- Marie Marguerite née le 2/11/1736 et décédée le 4/11/1736 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1120351)
- Marguerite Rose Toinette née le 21/8/1738 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1120351)
Marguerite Rose Toinette épouse Pierre Lacroix tisserand fils de François Lacroix aussi tisserand le 13/2/1759 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1120352)
Elle décède le 12/12/1762 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 53)
- Jacques Antoine né le 10/2/1746 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 11200351)

Catherine Dablin décède le 15/2/1746 à Montfort l'Amaury, cinq jours après la naissance de Jacques Antoine, à l'âge de 40 ans ; son mari Jacques Gravier tisserand est présent. (AD Yvelines 1120351)

3 JACQUES GRAVIER et FRANCOISE OLLIVIER sa 3^{ème} épouse

Françoise Ollivier est née le 6/8/1722 à Bourdonné de Pierre Ollivier laboureur et de Marie Marcel. (AD Yvelines 145 E dépôt 5)

Les sœurs de Françoise Ollivier

- Marie née le 2/8/1720 à Bourdonné. (AD Yvelines 145 E dépôt 5)
Elle épouse Claude Piedesocq le 6/11/1745 à Gambais.
Elle décède le 24/2/1793 à Gambais au hameau de Goupigny où elle demeurait.
- Michelle née le 31/3/1724 et décédée le 4/4/1724 à Gambais.
- Geneviève née le 11/12/1726 à Gambais.
Elle épouse le 7/7/1761 Jacques Duhay à Gambais.
Elle décède le 27/12/1791 à Gambais.
- Louise née le 1/6/1729 à Gambais. (AD Yvelines 5 MI 447 ter) (AD Yvelines 5 MI 448 Bis)

Elle épouse le 12/8/1760 Jacques Manguin alors âgé de 60 ans, à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 52)

Elle épouse ensuite René Avisse, marchand coquetier, le 1/7/1771 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 53)

Elle décède le 12/2/1783 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1 MI EC 54)

Le mariage de Jacques Gravier et Catherine Ollivier

Jacques Gravier tisserand à Montfort épouse le 11/6/1754 Catherine Ollivier à Grosrouvres.

36
L'an mil sept cent cinquante quatre le onzième jour
de juin après les fiançailles et la publication des trois bans
spéciaux promus de nos messes paroissiales par trois jours de
dimanche ou festes conventives, le samedi le dimanche vingt
trois may, le jour de feste de la pentecoste le second juin, et le
jour suivant du futur mariage entre Jacques Gravier tisserand
homme veuf et de paroisse de Montfort d'une part, et
Catherine Ollivier fille majeure de Pierre Ollivier port
natif et de feu Marie Mancel d'Apparvilliers de Grosrouvres
de d'autre en face de cette paroisse, sans qu'il ait été trouvé
aucune opposition ni empêchement tant civil que
Canonique, et ce fut ainsi d'iceux le jour de
Montfort en date d'un six juin 1754. signé Vallois de
Présid. royal, qui atteste avoir fait lesdites publications
lesdites jours au dessus, sans aucune opposition, et
vraie l'ont signé de faire l'accomplissement dudit mariage
en recevant de ces parties leur mutuel consentement et
promesse par parole de présent avec la forme et les formes
littés protestés et auant un des luy présents de Nicolas Gravier
cousin de l'epouse de thomas Dacheloty ami, en suspon
tenement par les en date d'un six juin 1754 de Pierre Ollivier,
pere de l'epouse signé Pierre Ollivier, et contrôlé à
Montfort le jour suivant par d'unesme, lequel contien
tenement est demeuré annexé à notre registre, en de Nico
las Dablin c'este tomme qui a signé avec nous. et les
autres ondulés ne savent le sise ni signat d'iceux requis.
M. Marie Ollivier
C. Ollivier
C. Ollivier

Figure 32 : Mariage de Jacques Gravier et Catherine Ollivier (AD Yvelines 108 E Dépôt 8)

L'an mil sept cent cinquante-quatre le onzième jour de juin après les fiançailles et la publication des trois bans faite aux prosnes de nos messes paroissiales par trois jours de dimanches en fêtes consécutives, scavoir le dimanche vingt six mai le jour en fête de la pentecôte le second juin et le jour suivant du futur mariage entre Jacques Gravier tixeran homme veuf de la paroisse de Montfort d'une part ; et Françoise Ollivier fille majeure de Pierre Ollivier , journalier et de feu Marie Marcel de la paroisse de Gambais de droit et de fait de cette paroisse , sans qu'il se soit trouvé aucune opposition ni empêchement tant civil que canonique , vu le certificat de monsieur le curé de Montfort en datte de neuf juin 1754 signé Vallon de Bois Roger qui atteste avoir fait les mêmes publications les mêmes jours et ans que dessus , aussy sans opposition le vicaire soussigné ai fait la célébration dudit mariage en recevant des parties leur mutuel consentement et promesse par parole de présent avec la forme et les formalités présentes et accoutumées , en présence de Nicolas Gravier cousin de l'époux , de Thomas Bachelot amis ; et du consentement par le vicaire en datte du 9 juin 1754 de Pierre Ollivier père de l'épouse , signé Pierre Ollivier et contrôlé à Montfort le jour suivant par Dumesnil , lequel consentement est demeuré annexé à notre registre et de Nicolas Dablin clerc tonsuré qui a signé avec nous et les autres ont déclarés ne savoir écrire ni signer de ce requis

MARIE curé
C LHEUREUX vicaire

N DABLIN

Deux enfants au moins vont naître de cette union :

- Charles né le 16/3/1756 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1120351)
(Sosa n° 8)

- Pierre né le 18/6/1757 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1120352)

En 1772 il est tisserand.

Pierre est ensuite boulanger au Perray en 1781, il passe un contrat de mariage avec Anne Rillot le 10/9/1781 devant Me Robert à Montfort l'Amaury, l'apport de Pierre pour la communauté est de 400 livres et la dot de l'épouse est de 1500 livres. (AD Yvelines 3 E 28 325)

Pierre épouse Anne Rillot le 18/9/1781 au Perray en présence de son frère Charles Gravier. (AD Yvelines 1MIEC 111)

Pierre décède le 13/11/1812 au Perray à l'âge de 60 ans. (AD Yvelines 1120346)

Jacques Gravier est tisserand à Montfort de 1727 à 1769.
En 1735 il demeure dans le faubourg du Val à Montfort (*voir figure 31 page 32*).
Il ne sait pas signer.

Françoise Ollivier décède le 6/5/1769 à Montfort l'Amaury à l'âge de 46 ans. Son mari Jacques Gravier tisserand et son beau-frère Jean Gravier aussi tisserand sont présents.
(AD Yvelines 1 M I EC 53)

Jacques Gravier décède le 24/8/1772 à Montfort l'Amaury à l'âge de 72 ans. Ses deux fils Nicolas et Pierre Gravier tisserands tous les deux, sont présents.
(AD Yvelines 1120232)

Le tisserand

« Le tisserand a souvent un double métier, car il travaille aussi la terre.

Il est en général propriétaire de son métier à tisser, qui se transmet de génération en génération. Il se fait aussi aider par sa femme et ses enfants, c'est au sein de la famille que se fait l'apprentissage du métier .

Certains tisserands produisent eux même du lin ou du chanvre, ils peuvent aussi être alimentés en matière première. La toile de lin est très solide, un vêtement en lin servait toute la vie. »

(*Histoire du Vimeu : métier tisserand* <http://vimeu.free.fr/articles.php?lng=fr&pg=240>)

Il y a beaucoup d'autres familles de tisserand à Montfort l'Amaury.

En 1787 Joseph Jacquard révolutionne le métier à tisser par l'automatisation. La production industrielle remplace petit à petit la production familiale.

La famille Gravier se reconvertisse, Pierre Gravier devient boulanger et Charles Gravier matelassier.

En 1814 il y a toujours 14 tisserands en activité à Montfort l'Amaury. (recensement de 1814)

Tableau chronologique de l'activité de tisserand de la famille Gravier

J'ai considéré que chaque tisserand commençait à travailler environ vers 20 ans jusqu'à son décès, on voit que le métier de tisserand s'est transmis de génération en génération.

Pierre Gravier (sosa n°64), Jacques Gravier (sosa n°32), et Jacques Gravier (sosa n°16) sont tisserands, ainsi que leurs frères.

Charles Gravier (sosa n° 8) devient matelassier.

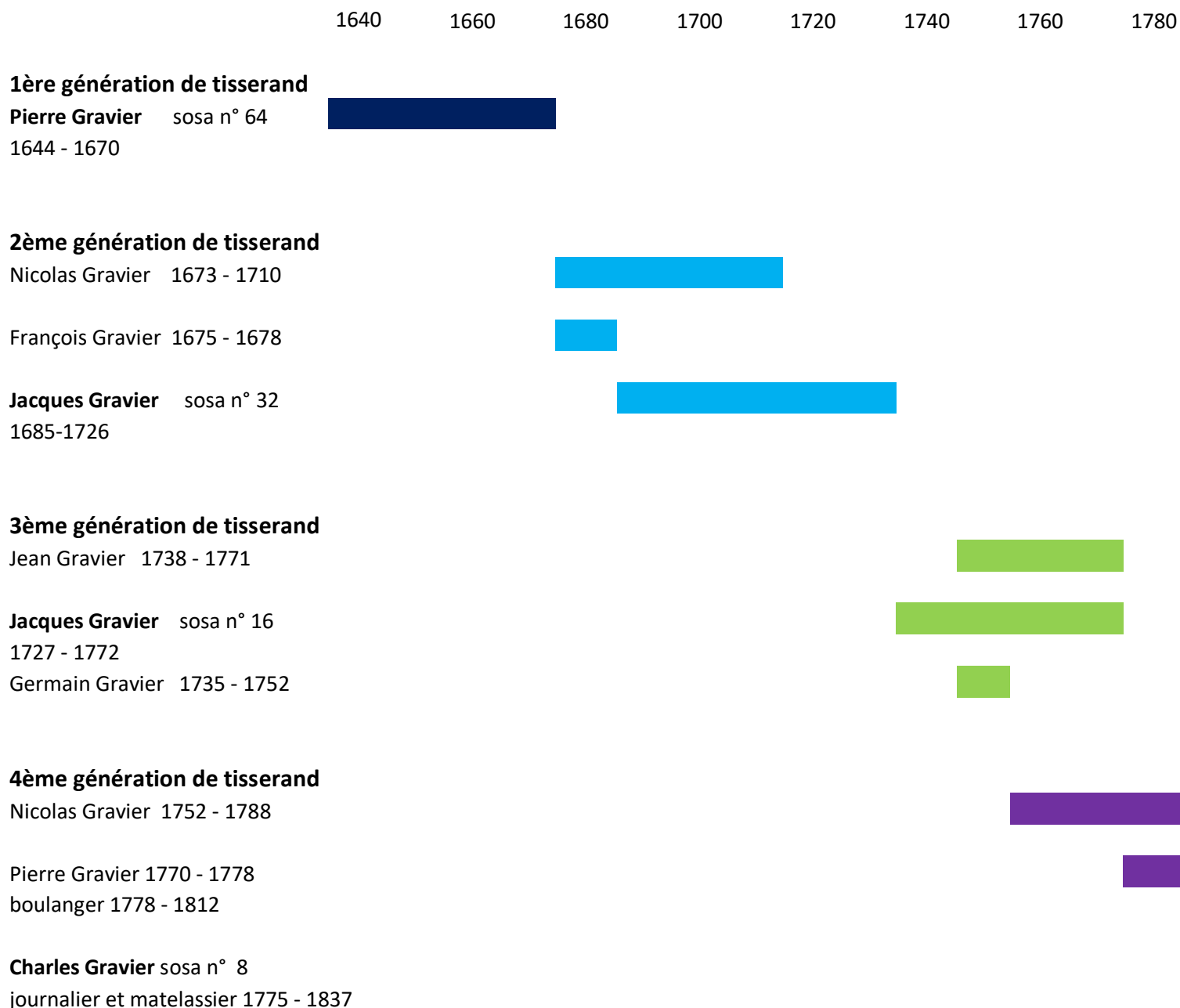


Tableau 1 : Tableau chronologique de l'activité de tisserand de la famille Gravier

PARTIE VI CHARLES GRAVIER ET MARIE LOUISE LAHAYE n° Sosa 8 et 9

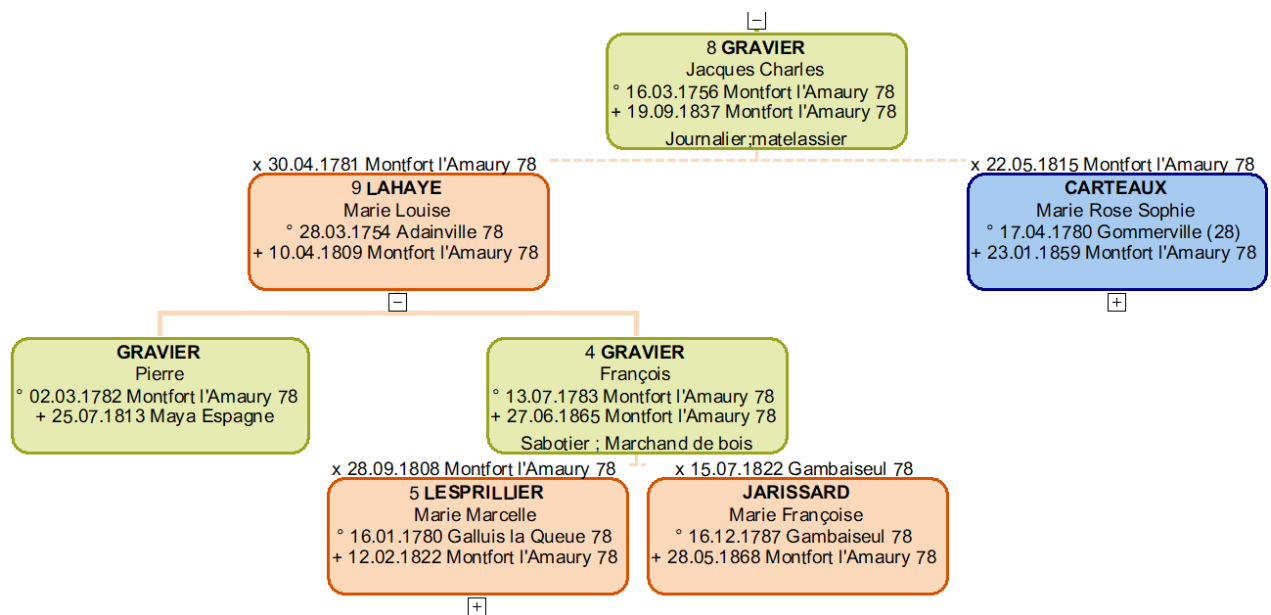


Figure 33 : Descendance de Jacques Charles Gravier et Marie Louise Lahaye

1 CHARLES GRAVIER et MARIE LOUISE LAHAYE

Présentation des conjoints

Jacques Charles (1) Gravier est né le 16/3/1756 à Montfort L'Amaury de Jacques Gravier tisserand et Françoise Ollivier, le parrain est Charles Biset journalier et la marraine Marie Marguerite Gravier. (AD Yvelines 1120351)

Marie Louise Lahaye naît le 28/3/1754 à Adainville de Pierre Lahaye, journalier et de Marie Leroy, le parrain est Filipe Paul et la marraine Louise Dablin. (AD Yvelines 1 MI EC 85)

Les frères et sœurs de Marie Louise Lahaye

Marie Louise a au moins cinq frères et sœurs.

- Marie Geneviève Lahaye est née et décédée le 5/11/1747 à Adainville.
- Denis Pierre Lahaye est né le 9/6/1749 et décédé le 10/6/1751 à Adainville.
- Une fille Lahaye est née et décédée le 19/4/1751 à Adainville.
- Jacques Lahaye est né le 2/10/1752 à Adainville. (AD Yvelines 1 MI EC 85)
- Il épouse Marie Jeanne Hue à Gambais le 28/3/1783. (AD Yvelines 5 MI 447TER)
- Pierre Lahaye est né le 2/9/1757 à Adainville. (AD Yvelines 1 MI EC 85)
- Pierre est domestique quand il épouse le 15/5/1781 Marie Egasse à Condé sur Vègre. (AD Yvelines 5 MI 438 Ter)

(1) Le prénom Jacques Charles apparait à son acte de baptême, à son 2^{ème} mariage en 1815 et à son décès, pour tous les autres actes le prénom donné est Charles.

Le mariage de Charles Gravier et Marie Louise Lahaye

Charles Gravier, journalier épouse le 30/4/1781 Marie Louise Lahaye à Montfort l'Amaury.

Les parents de Charles Gravier, Jacques Gravier et Françoise Olivier, ainsi que le père de Marie Louise Lahaye, Pierre Lahaye sont décédés en 1781.

Sont présents au mariage du côté du futur : Jean Rossignol aubergiste à la Queue son beau-frère, et René Avice, matelassier, son oncle.

Sont présents au mariage du côté de la future : Marie Geneviève Leroy sa mère, Noël Cornué charbonnier demeurant à Méré, Jacques Lahaye son frère journalier à Bourdouet. Aucun d'entre eux n'a signé. (AD Yvelines 1120232)

On peut supposer que c'est René Avice qui a initié Charles Gravier son neveu, au métier de matelassier, métier que Charles exerce ensuite jusqu'en 1834.

Deux enfants au moins vont naître de cette union :

- Pierre Gravier né le 2/3/1782 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines1120232)
Décède à Maya en Espagne le 25/7/1813. (AD Yvelines 1120235)
- François Gravier né le 13/7/1783 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines1120232)
Sosa n°4.

L'achat du logement de la rue de la Brosse

Le 9/9/1806 Charles Gravier et Marie Louise Lahaye achète un logement devant Me Robert notaire à Montfort. (AD Yvelines 3 E 28 350)

En voici des extraits :

« Furent présents Dame Marie Marguerite Honorine Paris veuve de Sieur Jacques Marquet, propriétaire demeurant à Montfort l'Amaury, laquelle a vendu au Sieur Charles Gravier matelassier et Marie Louise Lahaye sa femme »

« Une maison sise à Montfort l'Amaury rue de la Brosse consistante en une maison à cheminée, petite chambre, étable, grenier sur le toit couvert en tuile, cave sous ladite maison, petite cour en suite de l'étable et petit jardin en terrasse aboutissant sur la rue de la Brosse joignant le pignon de la dite maison et aboutissant en pointe au premier jambage d'une porte ouvrant sur une ruelle allant au moulin, laquelle porte et son emplacement ne font pas partie de la présente vente. Le tout tenant par devant ladite rue de la Brosse, par derrière ladite Dame veuve, d'un côté la grange et d'autre côté le Sieur Delance chapelier et le Sieur Geffroy.

Item une petite grange située au même lieu, tenant d'un côté le Sieur Geffroy, d'autre côté le Sieur Delance d'un bout la rue de la Brosse et d'autre bout le jardin cy dessus désigné »

« La présente vente est faite moyennant la somme de douze cent francs en numéraire à la veuve, laquelle somme elle reconnaît et confesse avoir présentement reçu desdits acquéreurs en pièces d'argent »

« Fait et passé à Montfort l'Amaury en l'étude l'an mille huit cent six le neuf septembre »



Figure 34 : Maison située rue de la Brosse, achetée par Charles Gravier en 1806

Cette maison et son jardin correspondent aux parcelles A8 et A9 sur le cadastre de la ville de Montfort l'Amaury en 1818 (voir page 46 figure 38). Achetée par Charles Gravier en 1806, elle est transmise à son fils François Gravier qui en est le propriétaire en 1818 et en 1846 également comme l'atteste le recensement, en 1863 c'est le petit fils de Charles Gravier, François Louis Gravier qui acquiert la maison. Elle est transmise ensuite en 1881 au gendre de François Louis Gravier : Jules Victor Charon. Ce dernier la vend en 1894.

Marie Louise Lahaye décède le 10/4/1809 à Montfort l'Amaury à l'âge de 55 ans. (AD Yvelines 1120234)

Charles Gravier déclare ne pas savoir signer le 17/7/1809 lors de l'acte de naissance de son petit fils Pierre Gravier à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines1120234)

Pierre Gravier soldat de l'empereur

Arrêtons-nous sur le parcours militaire de Pierre Gravier fils de Charles Gravier.

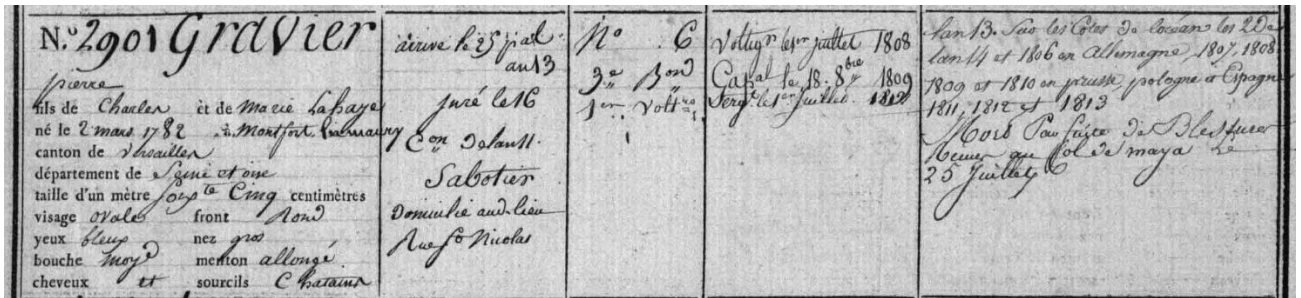


Figure 35 : Contrôles de troupe du 75ème régiment d'infanterie de ligne
Mémoire des hommes archives_SHDGR_GR_21_YC_0601X_0490

Il est affecté au 75 -ème régiment d'infanterie de ligne.

Voici les renseignements que l'on trouve :

Pierre Gravier porte le matricule 2901, il est le fils de Charles Gravier et de Marie Lahaye, il est né le 2/3/1782 à Montfort l'Amaury canton de Versailles, département de Seine et Oise
Il est sabotier, domicilié au lieu rue St Nicolas

Ses signes particuliers sont les suivants :

Taille : 1m65	Visage : ovale	Front : rond
Yeux : bleus	Nez : gros	Bouche : moyenne
Menton : allongé	Cheveux : châtain	Sourcil : châtain

Il est arrivé au corps le 25 prairial de l'an 13 (14/6/1805)

Affectations : n° 6 ; 3^{ème} bataillon ; 1^{er} voltigeur

GRADES dates des nominations : voltigeur le 1 juillet 1808 ; caporal le huit octobre 1809 ; sergent le 1 juillet 1812.

DATES et MOTIFS des sortie du corps : l'an 13. sous les côtes de l'océan le 2 de l'an 14 et 1806 en Allemagne , 1807 , 1808 , 1809 et 1810 en Prusse , Pologne et Espagne , 1811 , 1812 et 1813.

Mort par faites de blessures reçues au col de Maya le 25 juillet.



Figure 36 : Voltigeur et carabinier de ligne d'après Hyppolite Bellangé

Voici le parcours du 75^{ème} régiment d'infanterie de ligne avec les différentes batailles ou il a été impliqué, pendant la présence de Pierre Gravier dans ses rangs

- 10 au 20/10/1805 : bataille d'Ulm (Allemagne actuelle)
- 2/12/1805 (11 frimaire an XIV) : bataille d'Austerlitz (république tchèque actuelle)
- 14/10/1806 : bataille d'Iena (Allemagne actuelle)
- 8/2/1807 : bataille d'Eylau (Russie actuelle) en Prusse en 1807
- 21/6/1813 : bataille de Vittoria (Espagne)
- 25/7/1813 : bataille du col de Maya (Espagne), c'est une bataille opposant les britanniques aux français et qui a fait 2100 tués ou blessés parmi les français.

Pierre Gravier fait partie de la Grande Armée, qui participe à la campagne de Prusse et de Pologne de 1806 à 1807, une partie de la Grande Armée est envoyée en renfort en Espagne de 1808 à 1813 et Pierre Gravier en fait également partie. Il trouve la mort le 25/7/1813 au col de Maya en Espagne.

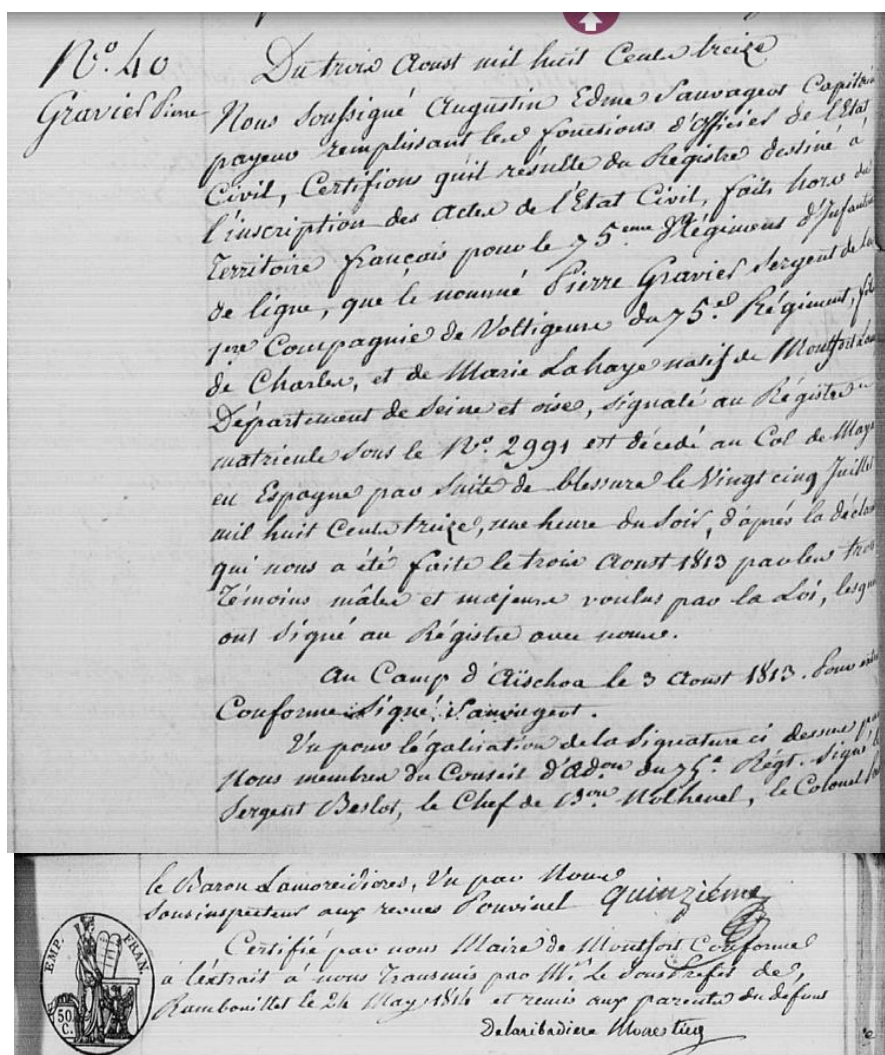


Figure 37 : Déclaration de décès de Pierre Gravier (AD Yvelines Montfort 1120235)

N°40 Pierre Gravier

Du trois aout mille huit cent treize nous soussigné Augustin Edme Sauvageot capitaine payeur remplissant les fonctions d'officier d'état civil, certifions qu'il résulte du registre destiné à l'inscription des actes d'état civil fait hors du territoire français pour le 75^{ème} régiment d'infanterie de ligne que le nommé Pierre Gravier sergent de la 1^{ère} compagnie de voltigeur du 75^{ème} régiment, fils de Charles Gravier et Marie Lahaye, natif de Montfort département de Seine et Oise, signalé au registre matricule sous le n° 2991 est décédé au col de Maya en Espagne par suite de blessure le vingt-cinq juillet mille huit cent treize, une heure du soir, d'après la déclaration qui nous a été faite le trois aout 1813 par les trois témoins mâles et majeurs voulus par la loi, lesquels ont signé au registre avec nous. Au camp d'Aischoa le trois aout 1813. Pour états conformes Sauvageot. Vu pour légalisation de la signature ci-dessus par nous membre du conseil d'Administration du 75^{ème} régiment. Signé le sergent Beslot, le chef de la 1^{ère} Noherel, Le colonel le baron Lamoreidières, vu par nous sous inspecteur aux revues Pourial. Certifié par nous maire de Montfort conforme à l'extrait à nous transmis par Mr le sous-préfet de Rambouillet le 24 mai 1814 et remis aux parents du défunt. Delaribardière Monestier

C'est cet acte d'état civil qui me donne le régiment de Pierre Gravier, ce qui permet en suite de le retrouver dans le registre de contrôle de troupe du 75^{ème} régiment d'infanterie.

Le partage des biens de Charles Gravier et François Gravier

Charles Gravier et François Gravier effectuent un partage de leurs biens le 14/2/1815 devant Me Robert notaire à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 3 E 28/359)

Extraits de l'acte :

« Furent présents le Sieur Charles Gravier matelassier demeurant à Montfort l'Amaury et le Sieur François Gravier sabotier demeurant aussi audit Montfort.

Ledit Sieur Charles Gravier 1^{er} en son nom à cause de la communauté de biens qui a subsisté entre lui et défunte Marie Lahaye sa femme décédée le dix avril mille huit cent neuf ; 2^{ème} au nom et comme héritier pour un quart de Sieur Pierre Gravier son fils, militaire décédé en activité de service au mois de juillet mille huit cent treize.

Et de François Gravier au nom et comme 1^{er} héritier pour moitié de ladite défunte Marie Lahaye sa mère ; 2^{ème} comme héritier pour les trois quarts de la succession de Pierre Gravier son frère qui comme lui avait succédé pour moitié à ladite Marie Lahaye sa mère. »

« Pour remplir ledit Sieur Charles Gravier de la somme de neuf cent francs à laquelle il a droit il aura lui appartiendra, et ledit François Gravier son fils lui cède et abandonne à titre de partage : premièrement une grange située à Montfort l'Amaury rue de la Brosse , chambre dessus , escalier pratiqué dans ladite grange pour monter dans la chambre , grenier au-dessus couvert au thuille »

« deuxièmement une portion de jardin contenant environ deux ares quatre centiares (quatre perches) au derrière de la grange ci-dessus » « tenant d'un côté le Sieur Geoffroy d'autre côté le Sieur François Gravier »

« troisièmement vingt-cinq ares cinquante-trois centiares (cinquante perches) de terre labourable au terrain de Gasluis Champtier de Buchaille »

« Pour remplir ledit Sieur François Gravier de la somme de sept cent francs qui lui revient il aura lui appartiendra, et ledit Charles Gravier lui cède et abandonne au dit titre de partage : premièrement une maison située à Montfort l'Amaury rue de la Brosse , consistant en une pièce pour ban et cheminée , petite chambre et étable à côté , grenier dessus couvert en thuille , cave pour la dite maison et petite cour ensuite de l'étable »

« deuxièmement et trois ares six centiares (six perches) environ de terre en jardin au même lieu tenant d'un côté le sieur Charles Gravier »

« Les biens de Montfort ont été acquit de Dame Marie Marguerite Honorine Paris veuve de Sieur Jacques Marquet devant le notaire soussigné le neuf septembre mille huit cent six, enregistré à Montfort le dix-huit du même mois »

« La terre de Gasluis a été acquit des Sieur Jean Jacques Ferdinand Lhermitte Laurent

Lhermitte demeurant à Montfort, fait avec le notaire soussigné le deux vendémiaire an neuf »

Cet acte nous donne les proportions du partage entre Charles et François Gravier, les 1/8 pour Charles Gravier et les 7/8 pour François Gravier suite aux décès de Marguerite Lahaye et Pierre Gravier.

Charles et François ont donc respectivement une grange et une maison situées rue de la Brosse à Montfort l'Amaury, leurs deux jardins sont mitoyens.

On a également les origines de propriété des biens acquis à Montfort et à Galluis.

Le 27/4/1816 Charles Gravier achète une autre maison à Montfort à Mr Jean Blandre devant Me Robert, pour une valeur de 1000 francs (AD Yvelines 9Q 2881).

Les biens fonciers de Charles Gravier et François Gravier

Présentation des biens fonciers de Charles Gravier et de François Gravier son fils tels qu'ils sont inscrits dans le cadastre en 1818

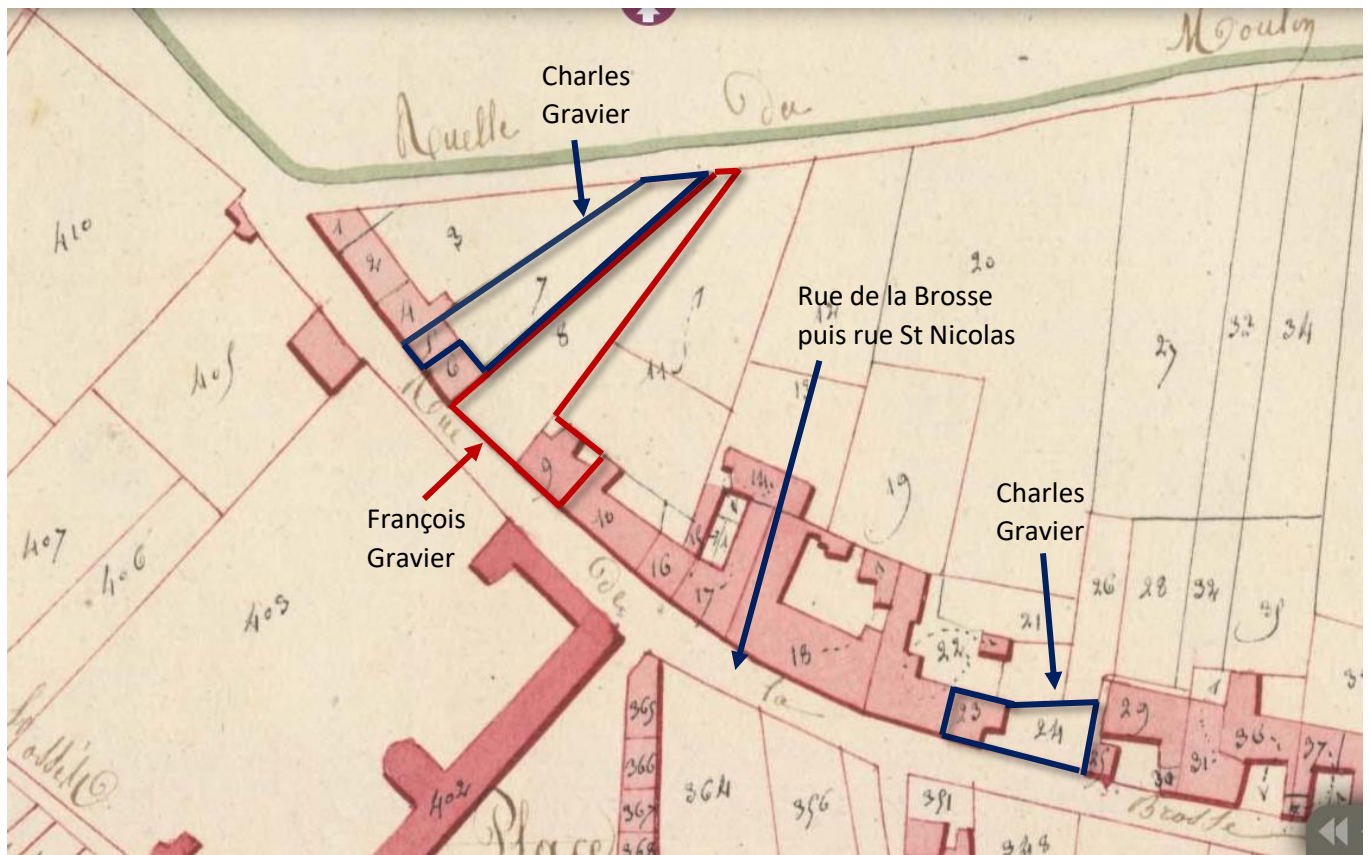


Figure 38 : Extrait du plan cadastral de Montfort l'Amaury section A (AD Yvelines 3P2 228)

En 1818 rue de la Brosse, Charles Gravier possède une maison située section A5 composée d'une seule pièce haute avec trois ouvertures ordinaires et un jardin situé section A7 ; et également une autre maison située section A 23 composée d'une pièce basse et d'un fournil, avec cinq ouvertures ordinaires, et un jardin situé section A 24.

En 1818 rue de la Brosse, François Gravier possède une maison située section A9 composée de deux pièces basses avec quatre ouvertures ordinaires, un jardin section A8.

119	32	g	maison et cuv.	2 6f	4 p basses 4 p hautes maisons et cuv.	14f	110
134	23	Gravier Charles Gru à M.	o	o 50	3 p basses avec la p. au p. au p. au	03 1/2	18. l
134	24	g	jardin	7f	-	00 7f	3

Figure 39 : Etat des sections des propriétés bâties et non bâties de Montfort l'Amaury section A (AD Yvelines 3P 3 1599)

Département de Seine & Oise
 Arrondissement de Rambouillet
 Ville de Montfort l'Amaury.

Notifié
 Etat des Propriétés Bâties de la Ville de Montfort, de leur évaluation et du nombre des Portes et fenêtres appartenant à chaque maison ou usine.

Sections	n.º des sections	Noms des Propriétaires	Nombre des		Évaluations		Remarques et observations
			Portes	Fenêtres	Provision	Débit	
	1	Marquet J ^{re} Christophe	1	1	20	15	une boutique sans cheminée
	4	Geffroy Antoine Epicié	1	4	40	30	une pièce haute et une pièce basse
	5	Gravier Charles	1	3	24	18	une seule pièce haute
	9	Gravier François Sabotier	1	4	40	30	deux pièces basses

Figure 40 : Etat des sections des propriétés bâties et non bâties de Montfort l'Amaury section A (AD Yvelines 3P3 1599)

123	4	J	maison	55	2 p. par 47	40
134	5	Gravier Charles Fils à M.	à	30	1 p. haute 27	24
72	6	Delaume etue ancien chapelain act.	Grange	40		8
				01 25		01 25
134	7	Gravier Charles Fils à M.	jardin	2-55		3
135	8	Gravier François Sabotier à M.	à	3-45		3
				06 00		06 00
135	9	J	maison et Couv.	0-85	2 p. par 47	40

Figure 41 : Etat des sections des propriétés bâties et non bâties de Montfort l'Amaury section A (AD Yvelines 3P3 1599)

2 CHARLES GRAVIER et Marie Rose Carteaux

Charles Gravier passe un contrat de mariage avec Marie Rose Sophie Carteaux le 27/4/1815 devant Mr Robert notaire à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 3 E 28/359)

Cet acte a été trouvé grâce aux tables d'enregistrement du bureau de Montfort l'Amaury.

Voici un extrait du contrat de mariage : « *Sieur Charles Gravier, matelassier demeurant Montfort l'Amaury, veuf avec un enfant de défunte Marie Lahaye, décédée son épouse, stipulant pour lui en son nom d'une part ;*

Et Demoiselle Marie Rose Carteaux, majeure, demeurant à Montfort l'Amaury, chez Monsieur Sieur Auguste Guibourg Lamare propriétaire, fille de Sieur René Carteaux, journalier demeurant Arnouville département de l'Eure et Loir, et de feu Marguerite Boucherson épouse, ses père et mère, stipulant pour elle en son nom d'autre part »

Ce contrat de mariage nous apprend que Charles Gravier vit seul avec un enfant qu'il a eu avec Marie Lahaye. Charles Gravier apporte 1000 francs et Marie Rose Sophie Carteaux 3000 francs.

Environ un mois plus tard Jacques Charles Gravier épouse en secondes noces le 22/5/1815 Marie Rose Sophie Carteaux à Montfort l'Amaury. Cet acte nous donne les dates des actes de décès des parents de Charles Gravier (AD Yvelines1120235)

Deux enfants vont naître de cette union, ils vont malheureusement décéder en bas âge au cours de la même semaine.

- Pierre Auguste Gravier né le 8/9/1816 et décédé le 13/4/1823 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines1120235)
- Marguerite Félicité Gravier née le 24/9/1818 et décédé le 9/4/1823 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines1120235)

Charles Gravier demeure à Montfort l'Amaury de 1781 à 1836, Il est d'abord journalier en 1782, 1783 et 1789 puis cardeur de matelas ou matelassier de 1806 à 1834.

Jacques Charles Gravier, ancien matelassier décède le 19/9/1837 à Montfort l'Amaury à l'âge 81 ans. Son fils François Gravier marchand de bois à Montfort est présent. (AD Yvelines 1120236)

La déclaration de succession de Jacques Charles Gravier a lieu le 17/3/1838, comme l'indique la table de succession de Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 9Q 3031)

Marie Rose Sophie Carteaux rentière, décède le 23/1/1859 à l'âge de 78 ans à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines1120237)

Son petit-fils, par alliance, François Louis Gravier marchand de bois est présent.

En effet c'est la seule grand-mère maternelle que François Louis ait connue. Sa grand-mère maternelle biologique Marie Louise Lahaye était décédée avant sa naissance.

PARTIE VII FRANCOIS GRAVIER ET MARIE MARCELLE LESPRILLIER ou LESPRIER ou LESPRITLIE n° Sosa 4 et 5

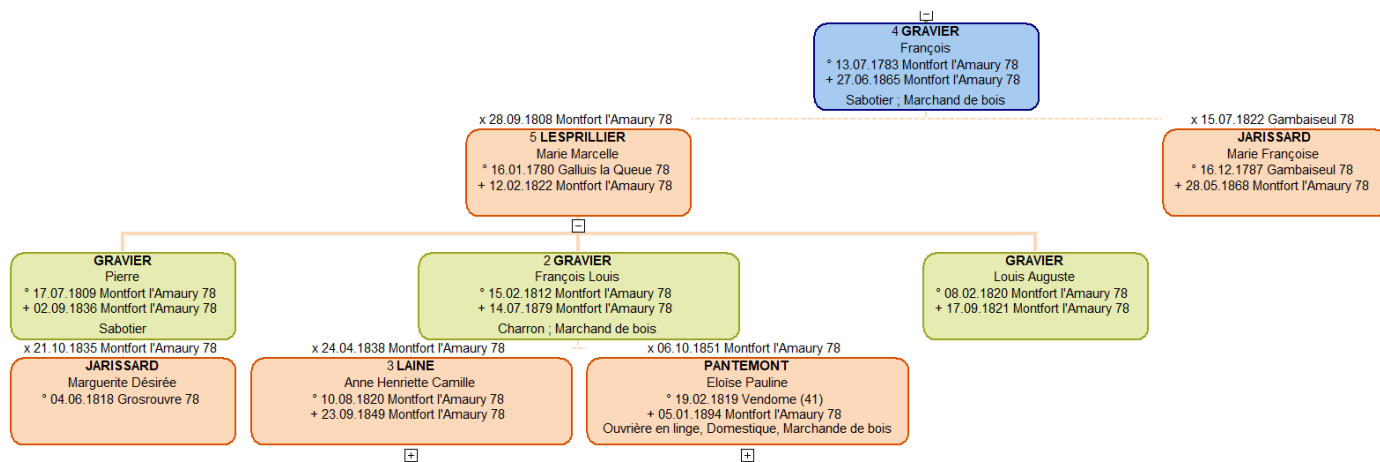


Figure 42 : Descendance de François Gravier et Marie Marcelle Lesprillier

1 FRANCOIS GRAVIER et MARIE MARCELLE LESPRIILLIER

Présentation des conjoints

François Gravier est né le 13/7/1783 à Montfort l'Amaury de Charles Gravier et Marie Marguerite Lahaye.

Son parrain est François Gravier, son cousin de Montfort et sa marraine Marie Françoise Rossignol, de la paroisse de Galluis. (AD Yvelines 1120232)

Marie Marcelle est née le 16/1/1780 à Galluis de Louis Lesprier, vigneron et de Marie Marguerite Doule.

Son parrain est Jean François Michel et sa marraine est Marie Doulé. (AD Yvelines 1MI EC302)

Présentation de la famille de Marie Marcelle Lesprillier

La lecture de la donation-partage anticipée faite le 25/1/1822 devant Me Robert notaire à Montfort l'Amaury, permet d'obtenir une photographie familiale à cette date. Ci-joint des extraits de ce document. (AD Yvelines 3E 28 371)

« Par devant Me Robert notaire royal résidant à Montfort l'Amaury, en présence des témoins ci-après nommés tous soussigné.

Furent présents.

Sieur Louis Lesprillier cultivateur et Dame Marie Marguerite Doule, sa femme, qu'il a spécialement autorisé à l'effet de présente, demeurant ensemble en la commune de Galluis, canton de Montfort l'Amaury, étant ce jour en cette ville.

Lesquels voulant prévenir les contestations qui pourraient naître entre leurs enfants, après leurs décès au sujet de leurs biens immeubles,

ont fait par ces présentes le partage par anticipation en cinq lots à titre de donation entre vifs.

Entre

- *1^{er} : Dame Marie Marcelle Lesprillier épouse du Sieur François Gravier, marchand sabotier, de lui autorisé, demeurant ensemble à Montfort l'Amaury.*
- *2^{ème} : Dame Marie Madeleine Lesprillier femme du Sieur Jacques Romain Dubocq, cultivateur, de lui pareillement autorisé, demeurant ensemble en ladite commune de Galluis.*
- *3^{ème} Marie Suzanne Lesprillier épouse de Pierre Brutus Choix, cordonnier, de lui aussi autorisé demeurant ensemble en ladite commune de Galluis.*
- *4^{ème} Sieur Louis Lesprillier, vigneron, demeurant à La Queue même commune.*
- *5^{ème} et Sieur Henri Joseph Lesprillier journalier, demeurant en la commune de Bazoches aussi canton dudit Montfort.*

Tous cinq enfants audits Sieur et Dame Louis Lesprillier leurs présomptifs héritiers pour chacun au cinquième et à ce présent ainsi que lesdits sieurs Gravier, Dubocq et Choix »

S'ensuit la liste des biens à partager :

1^{er} lot : une maison à Galluis et plusieurs terres à Galluis.

2^{ème} lot : une maison à Galluis et plusieurs terres à Galluis.

3^{ème} lot : une petite maison à La Queue et plusieurs terres à Galluis et Méré.

4^{ème} lot : plusieurs terres à Galluis.

5^{ème} lot : plusieurs terres à Méré et Galluis.

« Tirage au sort

Ces cinq lots composés comme il a été ci-dessus établi, ont été tiré au sort entre chacun desdits Henry Joseph Lesprillier, Louis Lesprillier fils, des Dame Dubocq, Choix et Gravier, suivant le désir de leurs père et mère.

Il en résulte que

Le premier lot est échu à la Dame Dubocq,

Le second au sieur Henry Joseph Lesprillier,

Le troisième au sieur Louis Lesprillier fils,

Le quatrième à la Dame Choix,

Et le cinquième à la Dame Gravier.

Au moyen de l'évènement de ce tirage au sort et de l'intention précédemment manifesté par les Sieur et Dame Lesprillier père et mère, ils déclarent faire donation entre vifs »

Nous apprenons par cet acte que le couple Gravier Lesprillier obtiendra plusieurs terres à Méré et Galluis.

Il nous donne aussi les noms des frères et sœurs de Marie Marcelle Lesprillier et de leurs conjoints pour les deux sœurs :

- Marie Madeleine et Jacques Romain Dubosq cultivateur à Galluis,
- Marie Suzanne et Pierre Brutus Choix cordonnier à Galluis,
- Louis vigneron à Galluis,
- Henri Joseph journalier à Bazoches.

Avec ces éléments je retrouve grâce aux tables décennales de Galluis et Bazoches les quatre actes de mariages de ses frères et sœurs, et à ma grande surprise trois seulement sont les enfants de Louis Lesprillier et Marie Marguerite Doule.

Marie Suzanne n'est pas leur fille. Marie Suzanne est la fille de Nicolas Lesprillier et de Suzanne Foulon comme il est noté dans son acte de mariage le 1/10/1820 à Galluis avec Pierre Brutus Choix.

Qui est donc ce Nicolas Lesprillier ? Il est décédé avant 1820.

Je trouve son acte de décès le 15/1/1817 à Galluis, il est vigneron, âgé de 36 ans et fils de Louis Lesprier et de Marie Doule.

(AD Yvelines 5MI 521 bis)

Marie Suzanne est donc la petite fille de Louis Lesprillier et Marie Marguerite Doule , elle hérite pour la part de son père Nicolas qui est décédé au moment de la donation-partage.

Evolution du patronyme Lesprillier

Ce patronyme mérite que l'on s'y intéresse, car on lui trouve plusieurs orthographe correspondant à la même famille, notamment : Lesprit'lié, Lespriller, Lesprier ou le plus courant Lesprillier.

Sur l'acte de mariage du 9/2/1768 à Galluis La Queue c'est Louis Lesprit'lié qui épouse Marie Marguerite Doule.

On retrouve la même orthographe, sur l'acte de naissance de leurs enfants Louis le 14/12/1768 à Galluis, Henri Joseph le 25/2/1782 à Galluis et Marie Madeleine le 6/3/1786 à Galluis. (AD Yvelines 1MI EC 302)

Sur l'acte de naissance de Marie Marcelle on trouve Lesprier le 16/1/1780 à Galluis, tout comme sur son acte de décès le 12/2/1822 à Galluis.

Ensuite sur les actes de mariages des enfants cités précédemment c'est le patronyme Lesprillier qui est inscrit sur les actes :

Henry Joseph Lesprillier épouse le 29/6/1808 Marie madeleine Radou à Bazoches. (AD Yvelines 5MI 507 bis)

Louis Lesprillier épouse le 9/7/1811 Marie Anne Merut à Galluis : son frère signe « *Henry Joseph Lesprillier* »

Marie Madeleine Lesprillier épouse le 24/3/1813 Jacques Romain Dubosq à Galluis. (AD Yvelines 5MI 521 bis)

On trouve aussi Lespriller sur l'acte de décès de Louis père le 21/2/1828 à Galluis, mais son fils Louis signe « *Louis Lesprillier* »

Je pense que l'on assiste à une évolution lente liée à l'instruction de la population. Peu savent lire et écrire sous l'ancien régime, ce qui laisse le choix de l'orthographe du patronyme au curé de la paroisse.

A partir du début du 19^{ème} siècle, ceux qui savent lire et signer peuvent désormais stabiliser l'écriture des patronymes pour les générations suivantes.

Le mariage de François Gravier et Marie Marcelle Lesprillier

François Gravier épouse Marie Marcelle Lesprillier le 28/9/1808 à Montfort l'Amaury. Sur cet acte, François est sabotier et habite avec ses parents à Montfort l'Amaury ; Marie Marcelle est sans profession et demeure également à Montfort l'Amaury, ses parents habitent dans la commune voisine de Galluis la Queue.

Louis Lesprillier et Henri Joseph Lesprillier, tous deux vignerons frères de la mariée sont présents. (AD Yvelines 1120234)

La vie de famille

Le couple demeure à Montfort l'Amaury de 1808 à 1822.

La profession de François est sabotier jusqu'en 1822.

Au moins trois enfants vont naître de cette union :



- Pierre né le 16/7/1809 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1120234)
Pierre est sabotier, il épouse le 21/10/1835 Marguerite Désirée Jarissard dans la commune de Grorouvres. (AD Yvelines 5 MI 533 bis)
Pierre décède l'année suivante le 2/9/1836 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1120236)
- François Louis né le 15/2/1812 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1120234) (Sosa n°2)
- Louis Auguste né le 8/2/1820 et décédé le 17/9/1821 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1120235)

Marie Marcelle Lesprier décède le 12/2/1822 à Montfort l'Amaury, à l'âge de 42 ans, son mari François Gravier est présent. (AD Yvelines 1120235)



Figure 43 : Montfort l'Amaury Etang de la Plaine, Les Laveuses

9 Mars 1822. f. 3
 Rym 107 1^{er}
 12

Jan mil huit cent vingt deux
 le Samedi Neuf Mars Neuf heures du Matin
 a la Requete de J. Francois Gravier M. J. Robers
 demurant a Montfort sur de Dame Marie Marcelle Lesprillier
 son Epouse decedee en la d. Ville de Montfort sur la Douze Perceur de son

Inventaire

1. En son nom personnel a cause de la communauté des biens qui
 a existé légalement entre lui en la d. femme de son Epouse.
 2. En son nom et comme Tutel Natuel et legal de Pierre
 Alexandre Gravier age de douze ans son demi et de Louis Gravier
 age de Neuf ans son demi, tous deux ses fils naturels et legitimes
 son mariage avec la dite dame. 27 ans

Spiditini
 A. No.
 Enregistré a Montfort le quinze Mars
 sur vingt deux f. 97. Doc. 6. M. M. quatre
 et quarante Requeses 1822

En la présence de son Epouse Lesprillier fille Vignier demurant a
 Lagueux Commune de Gastur Lagueux Canton de Montfort sur Douce
 sur dit territoire de Cote Maternel, et son subrogé tuteur, nommé a
 cette fonction, qui a accepté par deliberation au conseil de sa famille
 a preséte a cesse devant M. le Juge de paix au Canton de Montfort
 sur son papier venue suivant que le Juge de paix verbal qui est
 dressé la quatre du présent mois enregistré a Montfort sur le 15.

Le dit mineur Pierre Alexandre Gravier et Louis Gravier
 habiles a se dire et porter héritiers Chacun pour moitié de lad.
 femme de son Epouse Marie Marcelle Lesprillier leur mère Commune d.

Il a été pour la conservation des droits et intérêts de lad. partie et de leur
 autres qui appartenent, approuvé par le Ministère de M. J. Robers
 Notaire Royal Résidant a Montfort sur Lamoury soussigné et en présence
 de l'Écuyer ci-après nommé au présent soussigné, a l'Éventualité avec
 description exacte pris a ses obligations et tenu leur dit mineur et
 mineurs, us et coutumes de Neug et autres objets mobiliers, marchandises
 et de l'Écuyer J. Gravier, titres, papiers, renseignements de quelque nature
 tant de la communauté qui a existé entre lad. Gravier et la défunte
 Epouse, que de la succession de cette dernière. Lesquels objets seront
 trouvés, en dépôt en une maison sise a Montfort sur Lamoury rue

au la Brosse N. 28. Appartenant a titre de propre au dit J. Gravier
 par sa la Représentation que fera de son J. Gravier qui
 doit préséte les mains du Notaire soussigné a preséte

Figure 44 : Extrait de l'inventaire après décès de Marie Marcelle Lesprillier devant Me Robert à Montfort l'Amaury le 9 mars 1822 (AD Yvelines 3 E 28 371)

*« L'an mil huit cent vingt-deux
le samedi neuf mars à neuf heures du matin,
à la requête du Sieur François Gravier Me sabotier
demeurant à Montfort, veuf de Dame Marie Marcelle Lesprillier
son épouse, décédée en ladite ville de Montfort le douze février dernier.*

*1^{er} En son nom personnel à cause de la communauté de biens qui
a existé légalement entre lui et ladite feuë dame son épouse.*

*2^{ème} Et au nom et comme tuteur naturel et légal de Pierre
Alexandre Gravier, âgé de douze ans et demi et de Louis Gravier
âgé de neuf ans et demi, tous deux ses fils, les enfants issus
de son mariage avec ladite dame.*

*En présence du Sieur Louis Lesprillier fils , vigneron demeurant à
Laqueue commune de Galluis Laqueue , canton de Montfort , oncle
des mineurs du côté maternel, et leur subrogé tuteur , nommé à
cette fonction qu'il a accepté par délibération au conseil de leur famille ,
assemblée à Montfort devant Me le juge de paix du canton de Montfort
et sous sa présidence suivant qu'il résulte du procès-verbal qui en a été
dressé le quatre du présent mois , enregistré à Montfort le six.*

*Les dits mineurs Pierre Alexandre Gravier et Louis Gravier
habiles à se dire et porter héritiers chacun pour moitié de la dite
feuë dame Marie Marcelle Lesprillier leur mère commune.*

*Il va être pour la conservation des droits et intérêts des parties et de leurs
autres qu'il appartiendra ; procédé par le ministère de Me Robert
notaire royal, résidant à Montfort l'Amaury soussigné , et en présence
des témoins ci-après nommés , aussi soussignés ; à l'inventaire avec
description exacte , prise en estimation de tous les biens meubles
avec leurs ustensiles de ménage, autres objets mobiliers , marchandises
de l'état audit Sieur Gravier, titres papiers , renseignements dépendants
tant de la communauté , qui a existé entre ledit Gravier et sa défunte
épouse , que de la succession de cette dernière .Lesquels objets seront
trouvés et décrits en une maison située à Montfort l'Amaury rue
de la Brosse n° 28 , appartenant à titre de propre au dit Sieur
Gravier »*

L'inventaire qui suit comprends 37 articles

« Description des meubles et meublants

Dans la principale pièce de ladite maison ayant son entrée par une autre pièce servant de magasin dont la porte donne sur la rue, éclairée par une croisée donnant aussi sur la rue :

<i>1^{er} Au foyer : deux chenets, un garde cendre, une pelle, une pincette, une crémaillère et son crémaillon, une grue, un poêlon le tout de fer, un fourneau de fonte et un souffleur de peau , prisé le tout et estimé à la somme de six francs cy</i>	6
<i>2^{ème} sur la cheminée : un miroir dans son cadre de bois blanc estimé quatre francs cy</i>	4
<i>3^{ème} deux écritoires, un chandelier de fer battu , un moutardier, deux lanternes, et une boite et son couvercle de fer blanc, et autres petits objets ne méritant description estimé deux francs cy</i>	2
<i>4^{ème} Un fauteuil de canne couvert de maroquin rouge foncé de foin, sept chaises en merisier foncé de paille dépareillées estimées six francs</i>	6
<i>5^{ème} une couchette à barpillère en bois de chêne , une paillasse de grosse toile de ménage , deux matelas l'un de laine l'autre de bourre couvert de toile à careaux un lit à coutil (1) , rempli de balle d'avoine , un autre lit de coutil et son traversin rempli de plumes communes , deux couvertures de laine blanche un vieux couvre pied piquet en mauvais état , deux oreillers de coutil remplis de plumes mêlées , deux draps de toile de ménage de deux les chacun , deux taies d'oreiller , une housse de lin en siamoise flambée (2) garnie de ses rideaux ciel dossier en pente , son chassier en tringle prisé et estimé le tout à la somme de cent soixante-six francs cy</i>	166
<i>6^{ème} Un devant de cheminée garnie en toile couvert en papier, une armoire en bois de chêne fermant à deux vantaux garnis de ses tablettes, serrures et clés estimé quarante-huit francs cy</i>	48
<i>7^{ème} Sept draps de toile de ménage d'une lé et demi chacun le tout estimé quarante-huit francs cy</i>	48
<i>8^{ème} Quatre taves d'oreiller estimés quatre francs cy</i>	4
<i>9^{ème} trois serviettes de toile de ménage élimé, treize chemises de toile de ménage à usage de femme estimés vingt-huit francs</i>	28
<i>10^{ème} Onze chemises à usage d'homme estimé trente-trois francs</i>	33

(1) Le coutil est une toile faite de fil de chanvre ou de lin, souvent mélangée de coton, lissée et serrée. Le coutil d'un sommier, d'un matelas.

(2) La siamoise flambée est une étoffe mêlée de soie et de coton imitant celle que les ambassadeurs de Siam apportèrent à Louis XIV.

<i>11^{ème} Six mouchoirs de poche de différentes couleurs, une cravate de mousseline blanche, un pantalon en toile de coton et une paire de guêtre, un habit en drap bleu, d'ordonnance de garde nationale, un pantalon de velours bleu, un gilet pareil et deux autres mauvais gilets de drap, estimé le tout à la somme de dix-huit francs cy</i>	18
<i>12^{ème} Trois bonnets dits Pierrot , deux serre tête , un de mousseline et l'autre de satin , un fichue d'indienne fond bleu , un autre à carreaux et un autre fichu blanc à bordure pareille , estimé à six francs cy</i>	6
<i>13^{ème} Un jupon de toile de coton, et autre jupon pareil un jupon et une camisole de percall , un jupon et une camisolle indienne , quatre camisolles de toile en incarnat (1) , et deux tabliers pareils , un tablier de toile saint huit bleu , une camisolle noire et deux paniers de poche estimé vingt-huit francs</i>	28
<i>14^{ème} Deux paquets de fillasse estimé un franc cy</i>	1
<i>15^{ème} Une huche en bois de chine, estimée douze francs cy</i>	12
<i>16^{ème} Soixante kilogramme de farine, estimé avec le sac à quinze francs cy</i>	15
<i>17^{ème} Une marmitte et son couvercle en fer et une mauvaise chaudière, une paire de sceaux ferrés, un pot à traire, un vieux quart dans lequel il y a de la graine de fillasse estimé huit francs cy</i>	8
<i>18^{ème} Une table en bois de chêne sur son châssis dormant garni d'un tiroir estimé cinq francs cy</i>	5
<i>19^{ème} Un boisseau, deux boites de bois blanc sans couvercle, une petite table en bois de chêne sur ses quatre pieds, un petit panier d'osier, une chauffrette de terre, une vergette (2) un pot en terre, estimés trois francs cy</i>	3
<i>20^{ème} Un buffet à deux corps en bois de chêne fermant à quatre vantaux garnis de ses tablettes et tiroirs, serrures et clés estimés trente-six francs cy</i>	36
<i>21^{ème} Un lot de chiffons ne méritant description estimé</i>	2
<i>22^{ème} Cinq pots à confiture, une beurrière, un saladier, trois assiettes, le tout de fayence, deux caraffes de verre, deux pots de grès, deux plats de terre en meule et poterie ne méritant description, estimé le tout à la somme de trois francs cy</i>	3
<i>23^{ème} Six fourchettes de fer, et six cuillères d'étain, deux bouteilles gros verre estimé deux francs cy</i>	2

(1) L'Incarnat est une variété de trèfle.

(2) La vergette est une brosse servant à nettoyer des vêtements ou des étoffes.

<i>24^{ème} Une couchette en bois de tourneur, une vieille paillasse, un trousseau et un oreiller rempli de plumes, un vieux morceau de tapisserie et un sac de grosse toile estimé trois francs cy</i>	3
<i>25^{ème} dans le magasin : un poêle de fer battu, une vieille faux, un couleau à lésine, deux ances de seau, un broc estimé deux francs cy</i>	2
<i>26^{ème} Un petit casier, un tonneau futaille, un baquet, un quart six paneton (1) en paille, un billot de bois de noyer, une hotte d'osier et une marne, deux traiteaux et ses échellettes une chérolle de bois d'aulne, une chature , un mauvais rouet à filet , deux gaules d'aulnes , une vieille table ronde de bois de chêne sur son châssis ployant estimé douze francs cy</i>	12
<i>27^{ème} Un boulon de brouette, trois mauvaises fauxscilles , une ratissoire , deux vieux étoupes , une pelle de bois et un fourgon de fer estimé le tout à six francs cy</i>	6
<i>28^{ème} Dans le grenier au-dessus la maison : quarante bourriers de bois de différentes formes en quatre gerbes d'haricots sous batte estimé huit francs cy</i>	8
<i>29^{ème} Dans la cave : deux pommeaux de cidre contenant chacun deux cent trente-six litres et un pommeau futaille vide estimé le tout à dix-huit francs cy</i>	18
<i>30^{ème} Deux mauvais chantiers (2) estimé deux francs cy</i>	2
<i>Tous les meubles meublant étant estimé, cette nature des objets à inventoriés étant épuisé, et la prisée pour bien S Delaume se trouvant ainsi terminée, il s'est en cet instant retiré et a signé après lecture faite.</i>	
Report	
<i>Dans le magasin ci-dessus</i>	
<i>31^{ème} Trente paires de sabots au rebus de différentes grandeurs et estimé sept francs cinquante centimes cy</i>	7,5
<i>32^{ème} Quarante paires de sabots moyens estimé dix francs cy</i>	10
<i>33^{ème} Cent paires de petits sabots estimés vingt francs cy</i>	20

(1) Le paneton est petit panier tressé en osier, dont l'intérieur est tapissé d'un tissu en coton épais ou en lin.

(2) Un chantier est un outil pour poser les tonneaux.

Dans la boutique

34^{ème} Quarante paires de différents sabots estimés à la somme de dix francs cy 10

35^{ème} Trente et une paire de sabot non fini de différentes grandeurs et estimés sept francs soixante-quinze centimes cy 7,75

36^{ème} Seize terrières, cuillères et boudoirs(1), trois paroirs (2), une gouge (3), une scie, une hache, estimée avec une essette (4), un coin de fer, un maillet de bois, une bic, une coche (5), deux billots, plusieurs morceaux de bois blancs, une cage à oiseau, un lot à sabottier en bois blancs, une mauvaise marmitte en fonte, sept planche de bois blanc, un pied, un levier de bois, une petite hachette, estimé le tout trente francs cy 30

Sur la place de la Croix Buissée (6)

37^{ème} Plusieurs morceaux de bois à sabot formant quinze pièces un petit tas de copeaux et plusieurs petits morceaux de bois le tout estimé à quarante francs cy 40

La prisée (7) se trouvant enfin terminée à l'égard de Mr Perceron , sa présence devenant inutile pour la suite du présent inventaire , il s'est en cet instant retiré »

(1) La tarière, la cuiller et le boudoir sont des instruments qui permettent de creuser l'intérieur du sabot.

(2) Le paroir est un grand couteau à lame longue et droite, terminée par un crochet.

(3) Une gouge est un ciseau à bois concave.

(4) Une essette est un marteau dont une extrémité est tranchante.

(5) Une coche est un petit établi transportable.

(6) La place de la Croix Buissée est située au milieu de la rue de Brosse à une centaine de mètre de la maison de François Gravier.

(7) La prisée est l'évaluation du prix d'une chose mise à l'enchère ou dans un partage.



Figure 45: Forêt de Fougères : sabottiers et sabottières au travail (généalogie BRETET)

Declarati^on Relative au mariage dudit Sr Gravier
avec la défunte.

Louis Gravier a aussi déclaré qu'il n'a été fait aucun acte régulier
ou convention civile de son mariage avec la défunte; que ce
mariage a été célébré en l'année mille huit cent sept le quatorze
septembre, & que depuis son épouse ne lui a fait aucuns dons ni legs.

Successions Recueillies par le Sr Gravier

que pendant la durée de la communauté lui déclarant a recueilli 1.^o
la succession de Dame Marie Lahaye sa mère, décédée à Montfort
femme du Sr Charles Gravier son père; 2.^o En celle de Pierre Gravier
son frère décédé militaire au service de l'Etat; qu'il ne peut indiquer
ce qui peut lui être revenu de ces successions relatives à son mobilier
qui de plus aux Bernard & la Sr Jeanne ont confondu avec la
communauté puisqu'il n'existe point de contrat de mariage. Mais
que suivant un acte passé devant M. Robert Notaire soussigné qui
est la minute en présence de Bernard le quatorze février mil huit
cent quinze dûment enregistré, il a été prouvé entre lui & le Sr
Charles Gravier son père au partage de l'immeuble érigé pendant de
ces successions; que pour le remplir de ses droits le Sr
Lahaye lui a abandonné 1.^o La maison située à Montfort l'Amaury
sur la route de Paris dans laquelle il fait aujourd'hui son domicile
2.^o En Brezins sis Cantiers (Près Paris) de terre en ardenne
à côté de ladite maison; ce partage a été fait sans aucune
faute.

Ce partage composait tout ce qui existait chez le Sr Gravier
en l'Etat en papier acte inventorié comme seule partie de la
Cote première & unique
Finie le 14 Mars 1822

Figure 46 : Extrait de l'inventaire après décès de Marie Marcelle Lesprillier devant Me Robert à Montfort l'Amaury le 9 mars 1822 (AD Yvelines 3 E 28 371)

« Déclaration relative au mariage dudit Sieur Gravier avec la défunte.

Louis Sieur Gravier a aussi déclaré qu'il n'a été fait aucun acte régulier
en convention civile de son mariage avec la défunte; que ce
mariage a été célébré en l'année mille huit cent sept le quatorze
septembre, que depuis son épouse ne lui a fait aucuns dons ni legs.

Successions recueillies par le Sieur Gravier

que pendant la durée de la communauté lui déclarant a recueilli 1^{er}
la succession de Dame Marie Lahaye sa mère, décédée à Montfort
femme du Sieur Charles Gravier son père; 2^{ème} en celle de Pierre Gravier

son frère décédé militaire en service de l'état ; qu'il ne peut indiquer ce qui peut lui être revenu dans ces successions relativement au mobilier qui d'ailleurs aux termes de la loi se trouvent confondues dans la communauté puisqu'il n'existe point de contrat de mariage , mais que suivant un acte passé devant Me Robert notaire soussigné qui en a la minute en présence de témoins le quatorze février mille huit cent quinze dument enregistré il a été pour et entre lui et le Sieur Charles Gravier son père , au partage des immeubles dépendants de ces successions ; que pour le remplir de ses droits , ledit Sieur son père lui a abandonné 1^{er} la maison située à Montfort l'Amaury rue de La Brosse dans laquelle il fait aujourd'hui sa demande , 2^{ème} et trois ares six centiares six perches de terres en jardin à côté de la dite maison ; ce partage a été fait sans aucune soulte.

Ce partage compose tout ce qui existe chez ledit Sieur Gravier en titres et papiers a été inventorié comme seule pièce de la cote première et unique »

Cet acte nous donne l'inventaire complet de ce qui compose la maison de François Gravier au n° 28 de la rue de la Brosse. Il nous indique aussi la date de l'acte de cession de la maison à François Gravier le quatorze février mille huit cent quinze devant Me Robert notaire à Montfort l'Amaury.

2 FRANCOIS GRAVIER et MARIE Françoise Jarissard sa 2^{ème} épouse

François Gravier passe un contrat de mariage avec Marie Françoise Jarissard le 17/6/1822 devant Me Robert notaire à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 3 E 28 371)
Cet acte a été trouvé grâce aux tables d'enregistrement du bureau de Montfort l'Amaury.

Voici un extrait de ce contrat de mariage :

« Par devant nous Me Robert notaire royal résidant à Montfort l'Amaury , en présence des témoins ci-après , tous soussignés.

Furent présent sieur François Gravier, marchand sabotier, demeurant à Montfort , veuf en premières noces avec deux enfants encore mineurs de dame Marie Lesprillier, décédée à Montfort le douze février dernier , stipulant en son nom personnel , d'une part.

Demoiselle Marie Françoise Jarissard, majeure, fille de Sieur Denis Jarissard sabotier et Dame Marie Anne Portal sa femme , demeurant avec les dits enfants des père et mère en la commune de Gambaiseul, canton et arrondissement de Rambouillet , stipulant en son nom d'autre part.

Lesquels en présence

1^{er} de Charles Gravier matelassier demeurant à Montfort, père du futur,

2^{ème} des Sieur et Dame Jarissard dessus nommé père et mère de ladite Demoiselle Jarissard,

3^{ème} du sieur Etienne Tirlet, cultivateur demeurant à Grorouvres, bel oncle de la dite demoiselle, à cause de Marie Marguerite Portal, sa femme, 4^{ème} et de François Leloup, garde rente et actuellement cultivateur demeurant à Gambaiseul, ami.

Ont arrêté ainsi qu'il suit les clauses et conventions du mariage projeté entre ledit Sieur Gravier et la Demoiselle Jarissard et dont la célébration doit avoir lieu incessamment «

« Article 3 : L'apport en mariage du futur époux se compose de la somme de deux mille quatre cent francs, en meubles, effets mobiliers, marchandises de son état, bois à sabot et deniers comptants, dont trois cent trente francs douze centimes forme la moitié à lui revenant dans le montant de l'actif de l'inventaire fait après décès de ladite Marie Marcelle Lesprillier sa défunte épouse, par le ministère de Mr Robert notaire soussigné qui en a la minute en présence de témoins le neuf mars dernier, dument enregistré, et le surplus à lui provenant des bénéfices et des spéculations qu'il a fait depuis le décès de la dite Dame son épouse, sur laquelle somme dont la future déclare avoir pris une parfaite connaissance, ledit Sieur Gravier doit le cout de l'inventaire et le surplus des francs d'un acte de donation et part age fait au profit de la défunte par les sieur et Dame Lesprillier ses père et mère devant Me Robert le vingt-cinq janvier audit an dernier .

Article 4 : à l'égard de l'apport de la demoiselle Jarissard qui consiste en la somme de mille francs en meubles, effets mobiliers, habits linge et hardes à son usage et deniers comptants à elle provenant en totalité de ses gains et épargne ainsi que la reconnaissance par lesdits Sieur et Dame Jarissard ses père et mère. De cette somme de mille francs dont ledit sieur Gravier futur déclare avoir pris une exacte connaissance, il consent à demeurer chargé envers ladite Demoiselle ou ses représentants, par le seul fait de la célébration dudit mariage »

Ce contrat de mariage nous apprend que François Gravier depuis le décès de son épouse vit avec deux enfants mineurs qu'il a eu avec la défunte Marie Marcelle Lesprillier : Pierre et François Louis Gravier.

Pour la future communauté de biens François Gravier apporte 2400 Francs et Marie Françoise Jarissard apporte 1000 Francs.

Deux dates d'actes notariés nous sont précisées :

- La donation-partage anticipée de la famille Lesprillier faite le 25/1/1822 devant Me Robert notaire à Montfort l'Amaury
- L'inventaire après décès de Marie Marcelle Lesprillier fait le 9/3/1822 devant Me Robert notaire à Montfort l'Amaury

François Gravier épouse le 15/7/1822 Marie Françoise Jarissard à Gambaiseul. (AD Yvelines 1121718)

Je n'ai pas trouvé d'enfant de ce couple.

Le 29/7/1835 François Gravier et Françoise Jarissard effectuent leur testament devant Me François Alphée Habert, notaire à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 3 E 29 127)

Sur le recensement de l'année 1836 des habitants de la ville de Montfort, François Gravier est marchand de bois et vit avec sa femme Françoise Jarissard et son fils François Louis Gravier. (AD Yvelines 9M 726/1)

Figure 47 : Signature de François Gravier

François Gravier sait signer, il signe au décès de son père Jacques Charles Gravier le 19/9/1837 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1120236)

Le 30/1/1841 François Gravier marchand de bois effectue une donation entre vifs à son épouse Marie Françoise Jarissard devant Me Frédéric Alexandre Deschet, notaire à Montfort l'Amaury. On y apprend qu'en 1845 François Gravier n'a plus qu'un enfant en vie de sa 1^{ère} épouse Marie Marcelle Lesprillier. Il effectue cette donation afin de protéger son épouse Françoise Jarissard, dans le cas où il viendrait à décéder avant elle. (AD Yvelines 3 E 29 133)

Le 14/11/1841 François Gravier, propriétaire et marchand de bois, fait un bail pour 9 années à partir du 11/11/1841 jusqu'au 11/11/1850 au Sieur Louis Libert, cultivateur à Montfort. Ce bail concerne une terre dépendant du terrier de Bazoches, canton de Montfort. (AD Yvelines 3 E 29 134)

DÉSIGNATION		NUMÉROS			NOMS DE FAMILLE.	PRÉNOMS.	TITRES, QUALIFICATIONS, état ou professions et fonctions.	ÉTAT CIVIL DES HABITANTS.					AGE.	
1 Des quartiers, villages ou hameaux	2 Des rues dans les chefs-lieux.	3 Des maisons.	4 Des ménages.	5 Des individus.				SEXE MASCULIN.			SEXE FÉMININ.			
					6	7	8	9 Garçons.	10 Hommes mariés.	11 Veufs.	12 Filles.	13 Femmes mariées.	14 Veuves.	15
				1	Gravier	François	M. de bois		1					73
		28	6	2	Jarissard Gravier	Françoise						1		69
				3	Cartaut Gravier	Marie Sophie	Présentaire						1	76
		27	7	4	Bazin	Henri Julien	Vendeur	1						24
				5	Samson	Pierre Auguste	Journalier		1					38

Figure 48 : Recensement de l'année 1856 à Montfort l'Amaury (AD Yvelines 9M 726/1)

Il habite au 28 rue St Nicolas comme l'atteste les recensements de 1846, 1851 et 1856. En 1856 il vit avec son épouse Françoise Jarissard et sa belle-mère Marie Sophie Cartaut.

Les actes notariés passés par François Gravier

Date de l'acte	Profession de François Gravier	Acte	Vendeur, cédant acquéreur	Bien concerné	Prix	Notaire
29/8/1809	Sabotier	Succession suite au	Décès de Marie Louise Lahaye	Une maison et 25 ares, 52 centiares de terre à Galluis	850 francs	
11/10/1814	Sabotier	Succession suite au	Décès de Pierre Gravier	Un quart de maison, bâtiment et jardin à Montfort	250 francs	
5/12/1824	Sabotier	Achat à	Jean Christophe Marquet	Une maison à Montfort	550 francs	Me Robert à Montfort
23/10/1831	Sabotier	Achat par adjudication		19 ares, 92 centiares de terre à Montfort	1400 francs	Me Habert à Montfort
26/9/1837	Sabotier	Liquidation et partage suite au	Décès de Charles Gravier	Une maison et 3 pièces de terre à Montfort		Me Robert à Montfort
29/7/1838	Marchand de bois	Testament				Me Habert à Montfort
30/1/1841	Marchand de bois	Donation à Marie Françoise Jarissard sa femme				Me Deschet à Montfort
14/3/1841	Marchand de bois	Achat par adjudication à	Thérèse Desfond	14 ares, 29 centiares de terre à Méré	532 francs	Me Deschet à Montfort
14/11/1841	Marchand de bois	Bail à ferme à	Louis Libert	24 ares 64 centiares à Bazoches	30 francs pendant 10 ans	Me Deschet à Montfort
22/11/1861	Ancien marchand de bois	Donation à	François Louis Gravier son fils	Une maison à Montfort et 1 hectare 35 ares 88 centiares de terre et pré à Montfort Méré Galluis	241,5 francs	Me Brault à Montfort
22/11/1861	Ancien marchand de bois	Donation à	Françoise Marie Jarissard sa femme	Usufruit de divers biens		Me Brault à Montfort

Tableau 2 : Actes notariés passés par François Gravier au cours de son existence, cette liste non exhaustive a été trouvée grâce à l'enregistrement des actes du bureau de Montfort l'Amaury.

François Gravier a exercé deux métiers en relation avec le bois, d'abord sabotier à partir de 1808 puis progressivement marchand de bois à partir de 1835, le passage définitif en tant que marchand de bois semble être lié au décès de son père Charles en 1837. Il est marchand de bois au moins jusqu'en 1856, comme l'atteste le recensement.

François Gravier, propriétaire décède le 26/7/1865 à Montfort l'Amaury à l'âge de 81 ans. Son fils François Louis Gravier, charron est présent. (AD Yvelines 1120238)

Dans l'enregistrement des actes de Montfort l'Amaury on trouve la date de la déclaration de succession de François Gravier : le 19/5/1866. Son héritier est son fils, François Louis Gravier charron à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 9Q3035)

Marie Anne Françoise Jarissard décède 3 ans plus tard le 28/5/1868 à Montfort l'Amaury à l'âge de 84 ans. (AD Yvelines 1120238)



Figure 49: Montfort l'Amaury, vue générale prise de la tour d'Anne de Bretagne

PARTIES VIII : FRANCOIS LOUIS GRAVIER ET ANNE HENRIETTE CAMILLE LAINE n° Sosa 2 et 3

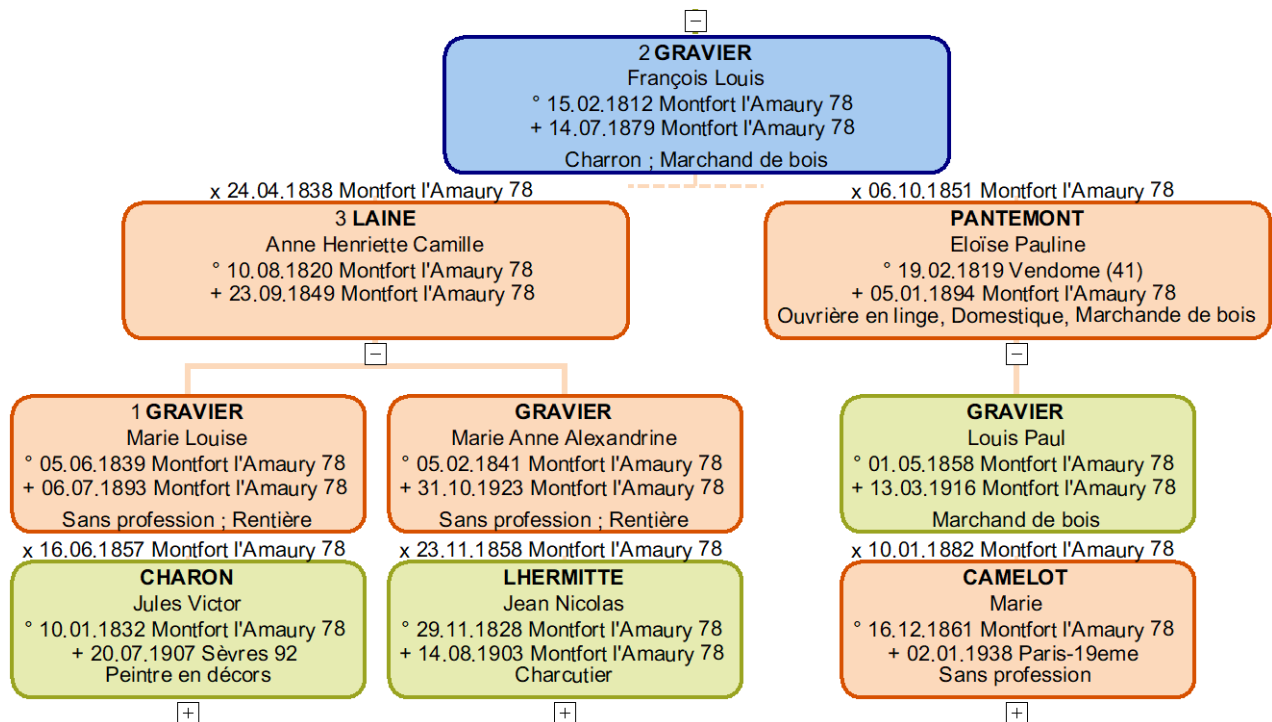


Figure 50 : Descendance de François Louis Gravier

1 FRANCOIS LOUIS GRAVIER et ANNE HENRIETTE CAMILLE LAINE

Présentation des conjoints

François Gravier est né le 15/12/1812 à Montfort l'Amaury de François Gravier sabotier et Marie Lesprillier. Louis Lesprillier, oncle maternel et vigneron à La Queue est présent. (AD Yvelines 1120234)

Anne Henriette Camille est née le 10/8/1820 à Montfort l'Amaury de Jacques Auguste Laine, domestique et Marie Anne Lefol. Le Sieur Louis Fouquet capitaine retraité, chevalier de l'ordre royal de la légion d'honneur est présent. (AD Yvelines 1120235)

Sur le recensement de l'année 1836 des habitants de la ville de Montfort, François est noté comme étant un soldat en activité de service, mais vivant seul avec son père François Gravier, marchand de bois, et sa belle-mère Françoise Jarissard. (AD Yvelines 9M 726/1)

Présentation des parents de Anne Henriette Camille Lainé

Jacques Auguste Lainé est né le 6/12/1787 de Charles Auguste Lainé et Catherine Sophie Devignes à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1120232)

Il est cultivateur à Méré en 1816, il s'installe ensuite à Montfort l'Amaury après son mariage le 26/3/ 1816 avec Marie Anne Lefol, jusqu'à son décès le 2/1/1862 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1120235,1120238)

Marie Anne Lefol est née 8/12/1793 de Jacques Lefol et Marie Carre à Montbart en Côte D'or.

Je n'ai trouvé qu'une sœur de Anne Henriette Camille Lainé, il s'agit de Marguerite Charlotte Lainé née le 16/3/1817 à Méré. (AD Yvelines 1120225)

Attardons-nous sur le parcours militaire de Jacques Auguste Lainé, père de Anne Henriette Camille Lainé

Le parcours militaire de Jacques Auguste Lainé

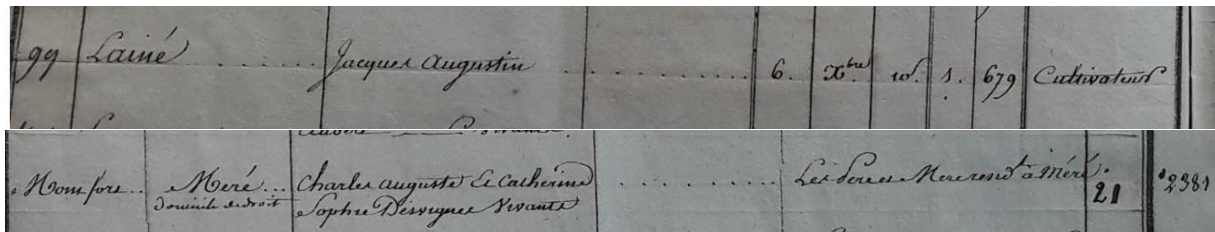


Figure 51 : Liste des conscrits de 1807 arrondissement de Versailles, canton de Montfort (AD Yvelines 1 R 49)

Jacques Auguste étant né en 1787, on le retrouve dans la liste des conscrits de 1807 On y trouve les informations suivantes : il porte le n° 99 dans la liste alphabétique des conscrits de 1807, « Jacques Augustin Lainé est né le 6/12/1787 à Montfort, il mesure 1m 679, il est cultivateur domicilié à Méré, ses parents sont Charles Auguste Lainé et Catherine Sophie Devignes et sont également domiciliés à Méré »

NUMÉROS D'ENREGISTREMENT et SIGNALEMENTS.	DATES DE L'ARRIVÉE AU CORPS, et dern. domicile des Conscrits ou de leurs Remplaçans; des Enrôlés volontaires; des Réquisitionnaires; et des Militaires incorporés.	NUMÉROS des BATAILLONS ou Escadrons, et des Compagnies.	GRADES, DATES DES NOMINATIONS; ACTIONS D'ÉCLAT, et BREVETS D'HONNEUR.	DATES ET MOTIFS DES SORTIES DU CORPS. DÉCÈS. SERVICES ANTÉRIEURS. BLESSURES, ET CAMPAGNES DE GUERRE.
N. 4758 Jacques Auguste Laisné fils de Charles Augustin et de Sophie Catherine né le 6 ^{dec} 1787 à Méré canton de Montfort département de Seine et Oise taille d'un mètre soixante dix centimètres, visage ovale front ordinaire yeux bleus nez moyen bouche petite menton pointu cheveux châtain sourcil châtain.	Arrivé au Corps le 27 février an 1807 Conscrit de l'an 1807 Départ. de Versailles le 3 février 1807	5 15 3 Grenadiers 1 ^{er} Co. 1814	Grenad. le Comantoy	Promis d'égare le 12 mai 1809 à 4000 Parti pour France le 6 juin 1814 Parti par réforme le 18 juin 1814

Figure 52 : Contrôles de troupe du 15^{ème} régiment d'infanterie de ligne an 12 à 1815
Mémoire des hommes_SHDGR_GR_21_YC_0134X_0297

Il est affecté au 15^{ème} régiment d'infanterie de ligne.

Voici les renseignements que l'on trouve :

Jacques Auguste Laisné porte le matricule 4758, il est le fils de Charles Augustin Laisné et de Sophie Catherine Desvignes, il est né le 6/12/1787 à Méré canton de Montfort, département de Seine et Oise

Ses signes particuliers sont les suivants :

Taille : 1m66	Visage : ovale	Front : ordinaire
Yeux : bleus	Nez : moyen	Bouche : petite
Menton : pointu	Cheveux : châtain	Sourcil : châtain

Il est parti de Versailles le 5/2/1807 et arrivé au corps du 15^{ème} régiment d'infanterie le 27/5/1807.

Il est nommé grenadier le 6 mars 1807.

Il est prisonnier de guerre le 12 mai 1809 à Porto.

Il rentre en France après sa captivité le 4 juin 1814 et est réformé le 18 juin 1814.

Contexte historique : « le 12 mai 1809 a eu lieu la deuxième bataille de Porto, cette bataille opposait les Anglo Portugais aux Français, les français inférieurs en nombre durent battre en retraite, laissant sur place les blessés des précédentes batailles qui ne pouvaient être évacués. » 1800 français furent fait prisonniers dont Jacques Auguste Lainé.

Après cinq années de captivité en Angleterre, il est libéré le 4 juin 1814, suite à la 1^{ère} abdication de Napoléon 1^{er} le 12 avril 1814.

On peut en déduire que Jacques Auguste avait été blessé avant la deuxième bataille de Porto, ce qui explique aussi sa réforme en 1814, alors qu'il n'a que 27 ans.

Le 25/1/1851 son épouse Marie Anne Lefol décède à Montfort l'Amaury, François Louis Gravier son gendre est présent.

En 1857 Jacques effectue la demande d'obtention de la médaille de St Hélène, cette médaille créée par Napoléon III récompense les 400000 soldats encore vivants en 1857, qui ont combattu aux côtés de Napoléon 1^{er} pendant les guerres de 1792 à 1815.

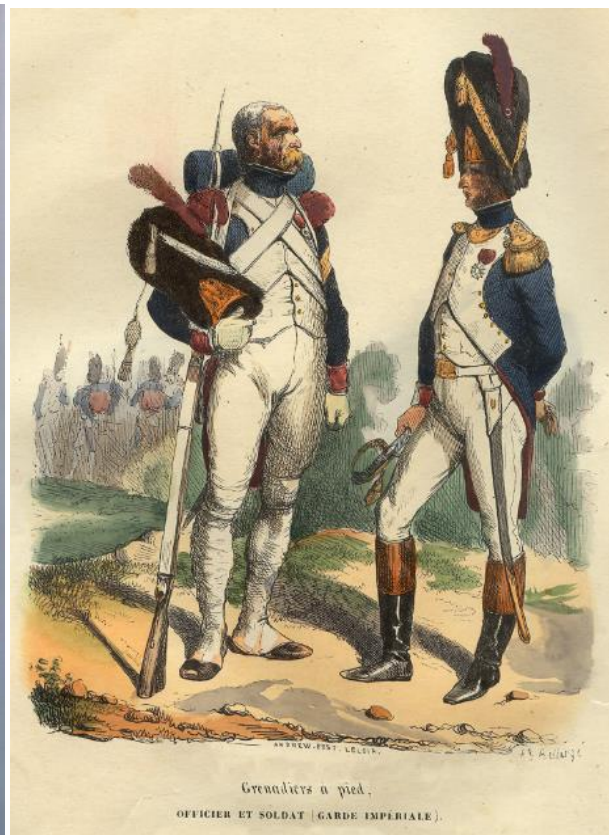
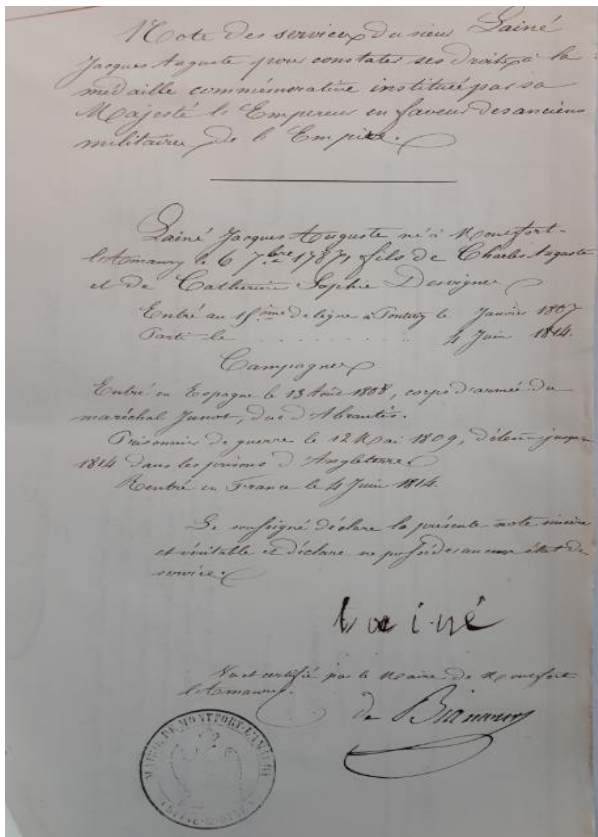


Figure 53 : Demande d'obtention de la médaille de St Hélène (AD Yvelines 3 R 49)

Figure 54 : Grenadier à pied officier et soldat par Hyppolite Bellangé

Transcription de la lettre : « *Note des services du sieur Lainé Jacques Auguste pour constater ses droits à la médaille commémorative institué par sa Majesté l'Empereur en faveur des anciens militaires de l'Empire.*

Lainé Jacques Auguste, né à Montfort l'Amaury le 6/9/1787 fils de Charles Auguste et de Catherine Sophie Desvignes.

Entré en Espagne le 13 /8/1808, corps d'armée du maréchal Junot, Duc d'Abrantès.

Prisonnier de guerre le 12/5/1809, détenu jusqu'en 1814 dans les prisons d'Angleterre.

Rentré en France le 4/6/1814.

Le soussigné déclare la présente note sincère et véritable et déclare ne posséder aucun état de service.

LAINÉ

Vu et certifié par le maire de Montfort l'Amaury

De BIANCOURT »

Cinq ans plus tard Jacques Auguste Lainé décède à Montfort l'Amaury le 2/1/1862 à l'âge de 74 ans, son gendre François Louis Gravier est présent. (AD Yvelines 1120238)

Le mariage de François Louis Gravier et Anne Henriette Camille Laine

François Louis Gravier passe un contrat de mariage le 19/4/1838 avec Anne Henriette Camille Lainé dans l'étude de Me François Alphée Habert notaire à Montfort l'Amaury.

Cet acte nous donne les informations suivantes :

François Louis Gravier est charron, fils de François Gravier marchand de bois demeurant à Montfort l'Amaury et de dame Marie Marcelle Lesprillier sa première femme décédée ; Marie Jarissard l'épouse actuelle de François Gravier père est présente.

Le futur apporte en dot les 7/8^{ème} des immeubles qui lui appartiennent et dont son père est propriétaire du dernier huitième.

Des 7/8^{ème} d'immeubles appartenant au futur, 4/8^{ème} proviennent de la moitié de l'héritage de sa mère Louise (1) Marie Marcelle Lesprillier, décédée à Montfort l'Amaury le 20/2/1822, et les 3/8^{ème} restant proviennent des 3/4 de l'héritage de son frère Pierre Gravier, décédé le 1/9/1836 à Montfort l'Amaury.

Ces immeubles sont constitués par différentes terres sur les communes de Galluis, Montfort et Méré d'une superficie de 46 ares et 11 centiares.

Le futur apporte la somme de 350 francs en deniers comptant, son père lui constitue en dot la somme de 800 francs en meubles et effets mobiliers.

(1) Le prénom Louise a été ajouté, mais cela doit être une erreur du notaire, car sur ces actes de baptême, de mariage et de décès c'est Marie Marcelle qui est inscrit.

Anne Henriette Camille Lainé est fille de Jacques Auguste Lainé jardinier et de Marie Anne Lefol sa femme avec lesquels elle demeure à Montfort l'Amaury.

Le Sr Lainé père constitue une dot, pour moitié avec son épouse, en avancement de leur succession future, la somme de 2000 francs en deniers comptant.

La future épouse a aussi constitué la somme de 600 francs provenant de ses gains et épargnes et meubles d'effets mobiliers. (AD Yvelines 3E29 128 0)

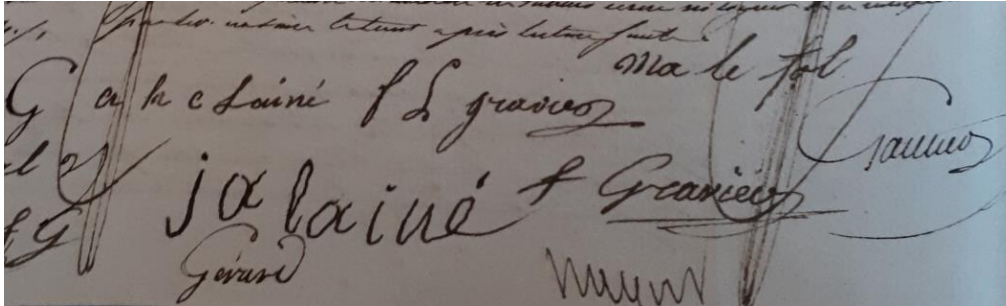


Figure 55 : Signatures lors du contrat de mariage le 19/4/1838

M A Lefol A H C Lainé F L Gravier
 J A Lainé F Gravier

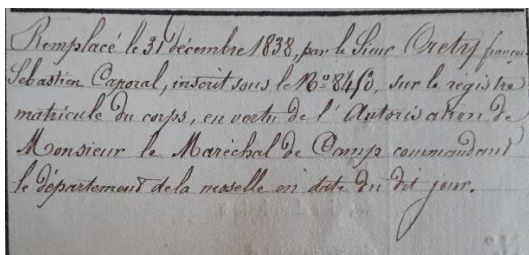
Cinq jours plus tard, le 24/4/1838 François Louis Gravier épouse Anne Henriette Camille Lainé à Montfort l'Amaury.

Dans son acte de mariage François Louis est charron de profession, pour son mariage il a obtenu un congé temporaire car il est soldat au 16ème régiment d'infanterie de ligne. On y apprend que le père de François Louis est sabotier et que sa mère Marie Marcelle Lesprillier est décédée le 12/2/1822 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1120236)

La carrière militaire de François Louis Gravier

domiciliée à		cheveux <i>bruns</i>	sourcils <i>bruns</i>	
		Marques particulières : <i>L'ache de sa mère</i>		
1.° <i>Gravier</i>		Fils de <i>Jacques</i>		
2.° <i>François Louis</i>		et de <i>Marie Lesprillier</i>		
3.°		domiciliés à <i>Montfort</i> (?)		
dernier domicile à <i>Montfort</i>		département de <i>Seine & oise</i>		
N.° <i>9740</i>		né le <i>18 février 1832</i> à <i>Montfort</i>		
département de <i>Seine & oise</i>		canton d' <i>id.</i> département		
profession de <i>Charron</i>		de <i>Seine & oise</i> taille d'un mètre <i>170 m.</i>		
marié le		visage <i>ovale</i> front <i>découvert</i>		
à D.°		yeux <i>bruns</i> nez <i>long</i>		
domiciliée à		bouche <i>normale</i> menton <i>rand</i>		
		cheveux <i>bruns</i> sourcils <i>bruns</i>		
		Marques particulières :		
		Arrivé au corps le <i>11 juillet 1834</i>		
		<i>3° B° 1° C°</i>		
		Comme <i>Sous-Soldat</i> de la <i>Classe de</i>		
		<i>1832</i> du <i>dép. de Seine & oise</i> , inscrit sous		
		le N.° <i>119</i> sur <i>tableau de Contingence</i> ,		
		<i>servant pour son propre compte.</i>		

Figure 56 : Contrôles de troupe du 16ème régiment d'infanterie de ligne 1832 à 1835_SHD GR34_YC_708



Il est affecté au 16^{ème} régiment d'infanterie de ligne.

Voici les renseignements que l'on trouve :

François Louis Gravier porte le matricule 9740, il est le fils de François Gravier et de défunte feu Marie Lesprillier, il est né le 15/2/1812 à Montfort canton dudit, département de Seine et Oise

Ses signes particuliers sont les suivants :

Taille : 1m57	Visage : ovale	Front : découvert
Yeux : châains	Nez : long	Bouche : moyenne
Menton : rond	Cheveux : châains foncés	Sourcil : châains foncés
Teint : coloré		

Il est arrivé au corps du 16^{ème} régiment d'infanterie le 11/7/1834, comme jeune soldat de la classe 1832, du département de Seine et Oise, inscrit sous le n°49 sur la liste du contingent servant pour son propre compte.

Son affectation est le : 3^{ème} bataillon de la 1^{ère} compagnie.

Remplacé le 31/12/1838 par le sieur Orety François Sébastien caporal, inscrit sous le n° 8450 sur le registre matricule du corps en vertu de l'autorisation de Monsieur le Maréchal de camps commandant le département de la Moselle en date du dit jour.

La liste de conscrits de Seine et Oise de l'année 1832 n'est pas disponible aux archives des Yvelines, c'est l'acte de mariage de François Louis Gravier en 1838 qui m'a donné son affectation militaire. Il aura effectué plus de 4 ans de service militaire et c'est certainement son mariage et la naissance prochaine d'un enfant qui ont facilité son remplacement. Je n'ai pas trouvé d'acte notarié concernant son remplacement.

La vie de famille

Deux filles vont naître de cette union :

- Marie Louise née le 5/6/1839 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1120236).
- Marie Anne Alexandrine née le 5/2/1841 à Montfort L'Amaury. (AD Yvelines 1120236)

François Louis et Anne Henriette Camille habitent avec leur deux filles Marie et Alexandrine à Montfort comme le montre les recensements de 1841 et de 1846.

En 1846 ils habitent au n° 14 de la rue St Nicolas, à quelques maisons du père de François Louis, qui habite au n° 28 de la rue St Nicolas.

Au cours de cette période François Louis exerce le métier de charron, en 1841 il a un apprenti Eugène Lépine qui vit sous le même toit.

1480.	499.	Gravier.	François Louis	Charron.	1.
1481.		Lainé, fr ^e Gravier.	Henriette Anne Camille.	sa femme.	1.
1482.		Gravier.	Maria.	leur fille	1.
1483.		Gravier.	Alexandrine	leur fille	1.
1484.		Lépine.	Eugène	son apprenti	1.

Figure 57 : Recensement de l'année 1841 à Montfort l'Amaury (AD Yvelines 9M 726/1)

Malheureusement Anne Henriette Camille Lainé décède le 23/9/1849 à Montfort l'Amaury à l'âge de 29 ans, son père Jacques Auguste Lainé et son mari François Gravier son présents. (AD Yvelines 1120237)

Un inventaire après décès a été effectué en octobre 1850 devant Mr Eugène Brault (AD Yvelines 3 E 28/436)

2 FRANCOIS LOUIS GRAVIER et Eloise Pauline Pantemont sa 2^{ème} épouse

Le deuxième mariage de François Louis Gravier

François Louis Gravier passe un contrat de mariage le 4/10/1851 avec Eloise Pauline Pantemont devant Me Brault notaire à Montfort l'Amaury.

On y apprend que Eloise Pauline est femme de chambre à Paris, demeurant au n°6 de la rue du faubourg Poissonnière.

(AD Yvelines 3E 28 440)

Deux jours plus tard, François Louis Gravier épouse en secondes noces Eloise Pauline Pantemont le 6/10/1851 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1120237)

Eloise Pantemont est une enfant naturelle née le 19/2/1819 à Vendôme.

(AD Loir et Cher 5Mi269/R35)

Les biens fonciers de François Louis Gravier

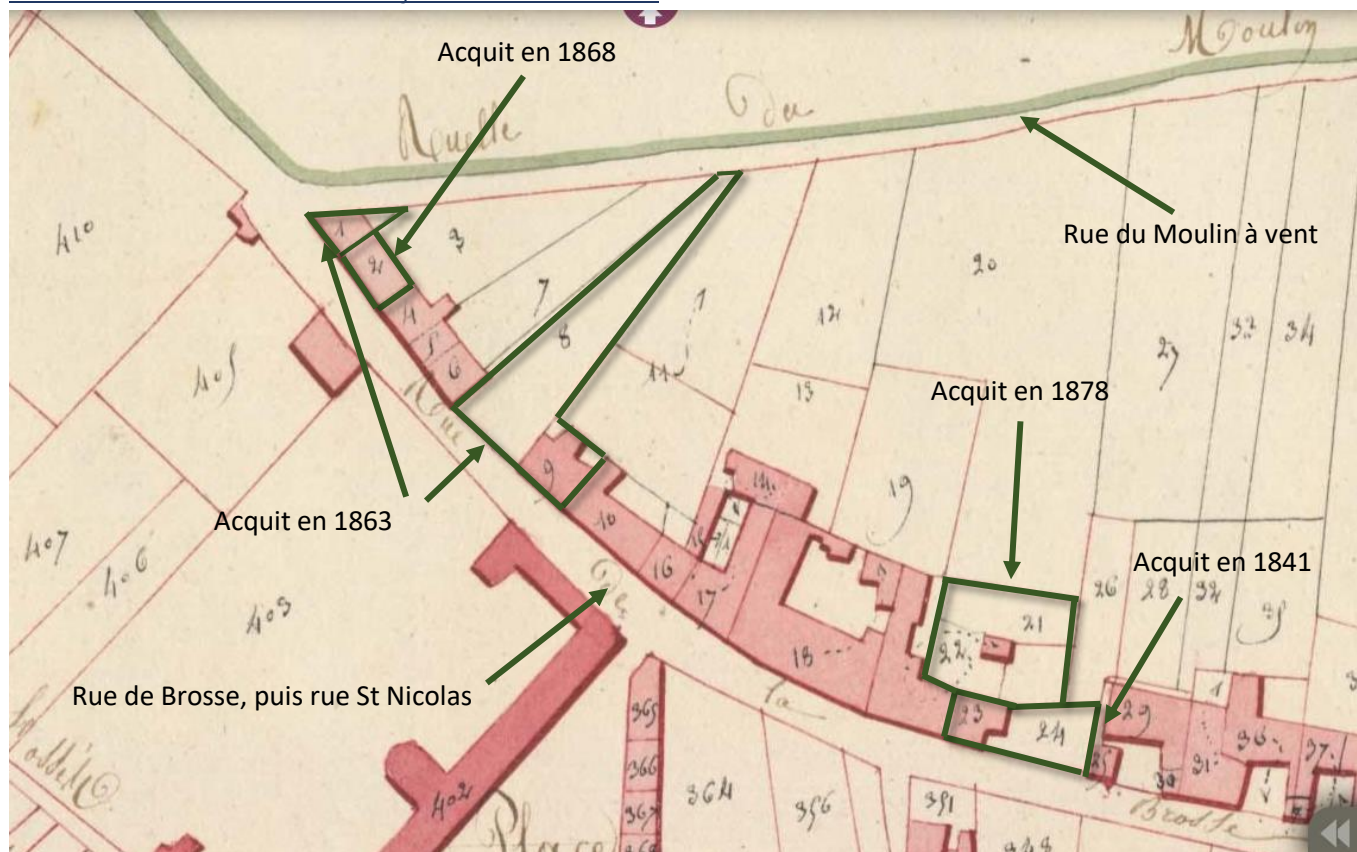


Figure 58 : Extrait du plan cadastral de Montfort l'Amaury section A (AD Yvelines 3P2 228)

François Louis Gravier acquiert en 1841 une maison et un jardin situés rue de la Brosse (section A n° 23 et 24).

Il acquiert en 1863 deux maisons et un jardin situés rue la Brosse (section A n° 1,8 et 9), et une terre de 24,9 ares (section A n° 780) située rue du Moulin à vent.

En 1868 il acquiert une maison et une grange située rue de la Brosse (section A n°2).

En 1869 François achève des travaux d'agrandissement de la maison qu'il détient rue de la Brosse (section A n°9), il est imposé en 1872 pour cet agrandissement.

En 1878 il acquiert une maison et un jardin situés rue de la Brosse (section A n° 21 et 22), cette maison appartenait à Jean Chantary.

(AD 3P3 1600)

La rue de la Brosse a changé de nom au cours du 19^{ème} siècle. Dans le cadastre de 1818 à 1881 la rue est nommée rue de la Brosse, dans les recensements à partir de 1846 la rue est nommée rue St Nicolas, c'est aussi son nom actuel.

Le 25/10/1860 François Louis Gravier vend 2 ares 35 centièmes de terres situés à Galluis, à la Compagnie des Chemins de Fer de L'Ouest. L'acte est passé devant Me Brault à Montfort l'Amaury pour la somme de 141 Francs. (AD Yvelines 9Q 2913)

La vie de famille

En 1851 et 1856, lors des recensements, François Louis et Eloise Pauline habitent au n° 14 de la rue St Nicolas, à quelques maisons du père de François Louis qui habite au n° 28 de la rue St Nicolas.

De cette union naît Louis Paul le 1/5/1858 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1120237)

Au cours des recensements suivant 1861, 1872 et 1876 le couple habite toujours rue St Nicolas, en 1872 et 1876 la profession de François Louis est marchand de bois. (AD Yvelines 9M 726/1)

François Louis Gravier a comme son père François Gravier, exercé deux métiers en relation avec le bois, d'abord charron de 1838 à 1865, puis progressivement marchand de bois après le décès de son père en 1865.

François Louis Gravier décède le 14/7/1879 à l'âge de 67 ans, à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 4 E 5573)

Sont présents à son décès Jean Nicolas Lhermite propriétaire, âgé de 50 ans demeurant à Montfort l'Amaury et Jules Charon peintre décorateur âgé de 47 ans demeurant à Corbeil. Tous les deux sont les gendres de François Louis Gravier.

Eloise Pauline Pantemont

Elle acquiert deux maisons situées rue de la Brosse à Montfort l'Amaury en 1882 (AD 3P3 1602) Au cours du recensement de 1881, Eloise habite au n°14 de la rue St Nicolas, elle est désormais marchande de bois avec Louis Paul Gravier, le seul enfant qu'elle a eu avec François Louis Gravier.

En 1886 et 1891 Eloise et Louis Paul habitent au n° 14 de la rue St Nicolas, c'est désormais Louis Paul Gravier qui est chef de famille et marchand de bois. Eloise est rentière.

Eloise Pauline Pantemont, rentière décède le 5/1/1894 à l'âge de 74 ans, son fils Louis Paul Gravier est présent. (AD Yvelines 4 E 5573)

La transmission des biens après les décès de François Louis Gravier et Eloise Pantemont

La lecture du cadastre m'a permis de voir les mutations de propriété.

En 1881 la maison et le jardin situés rue de la Brosse (section A n° 8 et 9) vont à leur gendre Jules Victor Charron domicilié 69 rue du Bac à Paris ; la maison et le jardin situés rue de la Brosse (section A n° 21 et 22) sont attribués à leur fils Louis Paul Gravier, et la maison et le jardin situé rue de la Brosse (section A n° 23 et 24) sont attribués à leur gendre Jean Nicolas Lhermitte

En 1896 Louis Paul Gravier obtient la maison et la grange (section A n° 1 et 2) situés rue de la Brosse, ainsi que la terre située rue du Moulin à vent. (AD 3P3 1600)

La carrière militaire de Louis Paul Gravier

Louis Paul est né en 1858, il fait partie de la classe 1878, on peut retrouver sa carrière grâce à son registre matricule. (AD Yvelines 1 R/RM88)

Transcription de son registre matricule :

*GRAVIER Louis Paul matricule 2567, classe 1878
né le 1/5/1858 à Montfort l'Amaury canton dudit, département de seine et Oise,
résidant à Montfort l'Amaury canton dudit, département de seine et Oise,
profession marchand de bois,
fils de François Louis et Pantemont Héloïse Pauline,
domiciliés à Montfort l'Amaury canton dudit, département de seine et Oise.*

N° de tirage au sort 29 canton de Montfort l'Amaury.

Signalement

<i>Cheveux : noirs</i>	<i>Sourcils : noirs</i>	<i>Yeux : gris</i>
<i>Front : couvert</i>	<i>Nez : gros</i>	<i>Bouche : grande</i>
<i>Menton : rond</i>	<i>Visage : ovale</i>	<i>Taille : 1m69</i>

Degré d'instruction générale : 1, 2

Degré d'instruction militaire : non exercé

Propre au Service

Passé dans la disponibilité le 8/8/1879 étant devenu fils aîné de veuve avant son incorporation, en attendant son passage dans la réserve de l'armée active qui aura lieu le 1/7/1884.

A accompli une période d'exercices dans le 124^{ème} de ligne du 25/8/ au 21/9/1885.

Réformé par congé n° 2 par la commission spéciale de Seine et Oise dans la séance du 28/5/1886 (Perte complète de la vision à droite)

On y apprend que Louis Paul Gravier n'a pu être incorporé dans l'armée car son père François Gravier est décédé avant son incorporation. Il s'est retrouvé chef de famille.

Il a été réformé en 1886 à cause de la perte de la vision à droite.

Son niveau d'instruction était 1, 2 : entre sait lire et sait lire et écrire.

Nom : Gravier		Numéro matricule du recrutement : 2567	
Prénoms : Louis Paul		Surnom : _____	
Classe de mobilisation : 1878		SIGNALLEMENT.	
ÉTAT CIVIL.		Cheveux br , sourcils noir	
Né le 1^{er} Mai 1888 , à Montfort l'Amaury , canton		yeux gris , front carré	
du Vit , département de Seine-et-Oise , résidant		nez droit , bouche arrondie	
à Montfort l'Amaury , canton du Vit , département		menton large , visage ovale	
de Seine-et-Oise , profession de M^r de bois		Taille : 1 m. 69 cent. Taille rectifiée : 1 m. _____ cent.	
fils de François Louis et de Thérèse Marie Pauline , domiciliés		MARQUES PARTICULIÈRES : _____	
à Montfort l'Amaury , canton du Vit , département de Seine-et-Oise		Culte : _____	
N° 29 de tirage dans le canton de Montfort l'Amaury		Degré d'instruction : générale (1) 1-2 militaire (2) non exercé	
DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS. (Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)			
Pris au service armé.			
Compris dans la 1^{re} partie de la liste du recrutement cantonal. (_____* portion).			
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES. *(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)			
Parti dans la disponibilité le 8 août 1879 et en service jusqu'à sa mise sous son incorporation en attendant son passage dans la réserve de l'armée active qu'il a donnée le 1^{er} juillet 1884			
ion des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).		Dans l'armée active.	
		Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.	
		Dans l'armée territoriale et dans	
		Supplémentaire de service 1876	
		NUMÉRO au répertoire du corps.	

Figure 59 : Registre matricule de Louis Paul Gravier (AD Yvelines 1 R/RM88)

Le mariage de Louis Paul Gravier

Après avoir passé un contrat de mariage le 9/1/1882 devant Me Robert Brault notaire à Montfort l'Amaury, Louis Paul Gravier, marchand de bois épouse Marie Camelot, sans profession, le 10/1/1882 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 2Mi EC 265)

Louis Paul Gravier habite au n° 14 de la rue St Nicolas, comme l'atteste les recensements de 1886 à 1906. Il conserve la profession de marchand de bois au moins jusqu'en 1906. A partir de 1908 il devient rentier.

Louis Paul Gravier décède à Montfort l'Amaury le 13/3/1916. (AD Yvelines 4 E 6873)

Marie Camelot décède le 2/1/1938 à Paris 19^{ème} (AD Paris 19D277)

Le couple Louis Paul Gravier et Marie Camelot ont un fils Marie Paul Gravier né le 15/12/1884 à Montfort l'Amaury. Paul Marie Gravier épouse Louise Amélie Marie Lebosse le 7/11/1908 au Havre. En 1911, il est marchand de bois à Montfort l'Amaury, il sera ensuite chef de service d'une librairie à Versailles en 1936. Il décède le 29/11/1972 au Pecq. (Cette date de décès a été trouvée en mention marginale de son acte de naissance)

PARTI IX : LA DESCENDANCE DE FRANCOIS LOUIS GRAVIER ET ANNE HENRIETTE CAMILLE LAINE

1 MARIE LOUISE GRAVIER ET JULES VICTOR CHARON

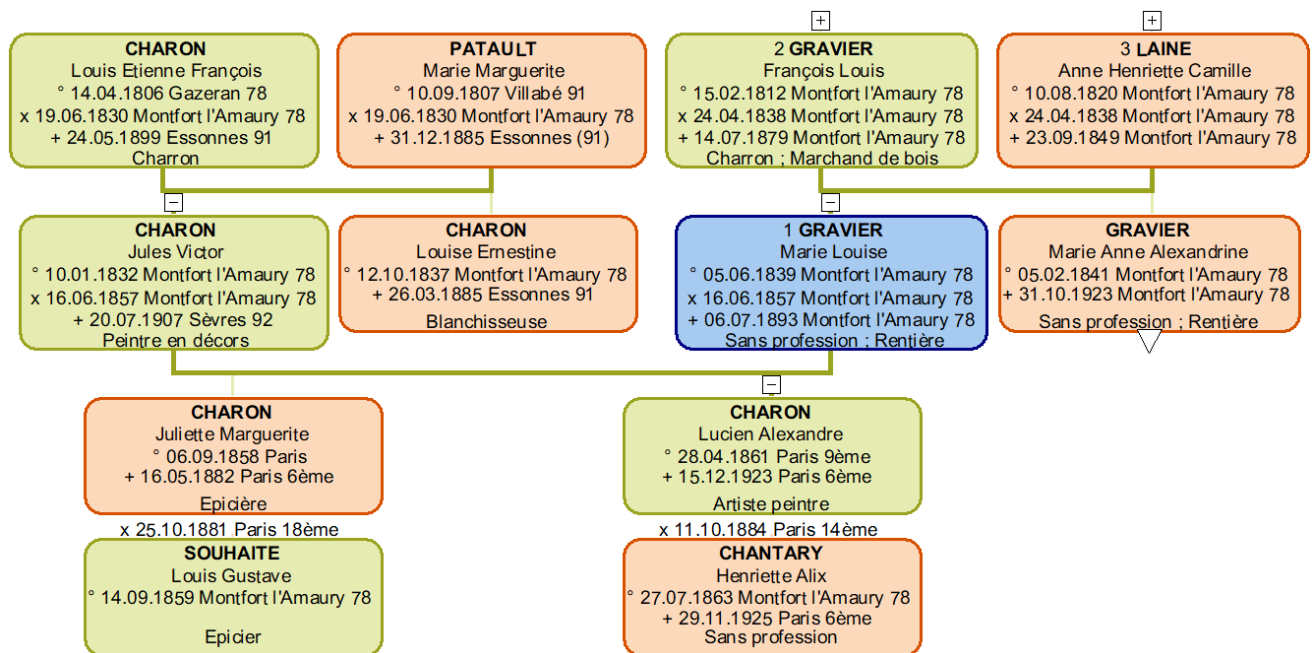


Figure 60 : Ascendance et descendance de Jules Victor Charon et Marie Louise Gravier

Présentation des conjoints

Jules Victor Charon est né le 10/1/1832 à Montfort L'Amaury de Louis Estienne Charon, charron de profession et de Marie Marguerite Patault. (AD Yvelines 1120236)

Marie Louise Gravier naît le 5/6/1839 à Montfort l'Amaury de François Louis Gravier, charron de profession et Anne Henriette Camille Lainé. Les témoins sont François Gravier, marchand de bois, grand-père paternel de l'enfant ; et Jaques Auguste Lainé, domestique, grand-père maternel de l'enfant. (AD Yvelines 1120236).

En 1857 Jules Victor Charon est ouvrier peintre en décors et loge au n° 3bis de la rue Chabrol à Paris ; et Marie Louise Gravier est sans profession et vit avec son père à Montfort l'Amaury.

Les parents de Jules Victor Charon

Les parents de Jules Victor Charon, Louis Etienne François Charon et Marie Marguerite Patault se marient le 19/6/1830 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1120236)

Ils habitent Montfort l'Amaury de 1832 à 1837.

Louis Etienne François Charon exerce la profession de charron.

Ils habitent ensuite à 60 km de Montfort l'Amaury dans le département actuel de l'Essonne, au Moulin Gallant annexe Essonnes en 1858, 1885 et 1899.

Marie Marguerite décède le 31/12/1885 à Essonnes. Son petit-fils Lucien Charon est présent. (AD Essonne 4 E 3280)

Louis Etienne François décède le 24/5/1899 à Essonnes. Sont présents son fils Jules Victor Charon et son petit-fils Lucien Alexandre Charon. (AD Essonne 4 E 3576)

Louise Ernestine Charon sœur de Jules Victor Charon

Louise Ernestine Charon naît le 13/10/1837 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1120236)

Louise Ernestine, blanchisseuse, épouse Théodore Chevrant, menuisier, le 17/4/1858 à Essonnes. (AD Essonne 4 E 1063)

Elle vit avec ses parents à Moulin Gallant annexe Essonnes en 1858, elle y demeure toujours à son décès en 1885.

Théodore Chevrant décède le 13/8/1881 à Essonnes, au n° 15 rue d'Angoulême. (AD Essonne 4 E 1090)

Louise Ernestine Charon décède le 26/3/1885 à Essonnes à l'âge de 47 ans. (AD Essonne 4 E 3279)



Figure 61 : Montfort l'Amaury vue du Val

Le mariage de Jules Victor Charon et Marie Louise Gravier

Marie Louise passe un contrat de mariage le 11/6/1857 avec Jules Victor Charon devant Me Raveau, notaire à Paris. (Archives nationales MC ET LIX 616)

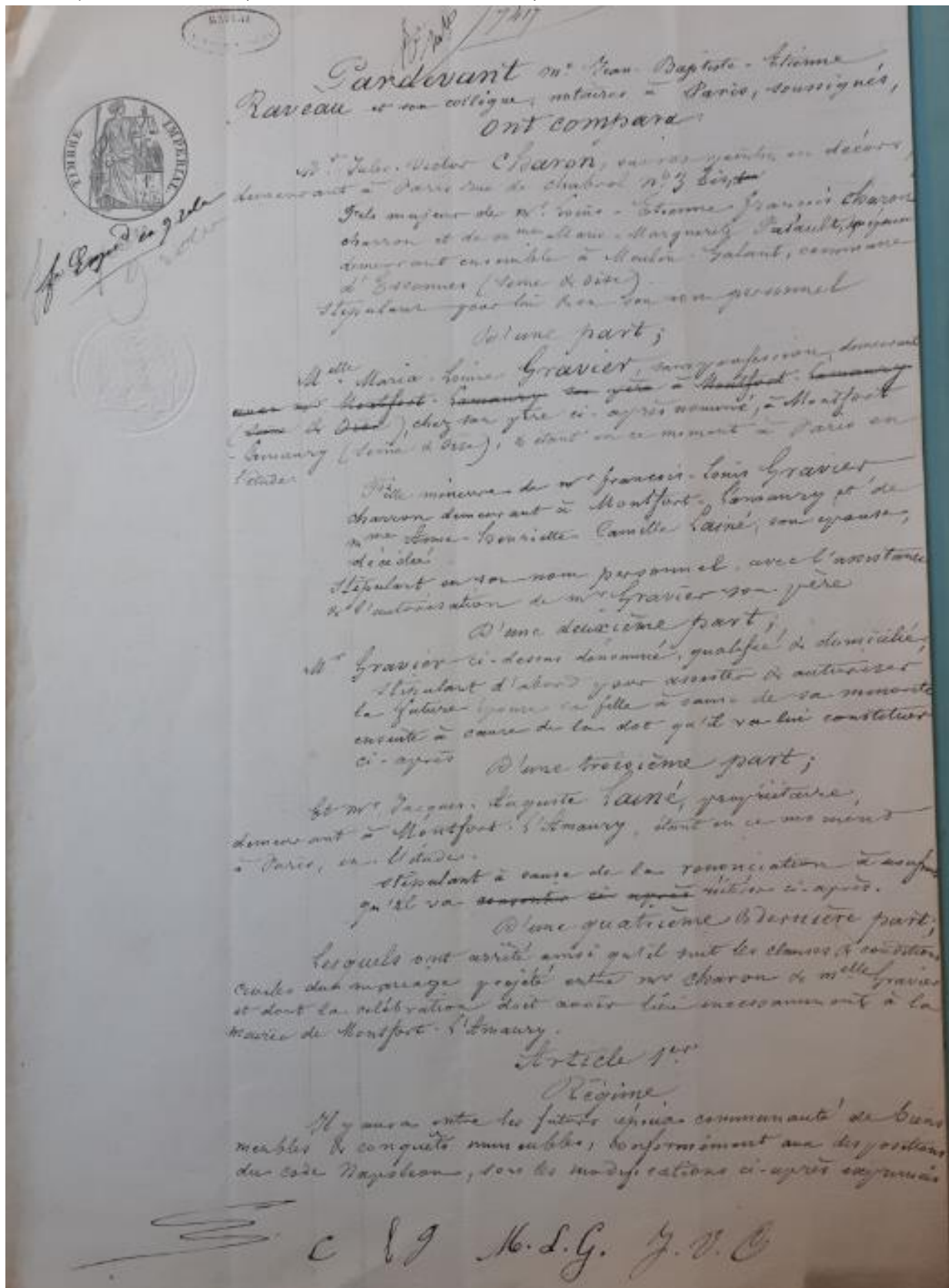


Figure 62 : Extrait du contrat de mariage de Jules Victor Charon et Marie Louise Gravier

Transcription du contrat de mariage :

*« Par devant Me Jean Baptiste Etienne Raveau et son collègue notaire à Paris soussigné ont comparu
Mr Jules Victor Charon , ouvrier peintre en décors demeurant à Paris rue Chabrol n°3bis
fils majeur de Louis Etienne François Charon charron et de Mme Marguerite Patault son épouse demeurant ensemble à Moulin Galant commune d'Essonnes (seine et Oise) , stipulant pour lui et en son nom personnel d'une part ;*

Melle Maria Louise Gravier, sans profession demeurant chez son père, ci-après nommé à Montfort l'Amaury, et étant en ce moment à Paris en l'étude fille mineure de Mr François Louis Gravier, charron demeurant à Montfort l'Amaury et de Mme Anne Henriette Lainé son épouse décédée stipulant en son nom personnel, avec l'assistance et l'autorisation de Mr Gravier son père d'une deuxième part ;

Mr Gravier ci-dessus dénommé, qualifié et domicilié ; stipulant d'abord pour assister et autoriser la future épouse sa fille à cause de sa minorité ensuite à cause de la dot qu'il va lui constituer ci-après d'une troisième part ;

Et Mr Jacques Auguste Lainé, propriétaire demeurant à Montfort l'Amaury étant en ce moment à Paris en l'étude stipulant à cause de la renonciation à usufruit qu'il va réitérer ci-après, d'une quatrième et dernière part.

Lesquels ont arrêté ainsi qu'il suit les clauses et conditions civiles du mariage projeté entre Mr Charon et Melle Gravier et dont la célébration doit avoir lieu incessamment à la mairie de Montfort l'Amaury.

Article 1^{er}

Il y aura entre les futurs époux communauté de bien, meubles et conquêts immeubles, conformément aux dispositions du code Napoléon, sous les modifications ci-après. »

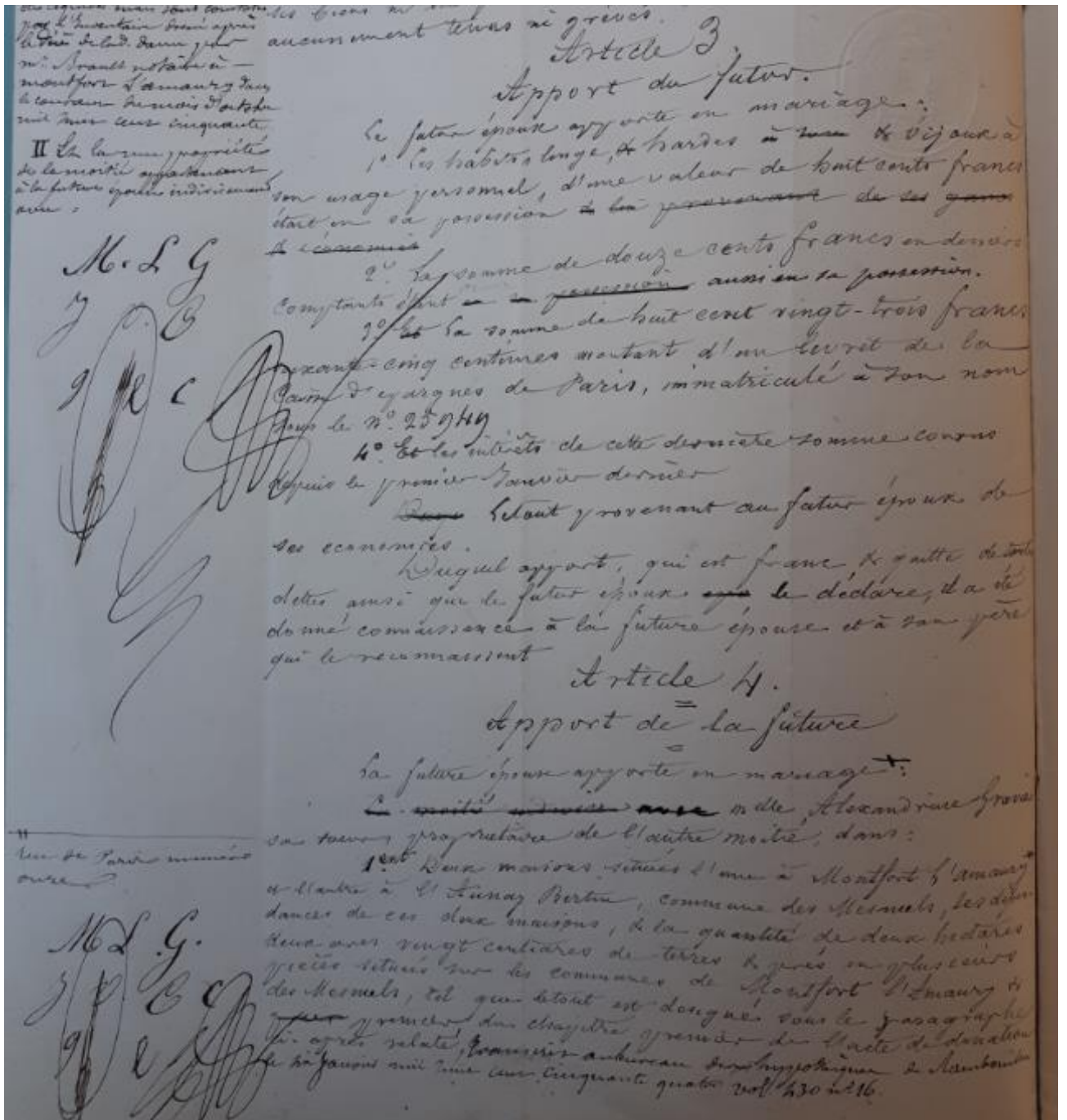


Figure 63 : Extrait du contrat de mariage de Jules Victor Charon et Marie Louise Gravier

« Article 3

Apport du futur époux, le futur époux apporte en mariage

- 1° Les habits, linges, hardes et bijoux à son usage personnel, d'une valeur de huit cent francs.
- 2° La somme de douze cent francs en deniers comptants étant aussi en sa possession.
- 3° Et la somme de huit cent vingt-trois francs soixante-cinq centimes montant d'un livret de la caisse d'épargne de Paris immatriculé à son nom sous le n°25549.

4° Et les intérêts de cette dernière somme couru depuis le premier janvier dernier.

Le tout provenant au futur époux de ses économies.

Duquel apport qui est franc et quitte de toutes dettes ainsi que le futur époux le déclare et a été donné connaissance à la future et à son père qui le reconnaissent.

Article 4

Apport de la future

La future épouse apporte en mariage

1 Les droits indivisés dans la succession de Madame Anne Henriette Camille Lainé sa mère décédée, épouse dudit Sieur Gravier à Montfort l'Amaury le vingt-deux septembre mille huit cent cinquante dont elle est héritière pour moitié, lesquels droits n'ont pas encore été liquidés, mais sont constatés par l'inventaire dressé après décès de la dite Dame par Mr Brault notaire à Montfort l'Amaury dans le courant du mois d'octobre mille huit cent cinquante; 2 et la nue-propriété de la moitié appartenant à la future épouse indivisément avec

Melle Alexandrine Gravier sa sœur, propriétaire de l'autre moitié dans

1° Deux maisons situées l'une à Montfort l'Amaury #rue de Paris n°11 #

et l'autre à l'Aunay Bertin commune des Mesnuls, les dépenses de ces deux maisons et la quantité de deux hectares

deux ares et vingt centiares de terres et prés en plusieurs

pièces, situées sur les communes de Montfort et

des Mesnuls, tel que le tout est désigné sous le paragraphe

premier du chapitre premier de l'acte de donation

ci-après relaté. Transmis au bureau des hypothèques de Rambouillet

le six janvier mille huit cent cinquante-quatre vol 430 n°16. »

Pour la suite, des extraits ont été extirpés du contrat de mariage

« 2° Les meubles meublants, objets mobiliers et créances.....d'un total de 11995 Francs »

« 3° La quantité de deux hectares, vingt-six ares soixante-seize centiares de terres labourables et bois en quatre pièces telles qu'elles sont désignées dans le paragraphe premier du chapitre deuxième de l'acte de donation déjà énoncé »

« 4° Les meubles, objets mobiliers et créances..... d'un total de 11517 francs »

« 5° Et une somme de dix mille Francs due par Mr Laines comparant, stipulé exigible après son décès ou dans les six mois de la vente de la maison dont il va être question »

« garantie par hypothèque sur les parts et parties indivisés appartenant à Mr Lainé dans une maison située à Montrouge Chaussée du Maine n° 23 »

« le tout appartenant indivisément à la future épouse et à sa sœur ;
à chacune pour moitié savoir pour une faible partie en qualité
d'héritière chacune pour moitié de Mme Marie Anne
Le fol , leur aïeule maternelle , décédée , épouse de Mr Lainé ,
comparant et pour le surplus au moyen de la donation
que ce dernier leur en a faite suivant acte reçu par
Me Raveau l'un des notaires soussigné en présence
de témoins le six décembre mille huit cent cinquante-trois »

« Article 5

Constitution de dot par Mr Gravier

En considération du mariage projeté, Me Gravier
donne et constitue en dot à la future épouse sa fille
pour venir d'abord en mutation sur des droits non
encore liquidés dans la succession de sa mère, mais
constaté par un inventaire dressé par Mr Brault
notaire à Montfort l'Amaury , au mois d'octobre mille
huit cent cinquante
en avancement d'hoiries sur la succession du donateur
ce accepté par ladite épouse ;
Un trousseau composé d'habits, linges, hardes,
bijoux, meubles meublants et objets mobiliers le tout
d'une valeur de douze cent francs »

« L'an mille huit cent cinquante-sept le onze juin »

Figure 64 : Signatures lors du contrat de mariage de Jules Victor Charon et Marie Louise Gravier

ML GRAVIER

J V CHARON
CHARON

GRAVIER
RAVEAU

LAINÉ

Cet acte notarié nous donne de nombreuses informations :

L'apport de Jules Victor Charon est de 2835 Francs.

La dot de Marie Louise Gravier est de 1200 francs.

Marie Louise Gravier et sa sœur Alexandrine Gravier, héritent pour moitié de la succession de leur mère Anne Henriette Camille Lainé.

Elle est constituée de deux maisons et leurs dépendances, une maison située 11 rue de Paris à Montfort l'Amaury, l'autre à l'Aunay Bertin commune des Mesnul.

Marie Louise Gravier et sa sœur Alexandrine Gravier, héritent également pour moitié de la succession de leur aïeule côté maternel Marie Anne Lefol ; qui est constituée d'une maison située au n°23 Chaussée du Maine à Montrouge.

Le total des biens mobiliers et des créances des deux sœurs Gravier s'élève de 33500 Francs (1).

Deux actes notariés antérieurs nous sont précisés.

- l'inventaire après décès de la mère de Anne Henriette Camille Lainé effectué en octobre 1850 devant Mr Eugène Brault.

- la donation suite au décès de Marie Anne Lefol effectuée le 6/12/1853 devant Mr Raveau notaire à Paris.

Marie Louise Gravier épouse le 16/6/1857 à Montfort l'Amaury Jules Victor Charron, peintre en décors, demeurant à Paris au 3bis rue Chabrol. (*AD Yvelines 1120237*)

La vie de famille

Deux enfants vont naître de cette union :

- Juliette Marguerite Gravier née le 6/9/1858 à Paris. (*AD Paris V3 E /N447*)
- Lucien Alexandre né le 28/4/1861 à Paris. (*AD Paris 9^{ème} V4 E 967*)

Le couple vit au 3bis de la rue Chabrol en 1858 à Paris, puis rue Notre Dame de Lorette dans le 9^{ème} arrondissement de Paris en 1861.

Le couple s'installe ensuite à Corbeil rue St Spire, on les retrouve sur les recensements de Corbeil en 1872 et en 1876, avec leurs 2 enfants : Juliette Marguerite et Alexandre Lucien. (*AD Essonne 6 M 079*)

Le couple retourne vivre à Paris, il habite rue Germain Pillon en 1881 et au 30 rue de Delambre dans le 14^{ème} arrondissement de Paris en 1884 et 1885.

Jules Victor Charon est peintre décorateur.

(1) Le Franc en 1850 équivaut environ à 3,27 Euros, ce qui correspond à 110000 euros actuels.

A partir de 1891, jusqu'en 1893 Jules Victor Charon est rentier, et demeure à Montfort l'Amaury au 5 rue de Paris, comme l'atteste le recensement de 1891.

Marie Louise Gravier décède le 6/7/1893 à Montfort l'Amaury à l'âge de 54 ans. Jean Nicolas Lhermitte son beau-frère est présent. (AD Yvelines 4 Mi EC 264),

La lecture de l'enregistrement des déclarations de succession du bureau de Montfort l'Amaury me donne les renseignements suivants : Gravier Marie Louise, rentière à Montfort, 54 ans, est décédée le 6/7/1893, épouse Charon, déclaration de succession le 6/10/1893, son héritier est son fils. (AD Yvelines 9Q 4426 1889/1899 p85)

Après le décès de son épouse, Jules Victor Charon vit chez son fils Lucien Alexandre Charon, en 1894 ils habitent rue du Château à Meudon et en 1895 au 69 rue du Bac à Paris 7^{ème}. (AD Essonne 4 E 3630) (AD Paris V4E 8624)

En 1899 Jules Victor Charon, rentier, demeure au n° 78 rue de la rue du Bac à Paris. Son fils Lucien Alexandre Charon habite au n° 79. (AD Essonne 4 E 3630)

A la recherche de l'acte de décès de Jules Victor Charon, je consulte l'inventaire des actes notariés de Mr Heiligenstein notaire à Montfort l'Amaury ;

Il y est inscrit que Jules Victor Charon est décédé à Bellevue commune de Meudon le 20/7/1907. (AD Yvelines 3E29/239 p48)

Pourtant dans l'état civil de Meudon, il n'y aucune mention de ce décès, je décide de regarder les tables du bureau d'enregistrement des actes notariés de Sèvres dont dépend la ville de Meudon.

Je trouve la déclaration de succession de Jules Victor Charon qui a eu lieu le 1/8/1908, et il est noté : « décédé le 20/7/1907 à Sèvres, son héritier est son fils Louis Alexandre Charon ».

La lecture de l'état civil le confirme, Jules Victor est décédé à l'âge de 75 ans le 20/7/1907 en son domicile avenue Brimborion « Villa la Maissonnette » à Sèvres.

(AD 92 E Num SEV D1907)

Les biens fonciers

Jules Victor Charon acquiert en 1869 deux parcelles de terre à Montfort l'Amaury (section A n° 829 et section B n°13).

Il acquiert en 1882 une maison et un jardin rue de La Brosse (section A n° 7 et 9) à Montfort l'Amaury de la succession de son beau-père François Louis Gravier. Cette maison sera cédée en 1894. (AD Yvelines 3P3 1600)

La maison située rue la Brosse (section A9) a été achetée en 1806 par Charles Gravier (Sosa n°8), aïeul de Marie Louise Gravier (Sosa n°1). Après avoir vu passer quatre générations, cette maison sort définitivement des biens de la famille Gravier en 1894. (Voir figure 34 page 41)

2 Jean Nicolas Lhermitte et Marie Anne Gravier

Jean Nicolas L'Hermite, garçon charcutier demeurant 8 place Biancourt à Montfort l'Amaury, et Marie Anne Alexandrine Gravier effectuent un contrat de mariage le 17/11/1858 à l'étude Mr Raveau notaire à Paris.

(Archives nationales MC ET LIX 626)

Le mariage a lieu le 23/11/1858 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1120237)

Ils ont deux enfants, aucun d'eux n'arrivera à l'âge adulte.

- Henri Camille né le 31/3/1860 et décédé le 23/12/1861 à Montfort l'Amaury.
(AD Yvelines 1120237, 1120238)
- Henri Camille né le 18/11/1862 et décédé le 17/4/1880 à Montfort l'Amaury.
(AD Yvelines 1120238, 4 E 5573)

Jean Nicolas Lhermitte décède le 14/8/1903 à Montfort l'Amaury.

Marie Anne Alexandrine, rentière décède le 31/10/1923 au n° 13 Place Biancourt à Montfort l'Amaury, à l'âge de 82 ans sans descendance.

(AD Yvelines 4 E 6873)

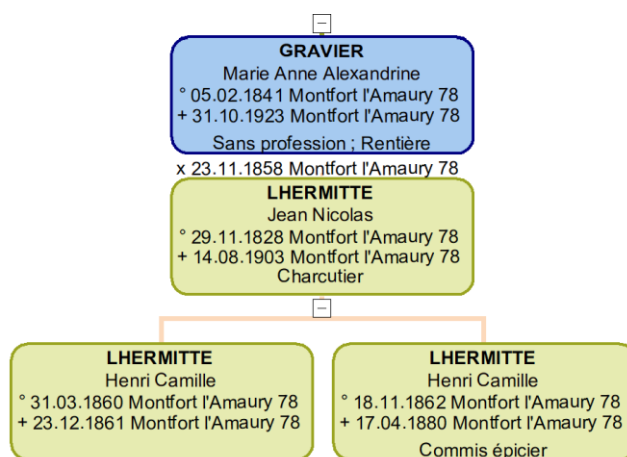


Figure 65 : descendance de Jean Nicolas Lhermitte et Marie Anne Alexandrine Gravier

La lecture des tables du bureau d'enregistrement des successions de Montfort l'Amaury nous donne les informations suivantes :

Marie Anne Alexandrine Gravier âgée 82 ans, demeurant à Montfort l'Amaury est décédée le 31/10/1923, veuve Lhermitte. Son héritier est Lucien Charon son neveu

Testament : 14/11/1923

Délivrance des legs : 29/3/1924

Date et n° des déclarations de succession : 25/4/1924 n°75

(AD Yvelines 9Q4429 p 101)

Cette branche n'ayant plus de descendance, je décidai donc de poursuivre la descendance du couple Jules Victor Charon et Marie Louise Gravier.



Figure 66 : Pierre tombale de la famille L'Hermitte Gravier à Montfort l'Amaury

Transcription

HENRY LHERMITTE 1862 – 1880

NICOLAS LHERMITTE 1823 – 1903

ALEXANDRINE GRAVIER Vve LHERMITTE 1841 – 1923

PRIEZ POUR EUX

PARTI X : LA DESCENDANCE DE JULES VICTOR CHARON ET MARIE LOUISE GRAVIER

1 LUCIEN ALEXANDRE CHARON ET HENRIETTE ALIX CHANTARY

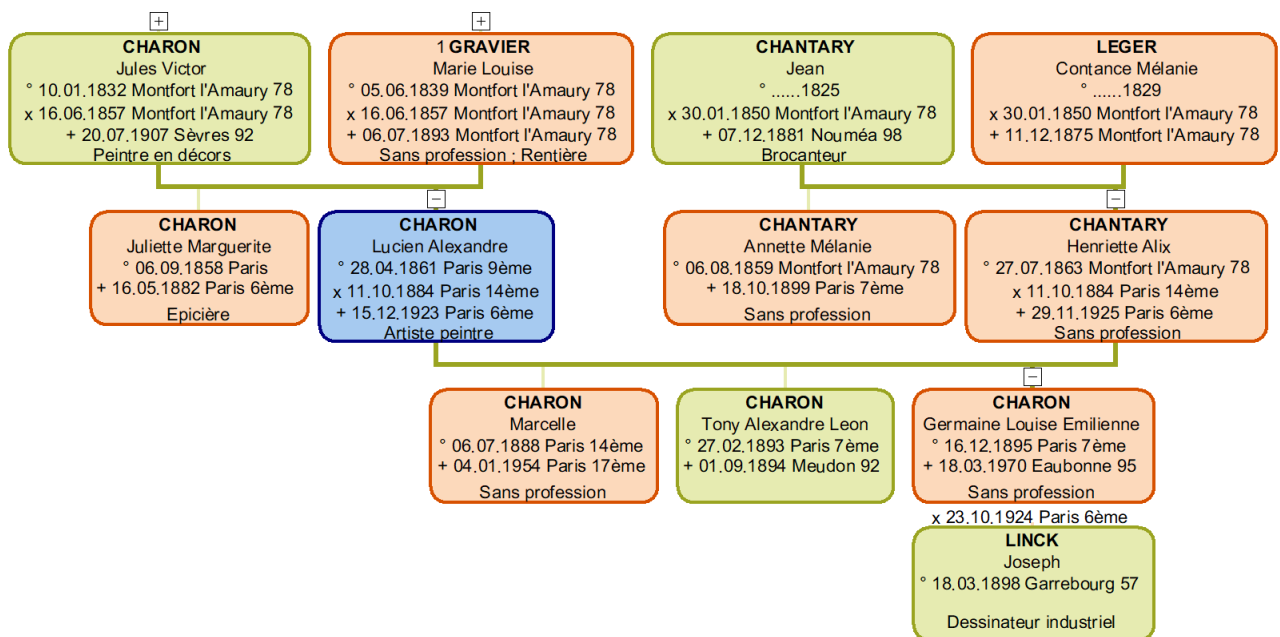


Figure 67 : Ascendance et descendance de Lucien Alexandre Charon et Henriette Alix Chantary

Présentation des conjoints

Lucien Alexandre Charon naît le 28/4/1861 à Paris 9^{ème} de Jules Victor Charon peintre en bâtiment et de Marie Louise Sophie Gravier. (AD Paris V4 E 967)

Henriette Alix Chantary naît le 27/7/1863 à Montfort l'Amaury de Jean Chantary, brocanteur et Constance Mélanie Leger. (AD Yvelines 1120238)

Jean Chantary et Constance Mélanie Leger parents de Henriette Alix Chantary

Les époux Chantary vivaient dans une maison située rue de la Brosse depuis 1854.

Jean Chantary était violent avec son épouse depuis plusieurs mois, elle avait déjà été blessée par lui au bas ventre en mars 1873.

La fille du couple Mélanie Chantary se réfugiait régulièrement chez sa tante Anne Parade, veuve Chantary, lors des scènes de ménages entre ses parents. Les deux époux s'adonnaient à la boisson séparément.

Constance Mélanie Leger avait récemment annoncé à son mari l'intention de demander la séparation de corps. En novembre 1875 et le 2 décembre 1875, elle est blessée au visage par

son mari mais elle réussit à s'enfuir chez ses voisins les époux Baudouin. Il l'avait déjà menacée avec un fusil quelques semaines auparavant.

Pendant une semaine, précédant l'évènement, on ne l'a plus vue sortir de chez elle.

La nuit du 10 au 11 décembre 1875, fortement alcoolisé, Jean Chantary tue son épouse alors qu'elle tente de lui échapper et de franchir le mur la séparant de ses voisins les Bataillard. Il tente ensuite de maquiller son crime en crime de rodeur, mais l'opinion publique accuse immédiatement Jean Chantary. (AD Yvelines 2U 594) (AD Yvelines : périodique « les nouvelles de Versailles du 23 avril 1876 »)

Interrogatoires, et condamnation de Jean Chantary pour homicide sur son épouse

Au cours des interrogatoires qui ont lieu du 11 décembre 1875 au 14 mars 1876, Jean Chantary nie le crime, il accuse son épouse d'être violente à son encontre, d'être toujours en état d'ivresse. Il lui reproche aussi son inconduite depuis deux ans, ce qui n'est confirmé par aucun témoin. S'il peut être violent, c'est pour se défendre.

Il explique que dans la nuit du 10 au 11 décembre il est rentré à 10 h du soir, a sorti un tonneau de vin dans la rue, et est allé se coucher, sa femme n'était pas à la maison. Il a été réveillé à 11h du soir par des bruits de verres, mais n'a pas daigné se lever. A 7 h du matin il a découvert sa femme assassinée et a prévenu la gendarmerie.

Les voisins ont entendu des coups violents à 2h du matin et un bruit de carreau cassé à 6h du matin le 11 décembre 1875.

Jean Chantary a été vu ivre la veille du crime

1^{er} interrogatoire de Jean Chantary le 11/12/1875 :

« D : Comment expliquez-vous l'accident arrivé à votre femme cette nuit ?

R : Je suis sorti de chez moi à 6 heures du soir et rentré à 10 heures, j'ai couché dans ma chambre au premier donnant sur la rue, j'étais seul à la maison, ma fille couchant chez sa tante. Vers 11 heures commençant à m'endormir, j'ai entendu frapper et casser un carreau à la porte vitrée donnant accès de la rue dans un magasin de meuble.

D : Saviez-vous si votre femme était rentrée ?

R : Je savais qu'elle n'était pas rentrée, je l'avais cherché dans la maison, je ne me suis pas levé en entendant casser le carreau.

D : Il y avait un volet extérieur, comment avait on cassé le carreau en frappant de la rue ?

R : A force de frapper.

D : Ensuite que s'est-il passé ?

R : J'ai entendu crier à l'assassin ! je ne me suis pas dérangé de ma chambre, je me suis dit « si je sors ils sont peut-être deux ou trois, je ne veux pas me faire assassiner » puis on est allé dans le jardin, j'ai entendu briser les vitres de la toiture de la cour, et quelque chose de lourd tomber sur la ferraille. Je n'ai plus rien entendu et je n'ai pas bougé. Ce matin en me levant, j'ai trouvé ma femme qui avait été jeté à travers les carreaux, mais non pas moi.

D : Pourquoi cherchez-vous à vous disculper avant d'être accusé ?

R : Je n'ai rien à me reprocher.

D : Comment se fait-il qu'entendant un si grand bruit d'effraction, vous n'avez pas cherché à savoir ce qui se passait ?

R : J'avais peur qu'on veuille me serrer le cou.

D : Avez-vous reconnu la voix de votre femme parmi les cris ?

R : Non.

D : Etiez vous en état d'ivresse en rentrant ?

R : Non j'avais passé la soirée chez Eudes Girois.

D : Comment expliquez-vous ces nombreuses taches de sang trouvées dans votre jardin et sous la toiture près du vitrage ?

R : Je ne sais pas, je n'avais pas quitté ma chambre.

D : Depuis longtemps vous étiez en guerre avec votre femme ? Il y a deux ans vos violences réciproques ont déjà motivé une instruction correctionnelle.

R : C'est vrai, mais elle est souvent en état d'ivresse.

D : Vous la frappez souvent ?

R : C'était pour me défendre, sans quoi il y aurait déjà longtemps que je serai mort.

D : Vous êtes-vous levé cette nuit ?

R : Non je suis resté bien tranquille dans ma chambre.

D : Cependant il y a eu du bruit chez vous une partie de la nuit.

R : Ce n'est pas moi je ne me suis pas dérangé.

D : Il paraît que vous vous êtes levé, on vous a vu à deux heures du matin.

R : C'est faux.

D : Que faisiez-vous levé et dans la rue à cette heure ?

R : Puisque je vous dis que j'étais dans mon lit.

Lecture faites a persisté et a signé avec nous : CHANTARY

Le 11/12/1875 témoignage de Mélanie Chantary fille du couple Chantary :

« mon père et ma mère se disputaient continuellement, ma mère avait l'habitude de s'enivrer, quand mon père revenait elle voulait savoir ce qu'il avait fait, d'où il venait et comme mon père entendait rester son maitre, il s'ensuivait entre lui et ma mère des scènes excessivement violentes dont elle était presque toujours l'instigatrice »

« je ne peux pas dire que mon père ne se met pas quelques fois aussi en état d'ivresse, mais je lui ai entendu dire souvent que ça lui faisait mal de voir ma mère se mettre dans les états ou elle était presque continuellement et c'est pour se consoler que lui aussi buvait »

« mon père avait même peur qu'elle ne l'empoisonnât, et depuis un certain temps ce n'était plus elle qui lui préparait son manger, c'était moi qui le lui faisais »

« ah je ne dis pas qu'il ne l'aurait pas frappé, mais je ne crois pas qu'il ait été jusqu'à la tuer »

Le 11/12/1875 témoignage de Anne Parade veuve Chantary belle-sœur : « depuis un an, je ne venai que bien rarement chez mon beau-frère Chantary, je redoutai d'être témoin des scènes de violences qui avaient lieu entre le mari et sa femme, scènes qui étaient provoquées

par le fréquent état d'ivresse dans lequel ma belle-sœur se trouvait et qui mettait mon beau-frère hors de lui, car lorsqu'elle était dans cette état elle le tourmentait, le harcelait et cela l'énervait, aussi depuis quelques temps, il ne savait plus ce qu'il faisait, c'est surtout depuis la toussaint que son état s'est aggravé » (AD Yvelines 2U 594)

Le 11/12/1875 témoignage de Victorine Boulay, femme Beaudouin, voisine des Chantary :
« Cette nuit à deux heures du matin j'ai entendu un bruit sourd que je n'ai pas pu définir. C'est ce matin seulement que j'ai appris ce qui était arrivé à la femme Chantary »
« J'ai été plusieurs fois à même de connaître les mauvais traitements exercés par Chantary sur sa femme, il y a bien longtemps qu'il la frappe, le 3 décembre dernier la femme Chantary et sa fille sont accourues à la maison après s'être sauvées par le jardin et avoir franchi le mur de Madame Bataillard. Elles étaient en train de manger, Chantary s'est mis en colère, il a tout cassé, tout brisé, a pris une théière qu'il a jeté à la figure de sa femme, lui a fait une large entaille au-dessus de l'œil »
« la rumeur publique accuse la femme Chantary de se livrer à la boisson, je ne me suis pourtant pas aperçu qu'elle fut quelquefois en état d'ivresse, quant au mari voilà deux ans qu'il ne dégrise pas, depuis le jour de la toussaint surtout, c'est devenu journalier.

Le 11/12/1875 témoignage de Marie Bataillard, femme Paulin, voisine des Chantary :
« Cette nuit vers deux du matin, j'ai entendu du bruit, j'étais levé étant malade. J'ai vu Chantary qui était levé, descendu dans la rue et paraissait déranger quelque chose, j'ai pensé qu'il replaçait un tonneau près de sa porte »
« Il y a une dizaine de jours, madame Chantary est venue chez moi la figure en sang, sa boucle d'oreille cassée, elle dit : « rappelez-vous, oui je ne mourrai jamais de ma belle mort, vous verrez qu'il me tuera »

Le 11/12/1875 témoignage de Françoise Poyet femme Bataillard, voisine des Chantary à propos de la nuit du 10 au 11 décembre 1875 :
« Je suis bien certaine d'avoir reconnu sa voix à plusieurs reprises, j'ai été réveillé par le bruit, mais c'est la dernière fois que j'ai entendu sa voix, il n'y a aucune méprise de ma part.

A cet instant nous faisons entrer Chantary et nous avons procédé à la confrontation suivante :

Question à l'inculpé : vous prétendez être resté toute la nuit dans votre lit, le témoin en présence duquel je vous mets a entendu cette nuit parler comme si vous discutiez.

Réponse : oh madame a pu m'entendre tousser.

Le témoin : je vous ai entendu parler, j'ai parfaitement reconnu votre voix.

L'inculpé : vous faites erreur, j'étais dans mon lit et j'y suis tranquillement resté.

Le témoin : je ne me suis pourtant pas trompé » (AD Yvelines 2U 594)

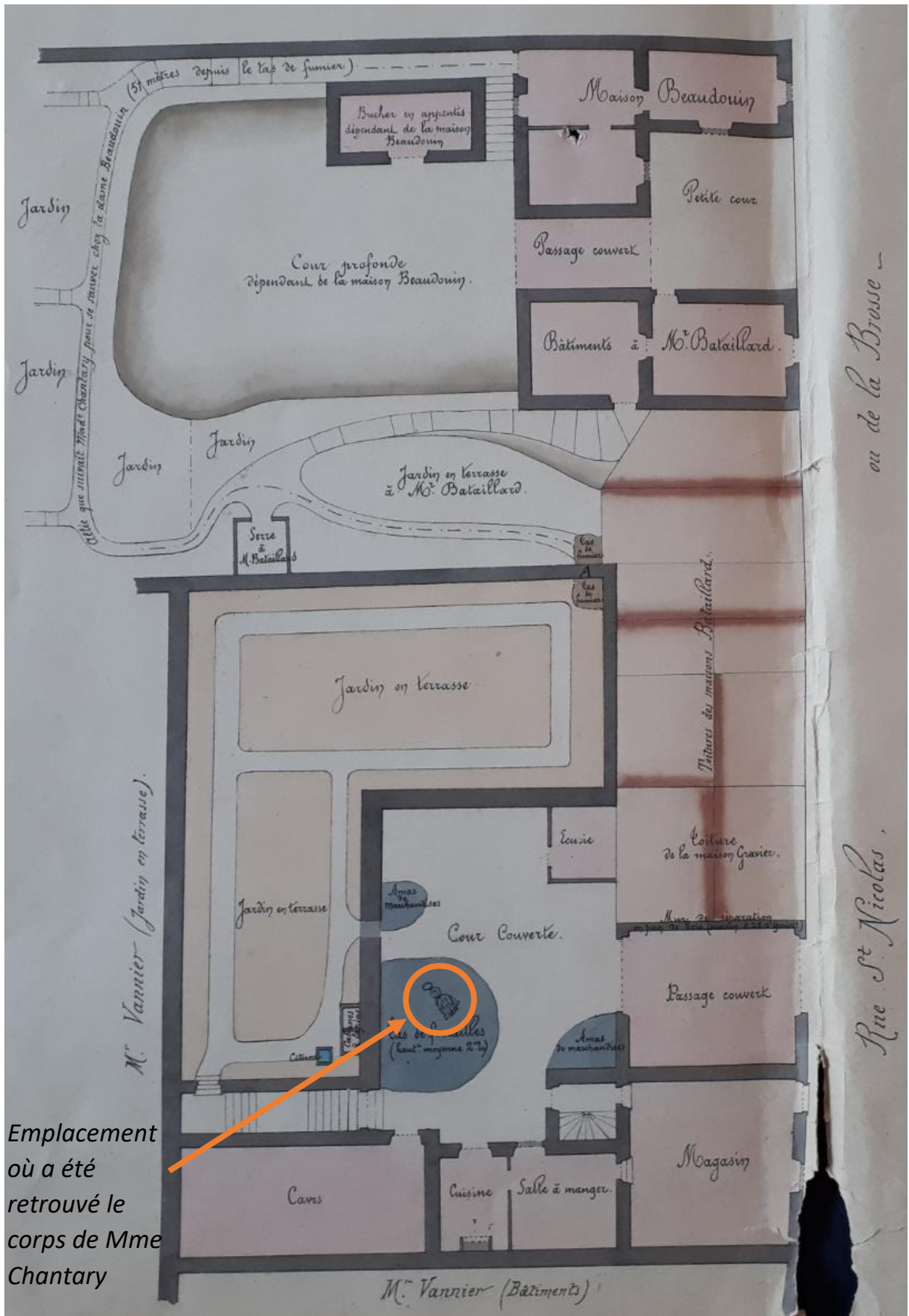


Figure 68 : Plan comprenant l'ensemble de la propriété Chantary et ses environs (AD Versailles 2U 594)

Le 11/12/1875 témoignage de Henri Bazin à propos du couple Chantary : « je le considérais comme un fou, il est à la connaissance de tout le monde qu'il s'en va dans les rues faisant des grimaces et des singeries, sa femme est venue plusieurs fois à la maison et elle nous a toujours dit qu'il finirait par la tuer parce qu'il était fou. Autrefois, c'était un couple uni, car j'ai travaillé dix ans à leur service et jamais je ne les ai vu se disputer. D'après la rumeur publique, ils se livraient à la boisson »

Le 15/12/1875 témoignage de Mélanie Chantary fille du couple Chantary sur la journée du 10/12/1875 veille du crime : « je suis rentrée de nouveau chez nous pour dîner, en y arrivant j'ai trouvé ma mère couchée sur un canapé dans la salle à manger, je l'ai invitée à manger avec moi, sur son refus je l'ai quittée une seconde fois à sept heure et demi du soir pour aller coucher chez ma tante ; mon père était parti dîner en ville, je ne puis vous dire si pendant mon absence elle s'est absentée mais j'en doute car depuis environ huit jours qu'elle avait reçu un coup à la figure elle ne sortait plus de la maison » (AD Yvelines 2U 594)

Jean Chantary sait lire et écrire, et est considéré comme un original à Montfort l'Amaury, il n'a pas effectué de service militaire.

Au cours de son dernier interrogatoire, le 14/3/1876 le Jean Chantary persiste dans ses déclarations et nie toute participation au crime.

Lors de l'audience 11 avril 1876, de la cour d'assises de Versailles, Jean Chantary est reconnu coupable du meurtre de son épouse, sans préméditation et avec circonstances atténuantes.

Il sera condamné à 10 ans de travaux forcés.

La maison des Chantary sera achetée en 1878 par François Louis Gravier (sosa n°2)

Transcription du document de la page 93

COUR D'ASSISES du département de Seine et Oise Audience du 187

*Déclaration du jury dans le procès du nommé **Chantary Jean**.*

*A la question : Chantary, Jean, est-il coupable d'avoir, dans la nuit du 10 au 11 décembre 1875, à Montfort l'Amaury (Seine et Oise) volontairement commis un homicide sur la personne de Mélanie Constance Leger sa femme ? **la réponse est oui à la majorité.***

*A la question : ledit homicide volontaire a-t-il été commis avec préméditation ? **la réponse est non.***

*A la question : Y a-t-il des circonstances atténuantes : **oui à la majorité, il y a des circonstances atténuantes en faveur de l'accusé.***

Fait en cours d'assises à Versailles le 11 avril 1876

Le président Louis D'Arcq

Declaration de culpabilité

Si l'accusé est déclaré coupable, soit du fait principal, soit des circonstances aggravantes du fait principal, par une majorité de sept voix, ou plus, le Jury répondra sur chaque question :

Oui à la majorité.

Quelle que soit aussi la majorité qui admette l'existence de circonstances atténuantes, le Jury l'annonce ainsi à la majorité, il y a des circonstances atténuantes ou faveur de l'accusé.

Si au contraire, le Jury n'admet pas l'existence de circonstances atténuantes, il n'a aucune mention à faire à cet égard.

COUR D'ASSISES

du
Département de Seine-et-Oise.

Audience d 1876

Déclaration du Jury

Dans le procès contre le nommé Chantary Jean

Declaration de non culpabilité

Si l'accusé est déclaré coupable, soit du fait principal, soit des circonstances aggravantes du fait principal, par une majorité de sept voix, ou plus, le Jury répondra sur chaque question :

Oui à la majorité.

Quelle que soit aussi la majorité qui admette l'existence de circonstances atténuantes, le Jury l'annonce ainsi à la majorité, il y a des circonstances atténuantes ou faveur de l'accusé.

Si au contraire, le Jury n'admet pas l'existence de circonstances atténuantes, il n'a aucune mention à faire à cet égard.

		Réponses.	
Questions.		Le Chef du Jury, debout, la main sur son cœur, Dit : Sur mon honneur et ma conscience, devant Dieu et devant les hommes la déclaration du Jury est :	
		Fait principal avec leurs circonstances	(Circonstances atténuantes)
Fait	Chantary, Jean, est-il coupable d'avoir, dans la nuit du 10 au 11 Decembre 1876, à Montfort-Lamoy, (Seine-et-Oise) volontairement commis un homicide sur la personne de Helonie Constante Léger la femme ?	Oui à la majorité	Oui à la majorité il y a des circonstances atténuantes opérées de la cause
Circonstances	Le dit homicide volontaire a-t-il été commis avec préméditation ?	Non	
Fait en Cour d'Assises à Versailles Le 11 Avril 1876, Le Président Docteur d'Arès		Noël	Docteur d'Arès Simon

Figure 69 : Cour d'assise de Versailles : audience du 11 avril 1876 (AD Yvelines 2U 594)

Les signes particuliers de Jean Chantary peu avant son procès :

<i>Taille : 1m57</i>	<i>Visage : ovale</i>	<i>Front : couvert</i>
<i>Yeux : gris</i>	<i>Nez : long</i>	<i>Bouche : moyenne</i>
<i>Menton : rond</i>	<i>Cheveux : gris</i>	<i>Sourcil : châains</i>
<i>Barbe : grise</i>	<i>Teint : coloré</i>	

Dépôt des condamnés aux travaux forcés

Numéro matriculaire de la colonie : 8625

Le nommé Chantary Jean, écroué sous le n° 1789, fils de Michel et Jeanne Baudrand, né à Champeix, arrondissement d'Issoire le 4 mars 1825 département du Puy de Dôme, âgé de 51 ans, domicilié à Montfort l'Amaury, arrondissement de Rambouillet, département de Seine et Oise ; ayant exercé, avant son arrivée au dépôt la profession de brocanteur, condamné le 11/4/1876 par la cour d'assises de Versailles pour homicide volontaire sur la personne de sa femme à 10 ans de travaux forcés.

Ecroué au dépôt le 29/5/1876.

Le Navarin le 2/8/1876 Nouvelle Calédonie. (FR ANOM COL H 365)

Après plus de 5 ans de travaux forcés Jean Chantary décède le 7/12/1881 à l'île Nou à Nouméa. (Ad Yvelines 4 E 5573)

Annette Mélanie Chantary fille de Jean Chantary et Constance Mélanie Leger

Annette Mélanie est née le 6/8/1859 à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 1120237)

En 1876, après le décès de sa mère et l'incarcération de son père, deux tuteurs sont désignés : Merlin François Denis pour Jean Chantary, et Charles Emilien Souhaité, secrétaire de la mairie de Montfort l'Amaury, pour les filles Chantary. (AD Yvelines 3 E 29 47)
C'est désormais chez Charles Emilien Souhaité au 36 rue de Paris à Montfort l'Amaury que vivent Annette Mélanie Chantary et sa sœur Henriette Alix Chantary, comme l'atteste le recensement de 1876.

Annette Mélanie épouse Louis Léon Villette négociant en vin le 28/9/1878 à Montfort l'Amaury.

En voici un extrait : « *Annette Mélanie Chantary, rentière demeurant à Montfort, chez le Sr Emilien Souhaité, son tuteur datif, fille du Sr Jean Chantary, incapable et de dame Constance Mélanie Chantary son épouse décédée* » (AD Yvelines 2MI EC 265)

Elle réside à Montereau en 1899.

Annette Mélanie décède le 18/10/1899 au 69 rue du Bac à Paris 7^{ème} chez sa sœur Henriette Alix. (AD Paris V4 E 8662)

Le mariage de Lucien Alexandre Charon et Henriette Alix Chantary

Lucien Alexandre Charon et Henriette Alix Chantary passent un contrat de mariage le 8/10/1884 devant Me Brault notaire à Montfort l'Amaury.

Le contrat de mariage nous indique ce que chacun apporte à la communauté.

L'apport de Lucien Alexandre Charon est de 3000 francs en habits, linges, bijoux et objets mobiliers, et 7000 francs en deniers comptants.

L'apport de Henriette Alix Chantary est de 3000 francs en habits, linges, bijoux et objets mobiliers, et de 2000 francs en deniers comptants. Elle apporte également des actions, des obligations et des titres diverses ainsi que deux pièces de terres, l'une située à Bazoches, l'autre aux Mesnuls. (AD Yvelines 3 E 28 577)

Ils se marient le 14 /10/1884 à Paris dans le 14^{ème}.

Lucien Alexandre Charon est peintre décorateur domicilié avec ses parents au 30 rue Delambre à Paris 14^{ème} et Henriette Alix Chantary est sans profession demeurant 47 rue Montparnasse à Paris 14^{ème}. (AD Paris 14 V4 E 7041)

La vie de famille

Trois enfants vont naître de cette union :

- Charon Marcelle née le 6/7/1888 Paris 14^{ème}. (AD Paris 14 V4 E 6994)
 - o Elle décède le 4/1/1954 Paris 17^{ème} (AD Paris 17 17D295)
- Charon Tony Alexandre Leon né le 27/2/1893 Paris 7^{ème}. (AD Paris 7 V4 E8608)
 - Il décède le 1/9/1894 à Meudon (AD 92 D1894)
- Charon Germaine Louise Emilienne née le 16/12/1895 Paris 7^{ème}. (AD Paris 7 V4 E8624)
 - o Elle épouse le 23/10/1924 Paris 6^{ème} Joseph Lynck. (AD Paris 6 6M258)
 - o Elle décède le 18/3/1970 à Eaubonne 95, la date du décès a été trouvée sur son acte de naissance en mention marginale.

Lucien Alexandre Charon est peintre décorateur, il demeure au 30 rue Delambre à Paris 14^{ème} en 1884.

Il vit ensuite avec son épouse au 47 rue du Montparnasse à Paris 14^{ème} en 1886 et 1888.

La famille déménage et on les retrouve rue du Bac dans le 7^{ème} arrondissement de Paris : au n° 69 en 1893 et 1895, puis au n° 79 de 1899 à 1911.

Ils logent ensuite au 33 rue Jacob Paris 6^{ème} où ils sont propriétaires, jusqu'au décès de Henriette Alix Chantary en 1925.

Les biens fonciers

A la lecture de l'acte notoriété du 22/10/1909 devant Me Heiligenstein notaire à Montfort l'Amaury, on voit que Lucien Alexandre Charon est l'unique héritier de ses parents Jules Victor Charon et Marie Louise Gravier, l'unique sœur de Lucien Alexandre étant décédée en 1882 sans descendance. (AD Yvelines 3 E 29/270)

Grace au cadastre on peut voir que Lucien Alexandre Charon a acquis quatre maisons à Montfort l'Amaury entre 1907 et 1909 : deux rues du Four, une rue de Paris et une rue de Sancé. (AD Yvelines 3P3 1602)

Le 5/12/1908 Lucien Alexandre Charon fait signer un bail pour la maison 10 rue du Four à Montfort l'Amaury.

Le 28/4/1910 il fait signer un autre bail pour ferme sur Montfort, Méré et Grosrouvre. (Inventaire Heiligenstein AD Yvelines 3 E 29/239)

Lucien Alexandre Charon est aussi l'unique héritier de sa tante Marie Alexandrine Gravier décédée le 31/10/1923, en effet sa tante n'a pas eu de descendance. (AD Yvelines 9Q 4429)

Lucien Alexandre Charon décède 1 mois et demi plus tard le 15/12/1923 à Paris 6^{ème} à l'âge de 62 ans. (AD Paris 6 6D213)

Liquidation et partage de la communauté Charon Chantary

Le 20/3/1924 a lieu « la liquidation et le partage de la communauté Charon Chantary et de la succession de Mr Charon » devant Mr Heiligenstein, notaire à Montfort l'Amaury.

Sont présentes Henriette Alix Chantary et ses deux filles, Marcelle Julie Henriette Charon et Germaine Louise Emilienne Charon.

La valeur des biens mobiliers et immobiliers est comptabilisée à 370 000 Francs.

Cette somme correspond à du mobilier, des loyers créances et rentes, des actions obligations et des titres russes, ainsi que 4 maisons.

Les maisons se situent dans les communes de Bellevue et Montfort l'Amaury. (n° 8 et n° 10 rue Peteau de Maulette (1), et n° 58 rue de Paris)

Henriette Alix Chantary décède le 29/11/1925 à Paris 6^{ème} à l'âge de 62 ans. (AD Paris 6 6D217)

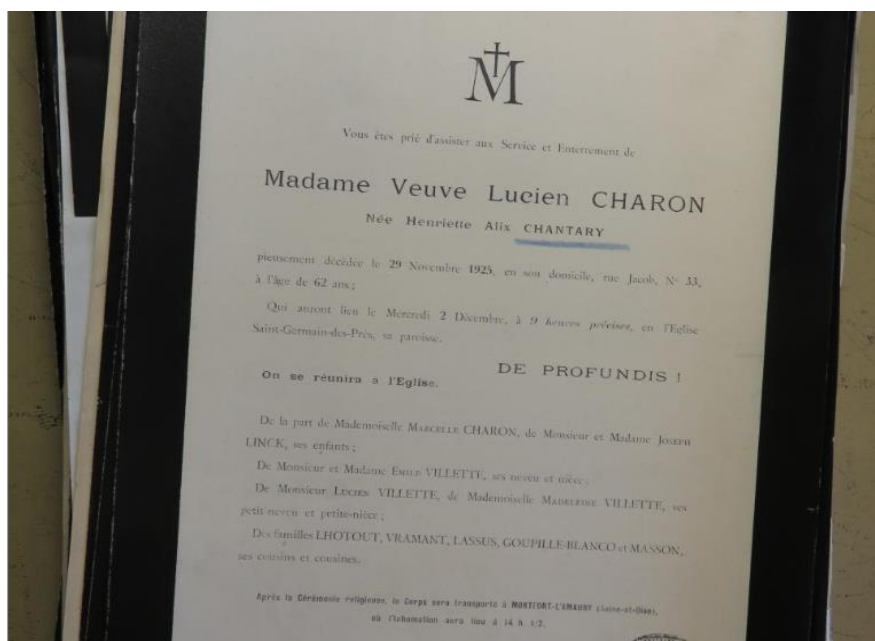


Figure 70 : Faire-part de décès de Henriette Alix Chantary (AD 75 V7E 24)

(1) La rue Peteau de Maulette est le nouveau nom de la rue du four

Transcription du faire-part de décès :

Vous êtes priés d'assister aux services et enterrements de
Mme Veuve Lucien Charon, née Henriette Alix Chantary

*Pieusement décédée le 29 novembre 1925 en son domicile rue Jacob n°33 à l'âge de 62 ans ;
Qui auront lieu le mercredi 2 décembre, à 9h précise, en l'église Saint Germain des prés sa
paroisse.*

DE PROFUNDIS

On se réunira à l'église.

*De la part de Mademoiselle Marcelle CHARON, de Monsieur et Madame Joseph LINCK ses
enfants ;*

De Monsieur et Madame Emille VILLETTE ses neveu et nièce ;

*De Monsieur Lucien VILLETTE, de Mademoiselle Madeleine VILLETTE, ses petits neveux et
petite nièce ;*

*Des famille LHOTOUT, VRAMANT, LASSUS, GOUPILLE-BLANCO et MASSON ses cousins et
cousines.*

*Après la cérémonie religieuse, le corps sera transporté à MONTFORT L'AMAURY (Seine et
Oise), ou l'inhumation aura lieu à 14h30.*

Ce faire-part de décès permet d'avoir une photographie de la famille Charon en 1925, Germaine Louise Emilienne Charon a épousé Joseph Linck, et sa sœur Marcelle Charon est célibataire

C'est ce document qui me permet de continuer la descendance et de rechercher le mariage entre Joseph Linck et Germaine Charon.

2 Louis Gustave Souhaité et Julie Marguerite Charon

Juliette Marguerite Charon est née le 6/9/1858 à Paris. (AD Paris V3 E /N447)

Juliette Marguerite épouse le 25/10/1881 Jules Gustave Souhaité à Paris 18^{ème}. (AD Paris V4 E 5037)

Elle décède sans descendance le 16/5/1882 à son domicile situé 149 rue de Rennes, Paris 6^{ème}, elle était épicière. (AD Paris V4 E 3252)

PARTI XI : LA DESCENDANCE DE LUCIEN ALEXANDRE CHARON ET HENRIETTE CHANTARY

GERMAINE LOUISE EMILIENNE CHARON ET JOSEPH LINCK

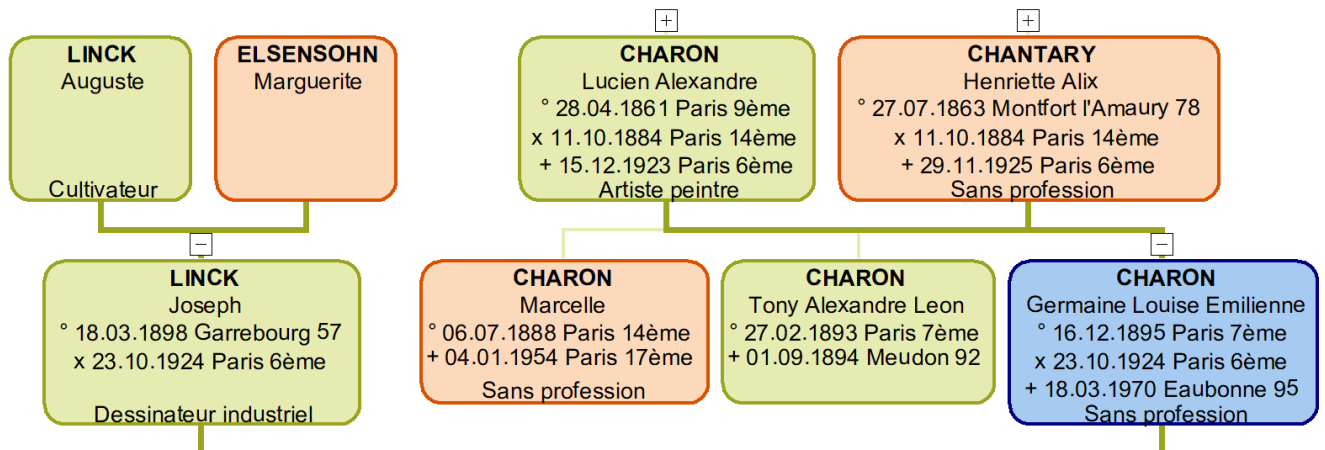


Figure 71 : Ascendance de Joseph Linck et Germaine Louise Emilienne Charon

Présentation des conjoints

Joseph Linck naît 18/3/1898 à Garrebouurg en Moselle de Auguste Linck , cultivateur et Marguerite Elsensohn.

En Moselle la religion étant notée sur les actes d'état civil, un délai de 150 ans est nécessaire avant la mise en ligne des actes, cet acte de naissance n'a donc pas pu être vérifié.

Charon Germaine Louise Emilienne naît le 16/12/1895 Paris 7^{ème} fille de Lucien Alexandre Charon, entrepreneur de peinture et Henriette Alix Chantary ; en présence de Jules Victor Charon âgé de 63 ans. (AD Paris 7 V4 E8624)

Le mariage

Joseph Linck et Germaine Louise Emilienne Charon passe un contrat de mariage le 17/10/1924 devant Me Heiligenstein notaire à Montfort l'Amaury. (AD Yvelines 3E 29 315)

Sur le contrat de mariage on trouve les informations suivantes :

« Le futur apporte en vêtements, mobiliers et argent, la somme de 7000 francs.

La future apporte en vêtements, argent, obligations, actions et maisons, la somme de 92323 francs, suivant l'acte reçu par Mr Heiligenstein notaire le 20/3/1924 entre

1° Madame veuve Charon, née Chantary

2° Melle Marcelle, Julie, Henriette Charon sans profession demeurant 33 rue Jacob à Paris ,

3° et la future épouse pour la liquidation et partage de biens et valeurs dépendant tant de la communauté de biens réduite aux acquêts, ayant existée entre Mr et Mme Charon Chantary

que de la succession de Mr Lucien Alexandre Charon son mari décédé aux lieux et dates indiqués et dont Mesdemoiselles Charon étaient seules héritières chacune d'elle pour moitié.

Les deux maisons sont situées à Montfort l'Amaury :

1° une maison avec cour et jardin au n°10 de la rue Peteau de Maulette (ancienne rue du Four) à Montfort l'Amaury estimée à 15000 francs

2° une maison avec cour et jardin et dépendance au 58 rue de Paris, à Montfort l'Amaury, estimée à 10000 francs.

Les deux maisons sont louées »

Extrait de l'acte de mariage de Joseph Linck et Germaine Louise Emilienne Charon.

« Le 23/10/1924 Joseph Linck, dessinateur né à Garrebouurg en lorraine, le 18/3/1898, âgé de 26 ans demeurant 4 rue Breguet à paris 11^{ème}, fils de Auguste Linck et de Marguerite Elsensohn, époux cultivateurs audit Garrebouurg ;

Et Germaine Louise Emilienne Charon, née à Paris 7^{ème} le 16/12/1895, fille de Lucien Alexandre Charon, décédé et de Henriette Alix Chantary, sa veuve, sans profession.

Il y a eu un contrat de mariage le 17/10/1924 par Mr Heiligenstein, notaire à Montfort l'Amaury.

Ont signés avec les époux et nous Constant Pavy, adjoint au maire du 6^{ème} arrondissement de Paris. 6^{ème} (AD Paris 6 6M258).

Les biens fonciers

MUTATIONS.				LI- SEC- TION.	NU- MÉRO de PLAN.	LIEU-DIT, RUE ET NUMÉRO.	NATURE de LA PROPRIÉTÉ.	REVENU NET IMPOSABLE								OUVERTURES imposables.					
ANNÉE		TIRÉ	PORTÉ					pour la période commençant le 1 ^{er} janvier								Portes coch. ou de msg ^{es} .	Ouvertures ordinares.				
de l'entré. 1	de la sortie. 2	de 3	à 4	5	6	7	8	9	AL'ÉPOQUE de la confection de la matrice.		10		11	12	13	14	15	16	17	18	
										fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
Case 377																					
Pour M. Charon Germaine Louise Emilienne Lorraine, 33 rue Jacob																					
1931 M. Linck Joseph gendre Charon 17 Avenue de la Chasse à Beauchamps (Amé et brix)																					
19... M.																					
19... M.																					
19... M.																					
19... M.																					
19... M.																					
1926	fg	fg		1	a	109	rue des Four maison		337/10	665	1500										
1929	fg	391		2	a	116	rue de Paris maison		262/10	377	800										
1931		356		3	A	192	Rue de Saint maury		140	550											
				4																	
				5																	
				6																	

Figure 72 : Extrait du cadastre de Montfort l'Amaury (AD Yvelines 3P 1605)

La recherche dans le cadastre de Montfort l'Amaury me permet de retrouver la trace de Germaine Charon et Joseph Linck, ils ont acquis en 1926 une maison rue du Four et une autre maison rue de Paris à Montfort l'amaury. Ces biens proviennent de la succession des époux Charon Chantary.

La sœur de Germaine Charon, Marcelle Julie Henriette Charon hérite d'une maison rue du four à Montfort l'Amaury.

Ce document me donne également l'adresse en 1931 de Joseph Linck et Germaine Charon dont j'avais perdu la trace à ce moment de la recherche, ils habitent alors au 17 avenue de la Chasse à Beauchamps en Seine et Oise (le département actuel est le val d'Oise).

La carrière militaire de Joseph Linck

LINCK Joseph matricule 499, classe de mobilisation 1914

né le 18/3/1898 à Garrebouurg, canton de Phalsbourg, département de Moselle,

résidant à Garrebouurg, canton de Phalsbourg, département de Moselle,

profession dessinateur industriel, électricien,

fils de Auguste et Elsonshon Marguerite, domicilié à Sarrebouurg

Circonscription de recrutement : Sarrebouurg canton de Phalsbourg.

Signalement : néant

Décision du conseil de révision et motifs :

Réintégré de plein droit dans la nationalité française en vertu de l'annexe de la section V du traité de paix.

Détail des services et mutations diverses :

Affecté pour la mobilisation au 160^{ème} régiment d'infanterie le 1/12/1920.

Changé d'affectation régulière 40 rue Jacob à Paris.

Affecté au 191^{ème} régiment d'infanterie le 21/2/1921.

Passé au 25^{ème} régiment de tirailleurs algériens (plan PM) le 15/3/1923.

Passé au centre mobilisateur 203 le 1/12/1928.

Passé par changement de domicile le 15/11/1929 dans la subdivision de Versailles et inscrit à la liste matricule sous le n° 839. Avis de recrutement du 7/12/1929.

Rayé des contrôles le 7/1/1920 (probablement 1930)

Indications des corps auxquels les jeunes gens sont affectés

Dans l'armée active : 160^{ème} régiment d'infanterie

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active : 151^{ème} régiment d'infanterie,

25^{ème} régiment de tirailleurs,

centre de mobilisation d'infanterie n° 203.

Localités successives habitées : Date 13/11/1929, Commune : Beauchamps 17 avenue de la Chasse, Subdivision de région : Versailles.

Classé sans affectation le 15/4/1936, passé au CM génie 11 RR le 22/1/1939,

attaché le 26/12/1939 à la classe de mobilisation 1914,

comme père de 2 enfants (art 68 loi 31/3/1928)

réintégré le 26/4/48 étant DOM

Linck

Nom : Linck
Prénoms : Joseph Surnom : _____

Numéro à la présente liste. 139 Numéro matricule du recrutement : 499
Classe de mobilisation : 1914

367

ÉTAT CIVIL.

Né le 16-11-1898, à Garebourg, canton de Phalsbourg, département de Moselle, résidant à Garebourg, canton de Phalsbourg, département de Moselle, profession de Journaliste indépendant, fils de Auguste et de Clémentine Marguerite, domiciliés à Garebourg, canton de _____, département de _____

Cheveux _____, sourcils _____
yeux _____, front _____
nez Arçants, bouche _____
menton _____, visage _____
Taille : 1 m. _____ cent. Taille rectifiée : 1 m. _____ cent.

MAQUILLAGE

Circonscription de recrutement dans laquelle l'homme a satisfait à la loi. Garebourg Numéro " de tirage dans le canton de Phalsbourg

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)

Remise de sursis droit dans la nationalité Française en vertu de la loi du 26-11-1914

Compris dans la _____° partie de la liste du recrutement cantonal (_____° portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dans l'armée active. Affecté pour la mobilisation au 160^e régiment d'infanterie le 1^{er} décembre 1914. Changement d'affectation régulière au 1^{er} régiment d'infanterie le 24 janvier 1915. Base au dépôt de l'armée territoriale à Alger (plan P.M.) le 15 mars 1915. Passé au centre de mobilisation n° 203 le 1^{er} décembre 1915. Passé par changement de domicile le 15 novembre 1919 dans la subdivision de Versailles et inscrit à la liste matricule sous le n° 839. Chus du recrutement du 7 décembre 1919. Réserve de mobilisation n° 203 à Boul.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).
Dans l'armée active. 160^e regt d'infanterie
Dans la disponibilité ou dans le Centre de Mobilisation Infantile. 161^e regt d'infanterie, 22^e regt de tirailleurs, C.M. n° 203
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. Sans affectation, C.M. n° 11

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	Domicile ou Résidence.
<u>11-11-19</u>	<u>Beauchamp, Hameau de La Chasse</u>	<u>Versailles</u>	<u>2</u>

Passé dans l'armée active le _____ de l'année 18____

Classe Sans affectation 15 AVR. 1936 Numéro au contrôle spécial du _____

Classé le 26-12-1939 à la classe de mobilisation de 1914
comme père de 4 enfants vivants (art. 68 loi du 31-3-1928)
réintégré le 26-4-48 étant D.O.M

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.

1872.

à porter est : service auxiliaire.

Figure 73 : Registre matricule de Joseph Linck (AD Yvelines 1 R/RM586)

La vie de famille

Connaissant l'adresse de la famille Linck en 1931, je consulte les recensements de Beauchamps dans le Val d'Oise à cette période. (*AD Val d'Oise 9M350*)

En 1931 et 1936, ils habitent toujours au 17 avenue de la Chasse à Beauchamp, Joseph Linck est ingénieur électricien et ils ont eu 2 filles. La 1^{ère} est née en 1926, la seconde en 1930.

CONCLUSION

Malgré l'indisponibilité d'une partie des documents notariaux au 17^{ème} siècle à Montfort L'Amaury et la fermeture des Archives Départementale des Yvelines pendant 3 mois, pour cause d'épidémie de coronavirus ; la rédaction de ce mémoire m'a permis d'effectuer des recherches passionnantes principalement dans le département des Yvelines, mais aussi dans plusieurs autres départements d'Ile de France, l'Essonne, Paris, le Val d'Oise et les Hauts de Seine. En effet de nombreux documents sont disponibles en ligne aux archives départementales des Yvelines, notamment les registres d'état civil, les recensements, le cadastre, les inventaires des notaires, l'enregistrement des actes notariés.

La découverte des métiers est aussi très intéressante. On débute avec des familles de tisserands sur 4 générations. Ensuite à partir de la révolution, on trouve un matelassier, un sabotier, un charron, un marchand de bois, un peintre en décors puis un dessinateur industriel.

La lecture des actes notariés nous éclaire sur la transmission des biens et l'évolution du patrimoine de chaque génération. Les inventaires sont des témoignages de la vie quotidienne de nos ancêtres.

Grace aux archives judiciaires, j'ai retracé le parcours du bagnard Jean Chantary.

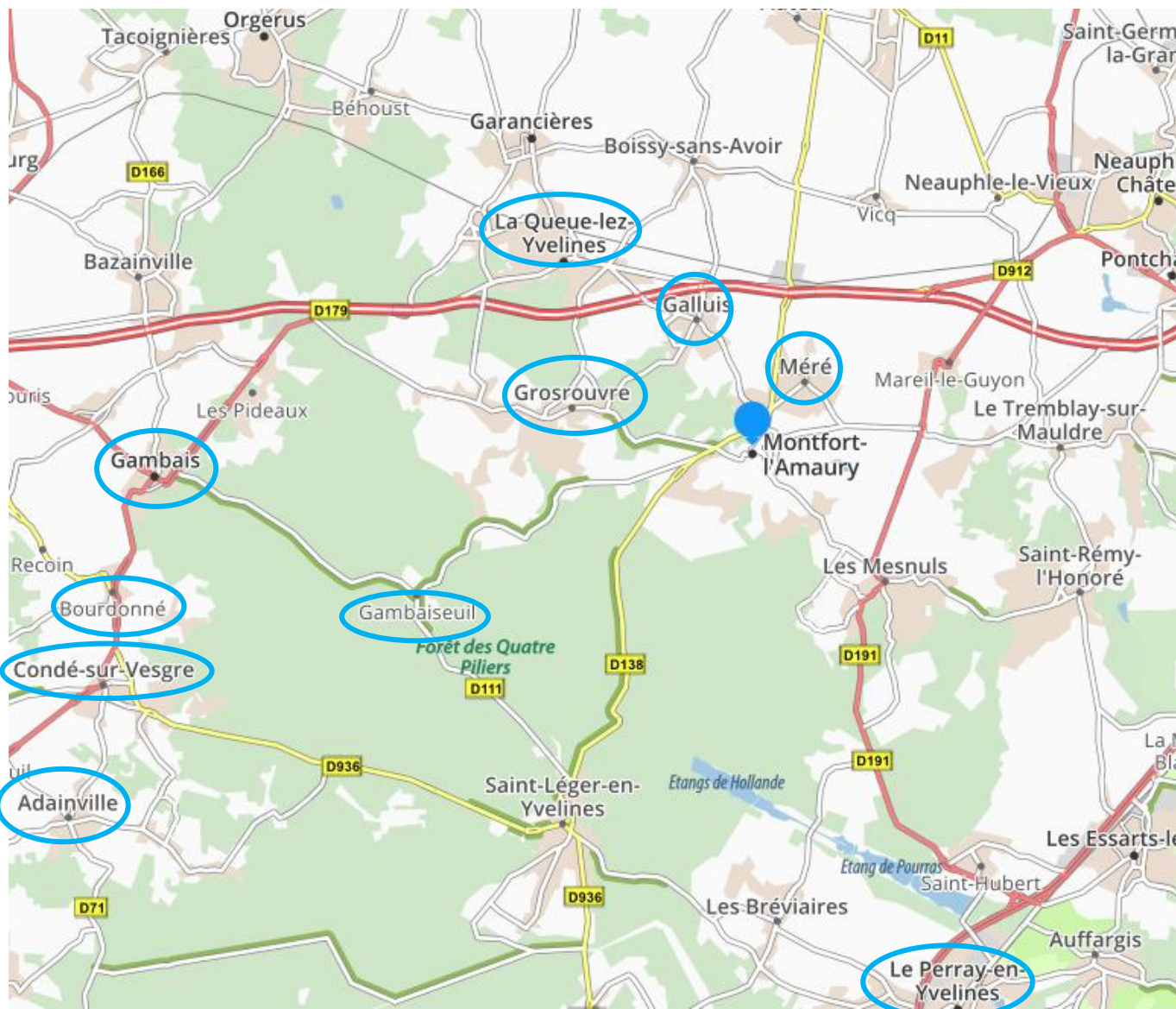
Les archives militaires m'ont permis de retracer le parcours de deux soldats de Napoléon, Pierre Gravier et Jacques Auguste Laine.

Toutes ces découvertes sont un peu le piment de la généalogie ; c'est ce qui incite à chercher et à trouver la perle rare, ou tout simplement un nouvel indice.

En espérant que cette lecture vous a intéressé.

ANNEXES

ANNEXE 1



Situation géographique des communes où les principales recherches ont été effectuées

ANNEXE 2

Registres d'état civil et paroissiaux

- *Adainville (AD Yvelines 1 MI EC 85)*
- *Bazoches (AD Yvelines 5MI 507 bis)*
- *Bourdonné (AD Yvelines 145 E dépôt 3)*
- *Buc (AD Yvelines 1 MI EC 7)*
- *Chevreuse (AD Yvelines 5MI 1854)*
- *Condé sur Vègre (AD Yvelines 5 MI 438 Ter)*
- *Essonnes (AD Essonne 4 E 1063) (AD Essonne 4 E 1090) (AD Essonne 4 E 3280) (AD Essonne 4 E 3576) (AD Essonne 4 E 3279) (AD Essonne 4 E 3630)*
- *Flexanville (AD Yvelines 5MI 517 bis)*
- *Galluis (AD Yvelines 1MI EC302) (AD Yvelines 5MI 521 bis)*
- *Gambais (AD Yvelines 5 MI 447 ter) (AD Yvelines 5 MI 448 bis)*
- *Gambaiseul (AD Yvelines 1121718)*
- *Gorouvres (AD Yvelines 108 E Dépôt 8) (AD Yvelines 5 MI 533 bis)*
- *Houdan (AD Yvelines 5 MI 1655)*
- *Méré (AD Yvelines 1120225)*
- *Meudon (AD 92 D1894)*
- *Montfort (AD Yvelines 1 MI EC 48) (AD Yvelines 1 MI EC 49) (AD Yvelines 1 MI EC 50) (AD Yvelines 1 MI EC 51) (AD Yvelines 1 MI EC 52) (AD Yvelines 1 MI EC 53) (AD Yvelines 1 MI EC 54) (AD Yvelines 1100350) (AD Yvelines 1120351) (AD Yvelines 1120232) (AD Yvelines1120234) (AD Yvelines 1120235) (AD Yvelines1120236) (AD Yvelines1120237) (AD Yvelines 4 E 5573) (AD Yvelines 4 E 6873) (AD Yvelines 4 Mi EC 264) (AD Yvelines 2 Mi EC 265)*
- *Paris (AD Paris V3 E /N447) (AD Paris V4E 3252) (AD Paris V4E 5037) (AD Paris 7 V4E 8624) (AD Paris V4E 8662) (AD Paris 6 6M258) (AD Paris 6 D213) (AD Paris 6 D217) (AD Paris 7 V4 E8608) (AD Paris 9^{ème} V4 E 967) (AD Paris 14 V4 E 6994) (AD Paris 14 V4 E 7041) (AD Paris 17 17D295) (AD 75 V7 E24) (AD 75 19D277)*
- *Le Havres (AD Seine Maritime 4 E 19949)*
- *Le Perray (AD Yvelines 1MIEC 111) (AD Yvelines 1120346)*
- *Sèvres (AD 92 E Num SEV D1907)*
- *Vendôme (AD Loir et Cher 5Mi269/R35)*

Archives militaires

- *Contrôles de troupe du 75^{ème} régiment d'infanterie de ligne
Mémoire des hommes archives_SHDGR_GR_21_YC_0601X_0490*
- *Contrôles de troupe du 15^{ème} régiment d'infanterie de ligne an 12 à 1815
Mémoire des hommes_SHDGR_GR_21_YC_0134X_0297*
- *Contrôles de troupe du 16^{ème} régiment d'infanterie de ligne 1832 à 1835_SHD GR34_YC_708*
- *AD Yvelines 1 R 49 liste des conscrits de 1807*
- *AD Yvelines 3 R 49*
- *AD Yvelines 1 R/RM88*
- *AD Yvelines 1 R/RM586*

Enregistrement des actes notariés

- *Bureau d'enregistrement de Montfort l'Amaury*

*(AD Yvelines 9Q 2881) (AD Yvelines 9Q 2913) (AD Yvelines 9Q 3031) (AD Yvelines 9Q 3035)
(AD Yvelines 9Q 4426) (AD Yvelines 9Q 4429)*

Archives notariales

- *Etude Laporte à Montfort l'Amaury*

(AD Yvelines 3 E 28 247) (AD Yvelines 3 E 28 274) (AD Yvelines 3 E 28 325) (AD Yvelines 3 E 28 350) (AD Yvelines 3 E 28 359) (AD Yvelines 3 E 28 371) (AD Yvelines 3 E 28/436) (AD Yvelines3E 28 440) (AD Yvelines3E 28 577)

- *Etude Dupoux à Montfort l'Amaury*

(AD Yvelines 3 E 29 47) (AD Yvelines 3 E 29 133) (AD Yvelines 3 E 29 134) (AD Yvelines 3E29 128 0) (AD Yvelines 3E29 239) (AD Yvelines 3E29 315)

- *Etude LIX à Paris (Raveau Jean Baptiste Etienne)*

(Archives nationales MC ET LIX 616) (Archives nationales MC ET LIX 626)

Hypothèques

- *Bureau de Rambouillet (10 Q2 431)*

Cadastre

- *Montfort l'Amaury*

(AD Yvelines 3P2 228) (AD Yvelines 3P3 1599) (AD Yvelines 3P3 1600) (AD Yvelines 3P3 1601) (AD Yvelines 3P3 1602) (AD Yvelines 3P3 1603) (AD Yvelines 3P3 1604) (AD Yvelines 3P3 1605)

Recensements

- *Beauchamps (AD Val d'Oise 9 M 350)*
- *Corbeil (AD Essonne 6 M 079)*
- *Montfort (AD Yvelines 9M 726/1) (AD Yvelines 9M 726/2) (AD Yvelines 1MI 812)*

Archives judiciaires

- *Cour d'assises de Versailles (AD Yvelines 2U 594)*

Autres sources

- *AD Yvelines : périodique « les nouvelles de Versailles du 23 avril 1876 »*
- *ANOM : Archives Nationales d'Outre-Mer*
- *Cartes postales de Montfort l'Amaury : figures n° 7, 8, 10, 43, 49, 61 (AD Yvelines 3Fi 168)*
- *INSEE 2017*
- *Photos : figures n° 11 à 17, 19, 20, 34 et 66 : JL Leturmy*

Bibliographie

- *Généalogie BRETET : <http://famille-bretet.net/>*
- *Histoire du Vimeu : métier tisserand <http://vimeu.free.fr/articles.php?lng=fr&pg=240>*
- *Monographie de A Rigault instituteur, 1899 (AD Yvelines 1T/MONO 9 17)*
- *Monographie communale de Paul Aubert (1863 – 1949) (AD Yvelines J3211/16 1)*
- *Montfort l'Amaury : « de l'an mil à nos jours » par Marie Huguette Hadrot*
- *<https://fr.wikipedia.org/wiki/Montfort-l'Amaury>*
- *https://fr.wikipedia.org/wiki/Arm%C3%A9e_napol%C3%A9onienne*
- *<https://www.montfortlamaury.fr/culture-tourisme/patrimoine-historique/>*

